

SAVING
LIVES
CHANGING
LIVES

Evaluation décentralisée pour la prise de décisions basée sur les preuves



World Food
Programme

Evaluation thématique sur les questions de genre dans les interventions du PAM au Burkina Faso (2016-2018)

Rapport d'évaluation | Janvier 2020

Bureau PAM Burkina Faso

Gestionnaire de l'évaluation : Pié OUATTARA

Préparé par :

Dr. Sabrina AGUIARI, Chef d'équipe

Dr. Nestorine SANGARE', experte en genre

Dr. Victorien KPODA, expert en développement rural

Remerciements

Cette évaluation a été possible grâce à la participation et au soutien de plusieurs personnes et parties prenantes. L'équipe voudrait remercier tous ceux et celles qui ont partagé leur temps et leurs expériences, sans en recevoir des bénéfices immédiats, notamment toutes les personnes rencontrées dans les entretiens et les discussions de groupes, sur les sites des interventions, et en particulier ceux et celles qui ne sont même pas bénéficiaires de l'assistance du PAM. Nous remercions ceux et celles qui ont participé activement dans les ateliers formatifs avec intérêt, souvent montrant beaucoup de passion pour un travail collaboratif de réflexion : le personnel des ONG partenaires, des services étatiques et tout le Bureau Pays PAM du Burkina Faso qui a réussi à s'organiser, en dépit des urgences habituelles, pour être présent et contribuer. Nous remercions en particulier le S&E et le gestionnaire de cette évaluation pour l'engagement pour la cause de l'équité de genre, la grande disponibilité, le sens de la conciliation, d'ouverture aux nouvelles possibilités d'intervention, et la volonté à résoudre ponctuellement les problèmes. Nous remercions aussi l'équipe GRN, tout le personnel du Programme, l'administration, la logistique, les ressources humaines pour tout la collaboration et le support porté à cet travail. Un remerciement aussi au management du Bureau Pays, pour l'importance stratégique qu'est accordée à la nécessité de contribuer à résoudre les inégalités de genre, dans la spécificité du mandat du PAM et à travers le plan pour le pays, et pour la confiance qu'ils nous ont manifestée, permettant la transformation d'un exercice évaluatif en un parcours formatif. Merci également à l'Unité Evaluation du Bureau Régional, pour l'accompagnement reçu tout au long de cet exercice.

Clause de non-responsabilité

Les opinions exprimées dans ce rapport sont celles de l'Equipe d'évaluation, et ne reflètent pas nécessairement celles du Programme Alimentaire Mondiale (PAM). La Responsabilité des opinions exprimées dans ce rapport appartient uniquement à ses auteurs. La publication de ce document ne signifie pas que le PAM appuie les opinions exprimées.

Les dénominations utilisées et la présentation de matériel dans les cartes n'implique en aucun cas l'expression d'opinion de la part du PAM en ce qui concerne le statut juridique ou constitutionnel de tout pays, territoire, ou zone maritime, ou en ce qui concerne la délimitation des frontières.

Table des Matières

Liste des figures	4
Résumé Exécutif	4
1. Introduction	21
1.1 Vue d'ensemble du sujet de l'évaluation	25
1.2 Contexte	26
1.3 Méthodologie de l'évaluation et limitations	34
2 Résultats de l'Évaluation	47
2.2 PERTINENCE - Est-ce que l'analyse et l'assistance du PAM prennent en compte la problématique hommes-femmes, les différents besoins et les rapports de pouvoir?	54
2.2.a Niveau d'articulation des problématiques hommes/femmes dans les diagnostics	54
2.2.b Niveau d'articulation des problématiques hommes/femmes dans les documents de projets, de S&E, et les études, et continuité d'application dans le cycle de projet	67
2.2.c Analyse systématique de la sensibilité de genre dans chaque action d'assistance aux populations prévues et mise en œuvre par le PAM BF	70
2.3 III.EFFICACITÉ - Est-ce que la réalisation des activités du PAM amène des opportunités d'amélioration des relations entre H et F et d'autonomisation des femmes à travers une participation véritablement égale des sexes?	77
2.4 IV EFFICIENCE - Comment le type de compréhension courante et le niveau d'incorporation actuel de la problématique genre dans les projets influencent l'efficacité des projets mêmes ?	92
2.5 - V.IMPACT - Dans quelle mesure et direction l'intervention du PAM transforme les relations H/F ?	99
2.6 - VI.DO NO HARM - Dans quelle mesure les projets du BP ont pris en charge la protection des tous/toutes bénéficiaires ?	106
2.7 VII. PERENNITE - Quels sont les chances que les résultats en direction de protection, participation égale et prise de décision soient pérennisés dans les groupes bénéficiaires et dans le BP PAM?	110
2.8 VIII. COHERENCE - Q.E. : Quel degré de cohérence (interne, nationale et internationale) est présente dans les projets du BP ?	113
3 Conclusions, Leçons apprises et Recommandations	118
3.1 Conclusions	118
3.2 Leçons apprises	125
3.3. Recommandations	127

Liste des figures et tableaux

Figure 1 - Calendrier représentant les points critiques pour l'alimentation des ménages, vu du point de vue des hommes et des femmes, et illustrant l'hypothèse présentée de la possible existence d'une double saison de soudure, différenciée par genre (selon les rôles, responsabilités et opportunités attribués par la société rurale burkinabé aux hommes et aux femmes).	66
Tableau 1 - Sujet de l'évaluation	25
Tableau 2 - Visualisation des quatre axes du paradigme de l'évaluation transformative	37
Tableau 3 - Activités de collecte de données conduites par l'équipe aux fins de l'évaluation	38
Tableau 4 - Chronogramme et participants aux divers ateliers formatifs	39
Tableau 5 - Visites de terrain aux activités du PAM	40
Tableau 6 - Quelques rapports sur la sécurité alimentaire au Burkina Faso	59
Tableau 7- Analyse critique des hypothèses sous-jacentes aux diagnostics de sécurité alimentaire du PAM BF et proposition de substitution avec d'autres hypothèses explicites axées sur la problématique H/F.	61
Tableau 8 - Cohérence des objectifs de projets du PAM BF avec la Politique sur la problématique H/F du PAM global.	113

Résumé Exécutif

1. La présente évaluation a concerné l'ensemble des projets du PAM mis en œuvre au Burkina Faso dans la période 2016-2018. Il s'agit d'une évaluation de processus visant à analyser de la manière dans laquelle, le PB PAM a compris et incorporé au sein de l'organisation et dans ses opérations, la dimension de genre et d'examiner à quel niveau il suit les orientations et les objectifs de la Politique PAM sur la problématique hommes / femmes. L'approche utilisée dans cette évaluation a été choisie dans un souci d'utilité : tout en considérant l'importance du principe de redevabilité dans l'évaluation, la Direction du bureau PAM a voulu engager l'ensemble du personnel et des partenaires de mise en œuvre dans un exercice participatif d'apprentissage, pour obtenir une transformation interne ainsi que des recommandations pertinentes pour une révision programmatique. Le but visé est d'améliorer la cohérence institutionnelle et les résultats du Bureau Pays du PAM dans sa contribution à la réalisation de l'égalité de genre (SDG 5) à travers les interventions dans la sécurité alimentaire (SDG 2). Comme résultat additionnel, l'exercice a permis de produire une feuille de route, basée sur le Plan d'action genre régional qui n'était pas encore approprié au niveau pays. Cette feuille de route a été rédigée à travers un travail participatif avec le personnel du PAM pendant les ateliers de formation au cours de l'évaluation.
2. **Sujets et Méthodologie.** Les projets sujets de l'évaluation sont le CP200163, le PRRO200793 et le T-ICSP du 2018, composés de dix activités en total mises en œuvre dans le pays. L'échantillonnage pour les enquêtes de terrain a permis de couvrir toutes les activités du PAM dans 5 régions (Sahel, Centre Nord, Est, Centre, Hauts Bassin) sur les neuf (9) où il est présent. La collecte des données a été faite entre novembre 2018 et juin 2019.
La méthodologie retenue dans le cadre de la présente mission est l'évaluation transformative (Mertens, 2009), et l'approche féministe (Brisolara, Seigart & Sengupta, 2014). Il s'agit non seulement de considérer les différences de genre, mais aussi de prendre en compte le principe de l'égalité entre homme et femme pour identifier les forces et faiblesses de l'action PAM par rapport à sa capacité d'améliorer l'égalité H/F dans les contextes des opérations. Cette approche méthodologique est en pleine cohérence avec la Politique sur la Problématique homme/femme 2015-2020 du PAM (Politique genre PAM).
La matrice et les questions d'évaluation ont été développées en se basant sur les TDR et à travers une combinaison des critères classiques d'évaluation (efficacité, efficience, cohérence, pertinence, pérennité) selon le standard de OECD DAC. La Politique genre du PAM a été prise comme référence pour les sous-questions d'évaluation et les indicateurs. De même, une enquête

préliminaire auprès du personnel a permis de collecter leurs attentes et questionnements pour une prise en compte dans les entretiens avec les bénéficiaires. Des critères typiques de l'analyse genre ont été également pris en compte (accès, contrôle, participation, bénéfice, etc). Au total huit (8) critères d'évaluation ont été utilisés.

Conformément aux orientations contenues dans les TDR, la méthodologie utilisée pour conduire la présente évaluation a été très participative, interactive et basée sur l'apprentissage. L'équipe a créé et utilisé une pluralité d'outils de collecte des données, appliquées à travers quatre (4) types d'activités d'évaluation:

- 1) Revue documentaire et des données secondaires (documents PAM, études externes, contrats avec partenaires, termes de référence du personnel, plusieurs données secondaires) ;
 - 2) Ateliers de formation pour le personnel PAM et avec les partenaires (respectivement 3 et 4, avec différents participantes/s chaque fois) ;
 - 3) Enquêtes de terrain (enquête en ligne préliminaire avec personnel PAM, visites à un échantillon de sites avec activités PAM en cours, entretiens avec les personnes-ressources (responsables des OSC partenaires) y compris les partenaires techniques et financiers (PTF), discussion de group avec bénéficiaires et non bénéficiaires) ;
 - 4) Observation participante ouverte des plusieurs types d'activités menés directement par le personnel du PAM et en présence de partenaires.
3. **Limitations.** Les limitations de cet exercice sont à la fois structurelles et conjoncturelles. L'équipe avait indiqué dès le début qu'une démarche transformative et formative, avec le temps de travail disponible pour les enquêtes de terrain, ne pouvait pas aussi incorporer une analyse d'impact de l'action du PAM. Du reste, la période couverte par l'évaluation était courte pour permettre de mesurer l'impact des activités concernées. A cela s'ajoute le fait que certaines activités d'assistance alimentaire ont été très ponctuelles selon les zones d'insécurité alimentaire. Pour toutes ces raisons, le focus a été mis sur l'évaluation de processus au niveau des partenaires et du personnel.
4. Une autre limitation de cet exercice a été le manque de disponibilité du personnel pour participer aux ateliers et aux entretiens, partager et discuter avec l'équipe les données secondaires et fournir les informations complètes pour permettre de présenter les bonnes pratiques Ce dernier aspect a aussi causé un retard dans la finalisation du rapport. Les données secondaires examinées n'étaient pas complètes ou pleinement désagrégés par sexe.
5. La dégradation de la situation sécuritaire s'est accentuée pendant la période des enquêtes de terrain, et les mesures prises pour garantir la sécurité de l'équipe n'ont pas permis de conduire les entretiens avec les bénéficiaires avec

tous les outils prévus. A cause des risques encourus au Sahel, au Centre-Nord et à l'Est., l'équipe a été obligée de réduire le temps de séjour dans les communautés, la durée des entretiens bénéficiaires ainsi que la diversité géographique des sites d'enquête. Les problèmes de sécurité ont aussi impacté sur la disponibilité de temps et la participation du personnel. Ces contraintes ont influencé négativement l'évaluation en obligeant à réviser la méthodologie initiale.

6. **Résultats.** Les résultats sont présentés suivant la structure de la matrice d'évaluation.
7. Critère 1. **Conscience de genre** – Quelles sont les connaissances et compétences du personnel PAM dans le BP en matière de genre ? Les documents de projet du PAM BF montrent une tendance claire à se conformer aux exigences et standards de sensibilité genre demandées par le PAM au niveau central. Cette conscience de genre apparaît clairement dans l'ICSP où le rôle transformateur du PAM vers une meilleure égalité de genre est bien soulignée. Par contre cette position ne se retrouve pas souvent dans la représentation que les agents donnent de leurs propres mandats et du mandat du PAM. Il y a une déperdition progressive de la conscience de genre (soit des conséquences néfastes de l'inégalité entre H/F, soit de la responsabilité du PAM à adresser ces inégalités qui impactent aussi la sécurité alimentaire) des décideurs du niveau central vers les agents des organisations partenaires chargés de la mise en œuvre concrètes des activités au niveau communautaire. En général, l'équipe a constaté (surtout au début du travail formatif), l'existence d'une certaine peur à entrer dans des dynamiques qui sont souvent considérées privées ou liées à l'identité culturelle. Il y a une forte difficulté du personnel à voir que le PAM est déjà bien dans la dimension privée et culturelle à travers son assistance alimentaire aux ménages et communautés.
8. Une conceptualisation de la différence entre besoins pratiques sexospécifiques et besoins stratégiques de genre est absente dans les discours courants et dans la présentation des interventions. Elles ne sont pas aperçues comme un moyen pour supporter l'autonomisation des femmes, mais il y a en général une insistance sur les aspects de vulnérabilité des femmes et sur leurs besoins de protection. Ces concepts sont les plus mentionnés dans les contrats avec les partenaires de mise en oeuvre, avec quelques rares exceptions où il est fait référence à la Politique Genre du PAM.
9. Dans le BP, le personnel féminin n'atteint pas 40% du total, et se réduit au 31% si on considère le niveau de la Direction. Cependant, il y a encore une certaine difficulté à identifier les points critiques et à créer les conditions favorables à l'augmentation du nombre de femmes parmi le personnel. On constate un réel

intérêt de la direction centrale et des responsables de sous-bureaux à augmenter la présence du personnel féminin pour atteindre l'égalité. Presque la moitié du personnel disait lors de l'enquête préliminaire à l'évaluation n'avoir pas reçu de formation spécifique en genre. Les agents qui s'occupent des activités développées à partir du projet *Purchase for Progress* (P4P) font exception. Ils ont aussi montré une meilleure capacité et une sensibilité à la problématique H/F. Tel n'est pas encore le cas pour la grande majorité des agents du BP PAM.

10. Une structure dédiée à la promotion de l'égalité de genre existe au sein du Bureau Pays depuis 2016 : le *Gender Resource Network* (GRN). Il est composé de quatre personnes qui doivent consacrer 20% de leur temps de travail aux activités relatives au genre. Les membres du GRN sont les seuls qui ont des attributions explicites dans leurs termes de référence liées à la prise en compte de la problématique H/F. Toutefois, les membres sont à des niveaux de responsabilité et compétence différents en matière de genre et dans la gestion du programme, ce qui crée des défis au niveau des capacités d'influence et d'appui technique aux autres collègues dans la mise en œuvre des activités. Parmi les défis observés, il y a l'atténuation de la résistance interne et la préparation et suivi-contrôle insuffisant des organisations partenaires pour la prise en compte de la problématique H/F. Les membres du GRN se contentent de faire la sensibilisation interne sur certaines thématiques (comme la lutte contre les violences basées sur le genre). Le GRN n'a pas des activités formatives pour le personnel pour le renforcement des capacités et ne s'implique pas dans la gestion des ressources humaines.

Le BP n'a pas encore un plan genre, et pour cette raison l'équipe d'évaluation a développé de manière participative une feuille de route basée sur le Plan genre régional pour incorporer la problématique H/F de façon systématique.

11. Au niveau des agents, l'équipe a observé un intérêt très diversifié pour les objectifs de l'évaluation et pour les ateliers formatifs. Quelques agents ont montré un manque d'intérêt explicite pour le thème invoque constamment des urgences pour éviter les rencontres avec les évaluateurs, mais une grande partie de personnel a participé activement, avec un fort intérêt pour l'analyse genre des conditions et du cadre de travail, et les mesures d'amélioration. En général, dans la culture interne au bureau une certaine asymétrie de responsabilités et aussi des droits entre H/F paraît normale, malgré ses implications différenciées sur la carrière professionnelle. On observe que plusieurs mesures de discrimination positive pour les femmes de l'organisation relative à la conciliation entre vie familiale et travail ne sont pas connues ou bien maîtrisées par le personnel. Ils considèrent alors audacieux

d'essayer de combler les gaps d'opportunités entre H et F, même si les mesures existent déjà au niveau contractuel.

12. **2. Pertinence** - Est-ce que l'analyse et l'assistance du PAM prennent en compte la problématique hommes-femmes, les différents besoins et les rapports de pouvoir ? Cette question d'évaluation a été utilisée à plusieurs niveaux, et a été posée de manière séparée pour trois aspects du travail du PAM que sont : **a) le diagnostic de la sécurité alimentaire ; b) la conception des différents activités ; c) la mise en œuvre opérationnelle des activités.**

13. a) Sur le travail de diagnostic du PAM l'équipe a conduit une analyse critique qui a mis en évidence plusieurs constats. D'un côté, un constat a été fait sur les limites dans la prise en compte des dynamiques de genre qui existent dans le travail de diagnostic réalisé par le PAM. En effet, il y a une insuffisance dans la collecte de données désagrégées ainsi que l'absence d'une analyse systématique des données disponibles pour comprendre l'interaction entre les rapports de genre et la sécurité alimentaire. De l'autre côté, l'analyse a montré comment dans les interactions avec le système de diagnostic du Gouvernement et des parties prenantes qu'est le Cadre harmonisé, le travail d'évaluation de la sécurité alimentaire paraît fortement biaisé par rapport au genre. Effectivement, la manière d'interpréter les piliers de la sécurité alimentaire, et les hypothèses diagnostiques sous-jacentes à la collecte, analyse et interprétation des données dans le Cadre Harmonisé révèlent un imaginaire de la société rurale burkinabé avec des rôles et des identités de genre plutôt rigides. La femme est encore considérée comme étant très dépendante de l'activité de l'homme pourvoyeur de son ménage, et la sécurité alimentaire des familles est fortement tributaire du rendement du travail agricole masculin.

Dans ce travail critique, l'équipe a remarqué aussi des incohérences interprétatives internes aux diagnostics, comme le cas du Centre Ouest, où l'accroissement de la production agricole (cotonnière) a amené à une croissance du taux d'insécurité alimentaire que le PAM n'est pas réussi à s'expliquer (et que les cartes de vulnérabilité ont – plus ou moins de manière consciente- essayé de cacher).

En utilisant l'analyse critique du discours et la connaissance du contexte, triangulée avec les enquêtes de terrain et validée par les ateliers de formation participative, l'équipe a pu identifier et dévoiler ces hypothèses sous-jacentes, qui peuvent être présentées en huit (8) diverses assertions très chargées du point de vue de la problématique H/F. Ces hypothèses dévoilées sont : 1) – Le Ménage est coopératif et il y a une concordance des valeurs et priorités entre H et F ; Les hommes mangent le même repas que le reste des membres du ménage. Un ménage est, selon la vieille expression utilisée par Henri Mendras,

une unité qui vit “au même pot et au même feu” ;¹ 3 - L'homme est toujours pourvoyeur en tant que chef de ménage ; 4 - le chef de ménage qui a une vision complète pour être le répondant principal pour le questionnaire administré pour le diagnostic de SA(N) est ; 5 - Le travail des femmes est secondaire pour garantir la sécurité alimentaire du ménage. Il n'est pas nécessaire de le comptabiliser la contribution personnelle des femmes ; 6 - La disponibilité de la production familiale dans les greniers est un facteur déterminant de la SA(N) ; 7 - La sécurité alimentaire d'un ménage équivaut uniquement avec le stock de céréales ; 8 - Il n'y a qu'une période de soudure par année, liée à la finition de la production des champs familiales gérées par les hommes.

La critique à l'hypothèse 8 se base sur les constats bien confirmés que les récoltes provenant des champs des hommes, incluant la production de rente (*cash crops*), et la production vivrière (*food crops*), sont normalement gérées par les hommes sans la participation des femmes aux décisions.

Pendant le travail pour identifier et problématiser la dernière hypothèse l'équipe a formulé une hypothèse alternative particulièrement nouvelle. Même si les éléments réunis n'ont pas été suffisants pour la confirmer ou pour la remettre en cause, et même si les différences culturelles du Pays demandent un approfondissement ultérieur de l'analyse selon l'ethnie, cette hypothèse alternative présente une forte potentialité heuristique et pédagogique par rapport à la prise en compte de la problématique H/F. Cette hypothèse alternative affirme l'existence d'une double saison de soudure, une liée à la production céréalière qu'on considère appartenir au chef de ménage mais qui est surtout produit grâce au travail des femmes et des enfants. L'autre production est basée exclusivement sur le travail des femmes aidées par leurs enfants. Elle provient de la petite portion de terre qu'elles cultivent, qui semble être de plus en plus intégrée dans l'économie familiale et utilisée pour nourrir le ménage, et non plus pour les besoins non alimentaires et additionnels des femmes. Dans cette hypothèse alternative, argumentée avec les données des enquêtes de terrain et les données secondaires, on trouve un reflet des critiques à toutes les autres hypothèses dévoilées. Quand la récolte existe et est disponible dans le grenier familial, cela ne signifie pas qu'elle soit systématiquement accessible ou qu'il soit possible pour toute la famille de l'utiliser pour leurs besoins alimentaires.

14. b) L'évaluation de la pertinence dans la conception et suivi des activités (projets, S&E, études, M&E) permet de constater que les insuffisances lors du diagnostic de base reviennent dans la conception de l'activité et dans le S&E.

¹ H. Mendras (1995). Les sociétés paysannes. Eléments pour une théorie de la paysannerie. Nouvelle édition refondue, Paris: Gallimard, p.64.

L'absence d'un bon niveau de connaissances genre empêche le développement d'un cadre d'analyse et d'interprétation que prend en compte et révèle des éléments de la problématique H/F, à plusieurs moments du cycle de projet, y compris la rédaction de rapports. Cela réduit les possibilités d'identification des solutions programmatiques pertinents pour la transformation des inégalités H/F.

Encore important est le constat que l'allocation budgétaire prévue pour activités liées à la prise en compte de la problématique H/F est souvent réaffectée à des autres urgences.

15. c) L'évaluation de la pertinence de la conception et architecture des activités a été conduite à travers une revue systématique de chacune des dix (10) actions couvertes par l'évaluation (présentées dans le texte du rapport et aussi dans un tableau synoptique détaillé dans l'Annexe 4). L'existence des discriminations positives pour combler les inégalités de genre a été considérée comme un critère de sensibilité genre. Les résultats montrent que seulement les actions du PAM au Burkina Faso qui arrivent à toucher le niveau intra-ménage, proposent des traitements différenciés H/F et des 'discriminations positives' avec des actions ciblées. Elles sont donc sensibles au genre et orientées à répondre à la différence et aux inégalités de genre. Ces activités sont surtout plus orientées vers les questions de protection plutôt que de concerner l'autonomisation des femmes, en se basant sur l'appréciation de certaines conditions biologiques. En général, le PAM est plus prêt à reconnaître et à répondre à certaines vulnérabilités des femmes liées à leurs conditions biologiques particulières (grossesse, allaitement) ainsi qu'à certaines vulnérabilités de genre créées par les systèmes culturels et socio-économiques.

16. **III. Efficacité - Est-ce que la réalisation des activités du PAM amène des opportunités d'amélioration des relations entre H et F et d'autonomisation des femmes à travers une participation véritablement égale des sexes ?** Cette question d'évaluation aussi a trouvé réponse à travers un travail d'analyse systématique des informations concernant chaque action (voir aussi l'Annex 4). Globalement, on peut dire que l'efficacité des interventions du PAM selon les critères de genre (participation effective à la prise de décision, et transformation des équilibres vers l'amélioration des relations H/F) a de fortes potentialités et montre aussi quelques résultats intéressants. Mais, les modalités actuelles de collaboration avec les partenaires de mise en oeuvre présentent des limites évidentes et même des obstacles pour atteindre des résultats de qualité. Le système courant pour réaliser le principe guide du PAM du « faire faire » risque de jouer négativement sur l'efficacité en termes de genre. Notamment, les partenaires

ne sont pas trop exigeants sur la qualité des mécanismes de participation égale H/F mis en place, et ne sont pas guidés non plus dans cette direction à travers des instruments institutionnels de suivi-contrôle du PAM, comme les indicateurs de rapport. Le système de quotas pour les femmes existe seulement dans une activité, le *Food For Assets* (FFA) et le fait qu'il soit facilement respecté n'est pas étudié pour en vérifier la cause. Le problème de divers coûts d'opportunité des activités d'assistance, lié aux identités de genre, n'est pas considéré : dans le FFA, la différence entre performance attendue par H et F est basée sur des différences biologiques et non sur les rôles et responsabilités différents assignés par la société. Par contre une activité basée sur une discrimination positive par âge, à savoir les cantines scolaires, donne des bons taux de rétention des élèves inscrits. La ration à emporter réservée aux jeunes filles des classes CM1/2 obtient aussi des bons résultats de rétention scolaire (même si socialement cela peut être mal interprété ou non compris). Malheureusement, la vulnérabilité des jeunes filles augmente après la CM1/2 quand elles changent de cycle d'enseignement et arrivent au post-primaire et secondaire. En ce moment, il n'y a plus d'assistance alimentaire du PAM. Les années passées au post-primaire et secondaire sont très difficiles pour les jeunes filles et garçons, loin de leurs parents et car ils sont sans soutien économique et alimentaire suffisant. Mais, elles sont plus particulièrement dangereuses pour les jeunes filles, à cause de la sexualité transactionnelle en nourriture et les grossesses précoces et non désirées qui en découlent et peuvent compromettre leur parcours d'autonomisation.

17. Parmi les activités évaluées, celles visant le renforcement des chaînes de valeur montrent des résultats très positifs à cause des pourcentages élevés de femmes engagées dans les Organisations Paysannes (OPs) soutenues par le PAM. Des améliorations sont possibles (et suggérées par l'équipe) en tenant en compte du fait que – comme analysé dans la section cohérence – l'augmentation de la production et la vente familiale peuvent ne pas être tenir compte de la sécurité alimentaire ou encore l'amélioration de la condition de la femme au sein du ménage. L'action ciblée pour l'autonomisation des femmes dans les OPs est nécessaire. Aussi, une révision de l'outil d'autoévaluation du P4P (proposée en Annexe) peut être utile pour monitorer comment les femmes et les hommes bénéficient de l'activité et si le bénéfice est équitable au sein des OPs et des ménages impliqués.
18. La participation à la prise des décisions relatives aux interventions d'assistance est encore minimale pour les femmes, et les partenaires de mise en œuvre ne sont pas bien équipés pour la renforcer. Un exemple très positif que peut devenir un modèle à multiplier, est donné par les organisations de mutualité entre les personnes vivant avec le VIH (PVIH) : elles sont soutenues

directement par l'assistance du PAM en tant que partenaires de mise en œuvre. Présentement, une forte attention est de mise pour l'inclusion des membres féminins et pour assurer leur participation active à la prise de décision. A cela s'ajoute l'expérience que le PAM est en train de conduire avec l'approche « Planification communautaire participative » (PCP). Elle génère des résultats et des possibilités très intéressantes, pour obtenir une participation plus effective des population et des femmes en particulier à la prise de décision, y compris a la définition des **instances décisionnelles**.

19. L'approche programmatique du PAM visant l'amélioration de la résilience des populations bénéficiaires à travers le FFA intègre des mesures d'urgence avec des initiatives de développement à moyen et longue terme. Cette approche a un grand potentiel d'incorporation des actions transformatrices des relations inégalitaires H/F, comme indiqué par la Politique du PAM. Toutefois, on peut dire que ce potentiel est partiellement développé, et que l'efficacité pourrait être significativement améliorée si le souci d'inclusion égale H/F était plus central dans les choix programmatiques et de mise en œuvre, non seulement dans le processus d'intervention, mais aussi au niveau des bénéficiaires de l'action du PAM.
20. Pour ce qui concerne la participation à la prise de décision au niveau de ménage, on constate que le fait que les femmes soient minoritaires affecte négativement l'efficacité de l'assistance. Les femmes sont incitées à exercer des décisions sur leur propre temps, travail, ressources, corps et aussi à participer au choix pour l'allocation des ressources du ménage selon leurs valeurs et leurs besoins. Pourtant, des actions plus explicites de sensibilisation sur les droits humains et donc les droits des femmes semblent être des mesures d'accompagnement plutôt nécessaires qu'accessoire pour garantir l'efficacité de l'assistance. En même temps – comme déjà traité dans la section sur la pertinence – renforcer la sensibilité du système de S&E est nécessaire pour capturer ce type de problème et pour reformer la structure des activités pour la prise en compte de l'égalité H/F.

21. IV – Efficience - Comment le type de compréhension courante et le niveau d'intégration actuelle de la problématique genre dans les projets influencent-ils leur efficience ? La présente évaluation a constaté que les programmes du BP au Burkina Faso ne prennent pas comme base dans toutes les activités, l'hypothèse devenue classique dans l'approche genre du PAM à partir des années '90, visant à tendre de manière efficiente vers l'objectif de mettre fin à la famine.

Cette hypothèse considère que le ciblage des femmes est un moyen efficient (sans diversion) pour la distribution équitable de nourriture dans les ménages, étant donné la responsabilité presque exclusive qu'ont les femmes de nourrir les familles à travers la préparation quotidienne des repas tout au long de leurs vies. L'équipe a constaté qu'en dehors des activités de prévention et de lutte contre la malnutrition, le choix n'est pas fait de remettre l'assistance entre les mains des femmes. Non seulement ce choix présente un conflit interne avec la tradition relative à la problématique H/F du PAM, mais montre des limites en termes de possible détournement de l'assistance au niveau intra ménage, comme confirmé par les enquêtes de terrain.

22. Sur la même base, on peut affirmer que le passage de l'assistance en aliments à l'assistance en espèces peut aussi impliquer une réduction d'efficacité spécifiquement au niveau des femmes, dû à leur illettrisme, à leur très faible pouvoir de négociation au niveau intra ménage, et au risque accru de détournement de l'assistance à d'autres fins. Le niveau de compréhension de ce risque de la part du PAM et de partenaires au niveau intra ménage est encore trop limité. Par contre, le programme est en train d'augmenter la proportion d'assistance en cash, surtout face à la quantité très importante de personnes déplacées causée par la vague d'insécurité. Des innovations nécessaires sont : i) remise de l'assistance aux femmes, ii) sensibilisation adéquate des communautés. A cela peuvent s'ajouter : le renforcement des mesures pour amoindrir le risque de soustractions de ressource de l'assistance grâce à une plus grande visibilité du numéro vert, une meilleure utilisation des données qui proviennent de ce service, et un suivi renforcé par enquêtes qualitatives systématiques dans le Post Distribution Monitoring (PDM) au niveau intra ménage.
23. L'affectation réelle des ressources financières du PAM aux activités genre n'a pas été clairement documentée par les évaluateurs par manque d'informations. Actuellement, il n'est pas possible de vérifier si l'affectation prévue de 15% du budget correspond au taux d'exécution financière. Changer le système de rapportage pour garantir une traçabilité de l'utilisation des allocations est donc important.
24. L'affectation de 20% de la ressource temps à l'opérationnalisation de la problématique H/F est notifiée au personnel du GRN. L'existence de cette pratique permet de s'apercevoir de la difficulté du personnel du GRN à maintenir la proportion assignée au genre dans leurs termes de références. Un plan d'action genre basé sur la structure du plan régional pourrait mieux améliorer l'utilisation du temps. La feuille de route rédigée comme résultat de l'évaluation transformative (voir en Annexe dans le Vol. II) va exactement dans cette direction et constitue la base de ce plan.

25. Pour renforcer l'efficacité de la prise en compte de la problématique H/F, il convient d'une part de réviser les TdR du personnel (comme suggéré pour améliorer l'efficacité), et d'autre part de revisiter les relations avec les partenaires en introduisant dans les contrats, des clauses de redétabilité par rapport aux résultats genre. Il faudrait aussi renforcer les capacités de partenaires (ou choisir des structures plus compétentes) en matière de genre, exiger les divers standards de performance dans l'opérationnalisation et dans le rapportage (sur la participation de femmes à la prise de décision et aux ressources), améliorer la communication régulière en s'assurant la présence de la thématique H/F, veiller à l'équité H/F de la composition du personnel des organisations partenaires, considérer aussi l'expérience positive des organisations engagées dans l'assistance aux PVIH.
26. Il est aussi important de développer plus d'attention à la contribution volontaire des bénéficiaires car elle augmente l'efficacité de l'activité du PAM. La proportion de la contribution des hommes et femmes est inconnue. Par conséquent, il est aussi difficile de comprendre s'il s'agit d'une situation d'inégalité, comme relevé pendant les enquêtes de terrain, que semblent pénaliser surtout les femmes.
27. Une meilleure exploitation de la base de données existante de la part du personnel de S&E et VAM est aussi une mesure nécessaire pour augmenter l'efficacité (et aussi l'efficacité, comme expliqué) des opérations PAM. Il y a une quantité énorme d'information déjà disponible. Mais, elle est sous exploitée parce que non interprétée de manière systématique selon la problématique H/F pour produire des rapports.

28.V. Impact - Dans quelle mesure et direction l'intervention du PAM transforme les relations H/F ? Même si cette évaluation est plus axée sur l'analyse du processus, et en particulier sur les critères I, II, III, des constats par rapport à l'impact du PAM sur les relations H/F dans les sociétés existantes au Burkina Faso sont ressortis. D'un côté, l'équipe trouve que le PAM soutient des hypothèses diagnostiques basées sur des clichés qui ne semblent plus être représentatifs de dynamique des rapports H/F de la société rurale contemporaine au Burkina Faso. Ils ne prennent pas en compte le véritable niveau actuel de contribution du travail des femmes à la sécurité alimentaire dans le pays, contribuant négativement au niveau symbolique, et dans les relations avec les partenaires étatiques, à l'aggravation des inégalités entre les sexes. Toujours au niveau symbolique, l'équipe observe que dans la mise en oeuvre des activités du PAM, on retrouve souvent le renforcement du sous-tendu que les femmes *doivent* s'occuper des activités non rémunérées de soins, surtout la préparation de la nourriture. Ce sont les femmes qui reçoivent les informations sur la nutrition et pour la préparation des farines

améliorées. Ce sont elles seules qui sont encouragées à venir faire dépister les enfants pour prévenir et traiter la malnutrition. L'impression que le PAM soutient et accepte la division asymétrique des responsabilités H/F est indirectement confirmée aussi par l'absence d'actions explicites de plaider pour changer la division sexuelle des rôles et responsabilités. Mais de l'autre côté, certaines activités du PAM orientées vers le développement du travail rémunéré pour les femmes comme le Projet Lait et P4P, ou encore le FFA, ont généré une satisfaction des femmes bénéficiaires et un sentiment de reconnaissance envers le PAM. Ces activités contribuent à la fois à la valorisation des femmes dans les communautés et à un niveau significatif d'autonomisation. C'est exactement ce constat relevé soit dans l'expérience du PCP, du P4P et du Projet Lait qui a amené à les présenter comme des bonnes pratiques du PAM au Burkina Faso en matière de genre, présentées dans le Vol. II des Annexes.

29. **VI. Do no Harm - Dans quelle mesure les projets du BP ont pris en charge la protection des tous/toutes bénéficiaires ?** Dans sa propre perception le BP PAM dit s'investir beaucoup dans les mesures de protection. Sur les sites de distribution, notamment au camp de Godebou, un mécanisme complexe et intelligent favorise l'accès aux ressources par tous les bénéficiaires en général, en particulier les personnes avec besoins spécifiques (PBS) que sont les handicapés, femmes enceintes, personnes âgées. Par contre, pendant les enquêtes de terrain, l'équipe a pu constater qu'une considération plutôt superficielle est réservée aux normes de protection pour les travaux dans certaines activités de FFA (ramassage des pierres et aménagement des cordons pierreux, Zaï). Sur la base des constats de terrain et des entretiens, on peut dire que les protocoles de protection existent et sont connus par le PAM et ses partenaires. Mais, le système de contrôle de la qualité de la mise en oeuvre de ces protocoles de la part des partenaires semble être insuffisant. Par ailleurs, l'analyse des informations disponibles sur la protection ne rentre pas dans la révision systématique des approches d'intervention, parce que même le PAM n'a pas un accès régulier à ces informations gérées par UNHCR ou d'autres partenaires. La violence basée sur le genre est évoquée dans plusieurs sites d'intervention, mais le PAM n'est pas encore équipé pour s'attaquer adéquatement à ce problème. Par exemple, les activités très positives du point de vue genre comme P4P, risquent ainsi de générer des résultats positifs apparents mais avec une contribution invisible et non rémunérée des femmes, comme analysé de manière collaborative pendant les ateliers avec les OPs et décrit dans le Tableau sur « l'économie de confiscation » (Annexe 3).

30. **VII. Pérennité - Quelles sont les chances que les résultats en direction de protection, participation égale et prise de décision soient pérennisés dans les groupes bénéficiaires et dans le BP PAM ?** L'incertitude d'une partie du personnel sur la légitimité pour le PAM de travailler pour l'égalité de genre est un risque direct à la pérennité des activités. Le travail suggéré dans la feuille de route répond à ce problème. Les activités visant au renforcement de la capacité nationale à travers le soutien au SAP, le P4P national et le programme des cantines scolaires n'ont pas encore un impact notable en termes de mise à l'échelle dans le pays. Les bonnes pratiques développées par le PAM dans les activités correspondantes doivent être alignées et diffusées pour une appropriation structurelle de la problématique H/F, si non la pérennité ne peut pas être envisagée.

31. Les activités dites « de résilience » constituent par excellence un type d'intervention qui nécessitent de viser la pérennité. Le choix du PAM d'utiliser l'approche PCP est remarquablement positif aussi dans cette perspective. Un renforcement de capacités techniques, pour le PAM et pour les partenaires, sur les techniques de facilitation inclusive et de mobilisation communautaire, et sur les potentialités de l'agroécologie (surtout en combinaison avec l'égalité de genre) peut contribuer à pérenniser les acquis de FFA ainsi que la réponse aux changements climatiques et la recherche de la sécurité alimentaire.

32. Étendre l'approche PCP aussi aux sites d'assistance aux personnes déplacées peut ouvrir une démarche différente de communication entre le PAM et les bénéficiaires. Cela permettra de développer une alliance en vue de la résilience au-delà de l'intervention d'urgence immédiate, et pour mieux adapter les activités PAM pour prendre en compte les recommandations de cette évaluation.

Etant donné que PAM vient d'introduire aussi au Burkina Faso le recensement digital et biométrique des bénéficiaires, dit SCOPE, l'équipe suggère le développement d'un accord avec le Gouvernement pour le connecter avec les efforts étatiques d'attribution des pièces d'identité à la population. Sans pièces d'identité, les femmes sont contraintes de partager le cash qu'elles reçoivent avec les hommes qui leur prêtent leurs cartes nationales d'identité burkinabè (CNIB) pour s'enregistrer. Considérant le fait que les femmes ont plus de difficultés en termes de mobilité et de coût pour obtenir une CNIB cette option sera des plus utiles pour elles.

33. **VIII. Cohérence - Quel degré de cohérence (interne, nationale et internationale) est présente dans les projets du BP ?**

Les documents de projets analysés montrent une bonne cohérence générale avec la Politique genre du PAM. L'évaluation a mis en exergue des

insuffisances au niveau de l'appropriation interne de la Politique par le staff pour concrétiser les objectifs en matière de problématique H/F sur le terrain. La description des objectifs et des activités montre une cohérence aussi avec l'Agenda 2030 des Nations Unis et avec l'Agenda 2063 de l'Union Africaine même si sans mentionner les ODD et Aspirations précises de référence en matière de genre. Le PAM est partie prenante de l'UNDAF et se réfère à ce document collectif dans le cadre de planification de ses activités au niveau national. En bonne cohérence avec l'Axe 3 sur la croissance inclusive et durable de l'UNDAF, les textes des projets dans le période 2016-2018 étaient focalisés sur une démarche de développement, et leur interprétation de la protection, surtout avec l'ICSP, était devenue protection sociale et soutien à l'emploi, surtout des femmes et jeunes.

34. Il y a une bonne cohérence entre les objectifs spécifiques de la Politique genre du PAM et ceux de la Politique Nationale genre du Burkina Faso. Les objectifs des projets du PAM sont aussi cohérents avec la Politique genre du Pays et avec le Plan National de Développement Économique et Social (2016-2020), mais plus faibles et moins orientés aux aspects des droits de femmes.
35. Le PAM est déjà très actif dans le Cadre de concertation des PTF en genre et développement au Burkina Faso. Il faut aller plus loin pour développer des partenariats actifs et efficaces sur le terrain, basé sur la cohérence avec la Politique genre du PAM, pour pouvoir générer plus de résultats durables dans les interventions dans le domaine du genre au Burkina Faso.
36. **Leçons apprises.** Cinq points principaux peuvent être retenus de l'évaluation :
 - Leçon 1** - Sans une démarche systématique d'institutionnalisation du genre le BP du PAM ne pourra pas atteindre les effets et résultats attendus par la Politique Genre PAM globale.
 - Leçon 2** - Il ne suffit pas de mettre à la disposition du personnel du PAM des outils de formation sur une plateforme d'auto-formation pour qu'il soit automatiquement sensibilisé, formé et compétent. Un suivi contrôle post-formation est nécessaire
 - Leçon 3** - Utiliser le budget genre comme une conditionnalité pour l'approbation des programmes des bureaux et de leurs budgets est un couteau à double tranchant.
 - Leçon 4** - Les objectifs et les orientations de la Politique sur la problématique H/F du PAM sont très clairs et basés sur les droits humains. Il faut une responsabilisation des parties prenantes pour les concrétiser sur le terrain.
 - Leçon 5** - On ne peut travailler pour changer les relations hommes femmes dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle en refusant de travailler au sein des ménages là où les inégalités de genre s'exercent le plus et font plus de victimes.

37. Recommandations. Les recommandations proposées par l'évaluation sont plusieurs et détaillées, parce que basées sur le travail participatif et une approche transformative, et parce que déjà en grande partie validé par les parties prenantes interne au PAM BF et par les partenaires qui ont participé. Comme demandé par le personnel de l'Unité Programme, une section est consacrée aux détails des renforcements suggérés spécifiquement pour les activités de réponse à la saison de soudure. Toutes les recommandations sont présentées ici en forme compacte dans un tableau ci-dessous (et en détail dans le rapport).

Tableau i. Synopsis des recommandations et des responsabilités

Axe	Action	Haut mgm	Programme	GRN	S&E	VAM	Procurement	Ressources Humaines
1 - Gestion du personnel	Mise en oeuvre de la feuille de route genre	X						
	Recrutement d'un pourcentage plus élevé de femmes	X						X
	Renforcement de la communication et échange sur les sujets liés à la problématique H/F, en incluant tout le personnel	X		X				
2 - L'organisation interne des fonctions et des ressources financières	Renforcer le S&E pour la transformer en "Suivi, Analyse, Genre et Évaluation" (SAGE).	X	X					
	Revoir le cadre collecte-analyse pour les diagnostics et S&E		X	X	X	X		
	Renforcer le GRN et le transformer en GRN+	X	X					
	Créer budget genre dédié et spécifique pour le GRN+	X	X					
	Identifier un Sous bureau pilote pour tester les recommandations	X	X					
3- Relations avec les partenaires et les bénéficiaires	Revoir contrats de partenariat et y inclure des clauses de résultats genre		X				X	
	Renforcer l'utilisation de l'approche PCP						X	
	Diffusion capillaire de l'information au sujet du service du numéro vert pour les bénéficiaires				X			
	Activités de sensibilisation sur la problématique H/F au sein de la population bénéficiaire	X		X				
	Promouvoir une discussion publique sur les VBG et les relations d'exploitation dans les activités PAM		X	X				
4 - Coordination avec les	Possibilité d'un partenariat stratégique avec la FAO (PAM PCP <-> FAO Clubs Dimitra		X	X				

autres acteurs de coopération	Possibilité partenariat avec ONUFEMME		X	X				
	Facilitation de la création d'une table de concertation genre régionale selon le modèle national		X	X				
	Appui à l'Etat pour genre et questions humanitaires							
5 - Recommandations détaillées programmatiques pour activités de résilience	Appropriation des valeurs de la Politique Genre		X	X	X			
	Vérification des hypothèses double saison de soudure	X	X					
	Proposer révision Cadre Harmonisé selon le genre			X	X			
	Concentrer plus d'attention sur jeunesse	X	X					
	Promouvoir la sécurisation foncière pour les femmes		X	X				
	Lancer études sur impact agribusiness vers sécurité alimentaire et genre				X	X		
	Renforcer techniques de bio-régénération de terres		X		X			
	Recenser les espèces comestibles et organiser la diffusion des connaissances		X	X				

1. Introduction

38. Le Programme Alimentaire Mondial (PAM) a adopté une Politique sur la problématique homme-femme pour la période 2015-2020 (Politique genre), assortie du plan d'action régional « De la parole aux actes », en vue de « transformer les opérations et les programmes afin que le PAM puisse fournir des services plus efficaces et plus efficaces à tous ceux auxquels il vient en aide »². L'évaluation décentralisée sur les questions de genre dans les interventions du PAM au Burkina Faso de 2016 à 2018 a été initiée pour mesurer les progrès réalisés par l'organisation dans ce domaine, conformément à sa mission d'assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages. De plus, dans le cadre du Plan Stratégique du Bureau Pays (CSP, 2019-2023), le PAM a besoin des leçons apprises de l'évaluation pour renforcer son approche transformative des relations entre les sexes, en s'appuyant sur des évidences de terrain.

39. L'évaluation a deux objectifs qui se renforcent mutuellement : la responsabilité et l'apprentissage. Vu le caractère transformatif et aussi formatif de cette évaluation, l'accent a été mis sur la dimension de l'apprentissage, c'est-à-dire :

- analyser le niveau d'attention, de compréhension et d'engagement du personnel du Bureau Pays (BP) par rapport à la problématique homme/femme, tout en facilitant l'auto-évaluation, la réflexion et en renforçant les capacités d'autocritique des participants en matière de genre;
- analyser la sensibilité au genre du diagnostic de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, depuis la conception, la mise en œuvre jusqu'au Suivi-évaluation (S&E) des activités du PAM, et identifier les biais possibles dans les différentes étapes du cycle de projet ;
- collecter les données à travers une pluralité de méthodes, y compris le partage d'information par les participants, et faciliter l'analyse et la validation participatives;
- renforcer la compréhension du personnel PAM de la responsabilité institutionnelle en matière d'égalité de genre;
- tirer les leçons et les meilleures pratiques pour améliorer les interventions, en vue de promouvoir une approche transformative des relations sociales.

40. Dans les étapes parcourues pendant la mise en œuvre de l'évaluation (définition initiale des termes de référence en février-mars 2018, formulation du rapport de démarrage en octobre-décembre 2018, phase de terrain et analyse en avril-août 2019) plusieurs changements sont intervenus. Le plus

² Programme Alimentaire Mondial (2016). Plan d'action concernant la problématique hommes-femmes. De la parole aux actes.

important a été la renégociation de certains aspects des termes de références (TdR) pour mettre l'accent sur l'apprentissage dans l'action. En effet, pour obtenir le résultat demandé par la direction du BP du PAM, à savoir, réaliser une évaluation efficace et capable de corriger les points faibles du programme et de l'organisation par rapport à la prise en compte du genre, l'équipe a proposé un travail fortement participatif, avec une méthodologie formative et transformative. La direction du BP PAM, tout comme le chargé de l'évaluation et le responsable du Bureau régional de l'évaluation (OEV), ont bien accueilli la nouvelle formulation. Cette méthodologie participative d'évaluation de processus répondait mieux aux motifs qui sous-tendaient la décision pour une évaluation thématique genre. En plus de la collecte de données à travers la revue documentaire, les entretiens avec le personnel et les parties prenantes et les enquêtes de terrain, l'équipe de consultants, en collaboration avec le groupe de référence interne, a conduit sept (7) ateliers de formation, trois (3) ateliers pour le personnel du PAM et quatre (4) pour les partenaires (OSC, Ministères, etc.). Ces ateliers visaient à examiner de façon participative le niveau de connaissance de la Politique genre du PAM, les activités réalisées pour sa mise en œuvre au Burkina Faso, et à identifier les changements nécessaires à travers l'autocritique des pratiques genre du Staff PAM et des partenaires de terrain. Ces formations ont été des occasions de réflexion collective, d'analyse collaborative, de renforcement des capacités et aussi de collecte de données pour l'évaluation.

41. La détérioration dramatique de la situation sécuritaire d'une part et la question de la disponibilité effective des ressources, d'autre part, ont amené, dans la phase de terrain, à réduire le travail initialement prévu avec les bénéficiaires. Cela a eu un impact négatif sur l'échantillonnage, sur les rencontres et enquêtes avec les bénéficiaires dans les communautés assistées, et sur les possibilités d'observation directe envisagées au départ. En accord avec la direction du BP du PAM au Burkina Faso, l'équipe a privilégié un travail interne avec le personnel PAM et les partenaires grâce aux sept (7) ateliers tenus dans cinq (5) localités. Ces ateliers ont touché 137 personnes dont 48 membres du personnel du BP PAM (43,75% de femmes) et 89 partenaires parmi lesquels les femmes représentaient 40,4% des participants (Cf. Tableau 4). En plus des ateliers d'auto-évaluation formative, des enquêtes qualitatives de terrain ont été réalisées sur 15 sites visités dans quatre (4) régions (Sahel, Est, Centre Nord et Hauts-Bassins) selon un échantillon représentatif des activités du PAM au Burkina Faso pendant la période 2016-2018. L'équipe de consultants et les participants/es ont focalisé l'attention particulièrement sur trois (3) lignes d'activités, identifiées comme bonnes pratiques: 1) l'approche « Participatory Community Planning », ou Planification communautaire participative (PCP), 2)

l'activité qui correspond à l'Action 7 dans l'ICSP - Appui aux chaînes de valeurs des petits producteurs (au profit des agropasteurs; une activité qui faisait précédemment l'objet du projet pilote de P4P) et enfin 3) le projet lait introduit dans le CP 200163, lors de la révision budgétaire de 2015 et reprise dans l'activité 3 de l'ICSP à savoir, le programme de cantine scolaire dans la région du Sahel.

42. Ces choix sont en ligne avec la conviction du PAM qui tient le P4P au niveau global pour un instrument majeur de transformation des relations de genre, d'autonomisation et d'autoconscience des femmes et d'appropriation de leur pouvoir d'action³. C'est cette vision du PAM, qui justifie l'utilisation de la démarche transformative et féministe dans le cadre de la présente évaluation. Il ne s'agissait pas seulement d'évaluer la sensibilité genre de l'action du PAM au Burkina Faso, mais aussi d'examiner la capacité réelle de cette action à améliorer l'égalité de genre aux différents niveaux d'intervention de l'organisation à travers les activités mises en œuvre.
43. Pour ce qui est des parties prenantes, on distingue : a) Les parties prenantes internes : le personnel du BP du PAM (avec le siège de Ouagadougou, les sous-bureaux de Fada et Dori, et les bases de Kaya et Ouahigouya) considéré comme le groupe principal de participants à l'évaluation ; le Bureau Régional PAM de Dakar, le Siège du PAM, y compris le Bureau de Genre (GEN) et le Bureau de l'Évaluation (OEV). b) Les parties prenantes externes : les différents partenaires étatiques et privés et les bénéficiaires, considérés comme les participants secondaires à l'évaluation. Parmi les partenaires, il faut distinguer les partenaires gouvernementaux (MS, MFSNF, MAAH, MENA, SP-CNPS), les Equipes Pays des autres agences des Nations Unies (UNCT, HCR, FAO, IFAD, UNICEF, UNFPA), les partenaires multilatéraux (Banque Mondiale, Banque Africaine de Développement, Union Européenne, CILSS, CEDEAO) les partenaires bilatéraux (Canada, Danemark, France, Suède, etc.) les ONG nationales et internationales et autres partenaires de mise en œuvre.⁴
44. Ces parties prenantes constituent en même temps les utilisateurs de l'évaluation. Les utilisateurs primaires de cet exercice participatif et du rapport

³Cf. WFP (2014). *P4P's Women's Empowerment Pathways: Roadblocks and Successes*. On lit dans le résumé à la page 1 : "[...]WFP has approached gender mainstreaming in its Purchase for Progress (P4P) initiative, [...] P4P contributed to empowering smallholder women farmers over a five-year pilot period. [...] WFP went beyond adopting symbolic gender considerations to embrace a transformative agenda in the drive for women's economic empowerment. The analysis centres on three inter-related themes of empowerment: social empowerment, economic empowerment, and empowerment through capacity building. The paper contrasts current achievements with the strategic goals and expected gender outcomes expressed in the P4P initial grant proposal and other interim documents, such as occasional papers I and II. [...] More importantly, it pinpoints the P4P Global Gender Strategy as a major instrumental tool."

⁴ Voir les Annexes du Rapport de Démarrage de l'Évaluation thématique genre du PAM au Burkina Faso (2016-2018)

final sont le BP et ses partenaires. Les ministères, en tant que partenaires du BP PAM pourront utiliser les résultats de cette étude pour améliorer leurs diagnostics et leurs actions dans le domaine du genre et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Le Bureau Régional (BR) et l’OEV, tout comme le Siège en sont les utilisateurs secondaires : dans le processus décisionnel, dans le cadre de la formation continue du personnel, pour la supervision d’ensemble, pour les compte-rendu annuels au Conseil d’Administration, ou bien pour des fins de plaidoyer ou de levée de fonds auprès des partenaires financiers membres du Fonds Commun Genre et des autres membres du Cadre de Concertation des PTF Genre. Les bénéficiaires eux-mêmes pourront se servir des leçons et recommandations pour dialoguer avec les partenaires au développement. Enfin, les conclusions liées à la pertinence, et basées sur la critique des hypothèses implicites aux différents diagnostics, ont été présentées au Forum International Francophone de l’Evaluation (FIFE) de novembre 2019 organisé par le Réseau Francophone des Évaluateurs (RFE). La présentation a été l’occasion de plaider pour une meilleure intégration de la démarche transformative dans la méthodologie des évaluations.

45. Une des recommandations de l’évaluation finale du programme REACH au BF (2017) portait sur la nécessité d’intégrer dans le plan initial, le système de suivi, les indicateurs et les outils un meilleur traitement du genre, afin d’améliorer la conscience et la prise en compte du genre dans les aspects de nutrition.⁵ La présente évaluation a trouvé cette recommandation encore très pertinente, et a exploré en profondeur des solutions pratiques de façon participative pour transformer le programme dans ladite direction. Trois (3) autres évaluations (liées au programme P4P) et une étude au niveau du BP ont porté explicitement sur la thématique genre : 1) Le genre dans le projet P4P (2011), 2) un rapport complémentaire final sur les aspects genre de la phase pilote P4P (2013), et 3) une analyse sur genre et marché. Cette évaluation a confirmé la pertinence et l’actualité de plusieurs recommandations du premier document,⁶ et a observé un affaiblissement (au regard des constats du deuxième document)⁷ de l’élan initial du programme à soutenir l’émancipation des femmes à travers le P4P. Quant au troisième document⁸ ses constats, encore valides ont été incorporés dans la critique systématique opérée sur le cadre d’analyse de la sécurité

⁵ Decentralized Evaluation. Thematic Evaluation – End of Term Evaluation Renewed Efforts Against Child Hunger and undernutrition (REACH). Burkina Faso Case Study, September 2017.

⁶ Projet « Achats au service du Progrès » « Purchase For Progress » (P4P). Etude de cas. La question du genre, PAM, septembre 2011

⁷ Projet « Achats au service du Progrès » (P4P). Rapport final. Etude complémentaire genre P4P. Projet « Achats au service du Progrès ». PAM, janvier 2013.

⁸ Genre et marché : étude de cas VAM - PAM Burkina Faso. Rapport Final, Juin 2016

alimentaire (et nutritionnelle), document dans lequel les dynamiques de genre sont bien expliquées.

1.1 Vue d'ensemble du sujet de l'évaluation

46. Il s'agit d'une évaluation thématique, formative et transformative sur les questions de genre dans les interventions du PAM au Burkina Faso de 2016 à 2018. Elle porte sur l'appréciation du niveau de sensibilité genre soit du personnel du BP PAM que des interventions (conception et mise en œuvre), et sur la capacité des interventions du PAM à transformer et à réduire les inégalités de genre dans le contexte des trois projets sujets de l'évaluation⁹ décrits dans le Tableau 1.

Tableau 1 : Sujet de l'évaluation

Projet	Période	Budget	Bénéficiaires prévus	
CP 200163	2011-2015 amendé 9 fois et prolongé jusqu'au 31-12-2018	prévu : 50 333 593 USD révisé : 56 229 126 USD	F 499 000	H 388 000 Tot 888 000
PRRO 200793	1-07- 2015 au 30-06-2017	prévu : 45 508 799 USD révisé : 51 078 027 USD	F 685 600	H 498 300 Tot 1 183 900
Transitional Interim Country Strategy program T-ICSP	01-01-2018 au 31-12-2018	prévu : 25,555,873 USD révisé : à 51 078 027 USD	F 212,854	H 153,378 T 366,232

47. En analysant les documents présentant les cas d'étude, on s'aperçoit que le texte du projet CP 200163 est le moins articulé par rapport genre. Il se limite à rappeler que la Politique genre s'applique à toutes les activités et présente quelques indicateurs désagrégés par sexe. Le PRRO 200793 n'a pas dédié un paragraphe spécifique aux inégalités de genre, mais rappelle la recommandation d'une évaluation précédente de fournir des jardins de case aux femmes et présente quelques éléments de cohérence avec la Politique genre. L'ICSP au contraire fait une brève analyse générale des inégalités de genre dans le pays, et identifie l'inégalité de genre comme un des obstacles majeurs à la sécurité alimentaire.

48. Eu égard à la nature transformative de l'exercice, l'équipe a préféré focaliser son attention sur les activités actuellement en place, et partant sur l'ensemble du T-ICSP, qui était le seul encore en cours de mise en œuvre en 2019 quand

⁹ Cf. Annexe 2 -5. Tableau des résultats pour une vue d'ensemble des activités spécifiques des trois projets et carte des régions couvertes par ces projets

l'évaluation a eu lieu. La correspondance entre les activités et les projets est présenté dans l'Annexe 2, Vol.1.

1.2 Contexte

49. Selon les projections faites par l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD), la population burkinabè devait atteindre 20 244 080 en fin 2018¹⁰. Cette population est composée de 51,3% de femmes et se caractérise par son extrême jeunesse¹¹ (50% de la population a moins de 16 ans, 30,4% des jeunes ont un âge compris entre 15 et 35 ans). Elle se compose de plus de 60% de jeunes de moins de 20 ans¹². L'indice synthétique de fécondité (ISF) est de 5,4 enfants par femme et la population croît au rythme annuel moyen de 3,1%. La population est majoritairement rurale (77,3% habitent en milieu rural). L'espérance de vie a progressé de 49 ans en 1990 à 57 ans en 2010 et s'établit à 60 ans en 2016. Elle est de 61.9 ans pour les femmes contre 60,4 chez les hommes en 2018. En 2014, l'incidence de la pauvreté était de 40,1% (47,5% en milieu rural contre 13% en milieu urbain). L'Indice de développement humain (IDH) du Burkina Faso qui était de 0,420 en 2016 (classant le pays au 185^{ème} rang sur 188 pays) est passé à 0,434 en 2018¹³ avec un PIB par habitant de 1650 dollars. L'IDH 2018 pour les femmes est de 0.403 contre 0.461 pour les hommes, tandis que l'indice de Développement de Genre (IDG) est de 0.875. A cause des fortes inégalités de genre présentes dans la structure de la société, le Burkina Faso affiche un indice d'inégalité Genre (IIG) de 0.612, qui le place au 147^{ème} rang sur 162 pays dans cet indice en 2018. En effet, malgré le principe d'égalité entre les sexes stipulé dans la Constitution de 1991 (Cf. Préambule, alinéa 6 et Art. 1)¹⁴, plusieurs discriminations existent non seulement dans les pratiques traditionnelles, mais même dans le Code des personnes et de la famille de 1989,¹⁵ toujours en vigueur, qui fixe par exemple, l'âge nubile des filles à 17 ans et 20 pour les garçons. Dans certaines

¹⁰ INSD, Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2006

¹¹ INSD, Enquête multisectorielle 2014

¹² INSD : « Enquête démographique 2009 » actualisé 2016

¹³ Rapport sur le développement humain 2019. Les inégalités de développement humain au XXI^e siècle.

Note d'information à l'intention des pays concernant le Rapport sur le développement humain 2019

¹⁴ Constitution du Burkina de 1991, dernière révision 2015

(<https://www.assembleenationale.bf/spip.php?article10>)

¹⁵ *Zatu an VII 13 du 16 novembre 1989 portant institution et application d'un code des personnes et de la famille au Burkina Faso.*

https://lavoixdujuristebf.files.wordpress.com/2013/08/le_code_des_personnes_et_de_la_famille.pdf Ce

Code est dit particulièrement favorable aux femmes (Cf. Ministère Burkina Faso de la promotion de la femme (2014). Réponses au questionnaire relatif au sixième rapport du Burkina sur la mise en œuvre de la CEDEF

<https://www2.ohchr.org/english/bodies/cedaw/docs/CEDAW.C.BFA.Q.6.Add.1.pdf>)

circonstances une dispense peut même être accordée aux filles pour se marier à 15 ans et les garçons à 17 ans (Cf. Art. 238). Selon les résultats de l'Enquête Démographique et de Santé (EDS) de 2010, parmi les femmes âgées de 25-49 ans, une sur dix (10%) était déjà en union en atteignant l'âge de 15 ans. Plus de la moitié (53%) étaient déjà en union en atteignant 18 ans. L'âge médian d'entrée en première union des femmes de 25-49 ans est estimé à 17,8 ans. De plus en plus, les rapports sexuels ont lieu hors mariage et de manière précoce. Les grossesses non désirées chez les adolescentes et jeunes sont la conséquence de cette sexualité précoce, à risque et non protégée. Les mariages polygames sont tolérés (Cf. Art. 232 et 258).¹⁶

50. Dans le domaine de la santé, des avancées importantes sont aussi visibles : l'indicateur de mortalité des enfants de moins de 5 ans, est passé de 219,1‰ en 1998 à 81,6‰ en 2015.¹⁷ De 2014 à 2018, le taux d'accouchement assisté s'est globalement amélioré avec une couverture moyenne de 83,5%. Le taux de mortalité maternelle est passé de 484 à 330/100 000 naissances vivantes pour la même période. Cependant, ces progrès n'ont pas permis d'atteindre ni la valeur cible de 2015 du Plan national de Développement sanitaire 2011-2020 (fixé à 176,7‰) ni celle des OMD (141,5‰). La prévalence contraceptive est passée de 24,5% en 2016 à 30,7% en 2018 pour une cible attendue de 32% en 2020 dans le PNDES. Le taux d'utilisation des méthodes contraceptives a baissé passant de 34,3% en 2014 à 31,1% en 2015. Le taux de demande satisfaite pour toutes les femmes est de 58,9% et de 58,2% pour les femmes en union. Selon l'EMDS 2015, le taux de prévalence contraceptive moderne (TPCm) est de 22,5%. La proportion des formations sanitaires offrant au moins trois méthodes contraceptives est passée de 89% en 2014 à 98,5% en 2015.

51. Selon l'enquête SIGI,¹⁸ en 2018 la majorité des femmes se trouve encore exclue du processus de décision relatif à leur propre santé (54 %), deux fois plus que les hommes (25%). Selon la Direction de la promotion de l'éducation inclusive, de l'éducation des filles et du genre (DPEIEFG), en 2016/2017, au post-primaire et secondaire, 7 050 cas de grossesses ont été recensés, soit une augmentation de 31,8% par rapport à l'année 2015/2016 (5351 cas). Au niveau du primaire, 696 cas de grossesses ont été inventoriés. Les filles de 15 à 18 ans sont les plus touchées (58, 35%). Dans un contexte où l'avortement n'est pas permis, mais illégalement pratiqué,¹⁹ cette situation entraîne un enchaînement de

¹⁶ Committee on the Elimination of Discrimination against Women reviews the report of Burkina Faso, VII periodic review, 24 October 2017

¹⁷ Plan national de développement économique et social (PNDES) 2016-2020

¹⁸ Social Institutions and Gender Index, OCDE 2018

¹⁹ Committee on the Elimination of Discrimination against Women reviews the report of Burkina Faso, VII periodic review, 24 October 2017; Voir aussi Loi n°43/96/ADP du 13 novembre 1996, portant code pénal, Art.383 et suiv.)

problèmes dont l'avortement clandestin, l'infanticide, l'abandon scolaire et l'exclusion familiale. Dans 42% des cas, l'abandon scolaire des filles est dû aux grossesses précoces non désirées. Les abandons scolaires pour mariage précoce concernent 19% des cas en 2016-2017. En 2018, le Ministère en charge de la femme et des affaires sociales a recensé 198 cas de refus de paternité dans la seule province du Kadiogo.

52. En ce qui concerne la lutte contre VIH SIDA, le Burkina Faso a vu des améliorations importantes, passant d'un taux de séroprévalence de 7,17% en 1997 à 0,90% en fin 2014 selon les estimations de l'ONUSIDA. Entre 2010 et 2017, le taux de prévalence du VIH-SIDA a baissé de 1% à 0,8% au niveau global. Il est passé de 1,2% à 1% parmi les femmes et de 0,8% à 0,6% parmi les hommes, ce qui indique une féminisation du problème. Le taux de prévalence du VIH s'est accru chez les jeunes femmes (de 15-24 ans) de 0,3% à 0,5%, tandis que chez les jeunes hommes du même âge, le taux a été réduit de 0,8% à 0,3%. Les résultats de la séro-surveillance 2018 donnent une prévalence de 1,3% pour le Burkina-Faso ce qui confirme une hausse. D'autres estimations ramènent le taux actuel à 2%, et signalent une plus forte prévalence dans les groupes spécifiques de la population, comme les "travailleuses du sexe" (16,19%).²⁰
53. Si les mutilations génitales féminines sont interdites par la loi depuis 1996 (Cf. Loi 043/96/ADP, Art. 380), en 2010, on recensait encore 75,8% de femmes de 15 à 49 ans mutilées²¹. En 2018, la proportion des femmes ayant subi une forme de mutilation génitale est de 67,6%.²² La proportion de femmes excisées augmente avec l'âge, passant de 42,4% pour la tranche 15-19 ans à 87,4% pour la tranche d'âge 44-49 ans. On constate aussi que la pratique recule avec le niveau d'instruction. Elle passe de 74,4% pour les femmes sans instruction à 43,9% chez les femmes ayant fait des études secondaires ou supérieures. Dans l'ensemble, on constate une réduction progressive de ces mutilations dans les nouvelles générations, ceci, grâce à l'approche des audiences foraines.
54. Afin de réprimer ces différentes violences dont sont victimes les femmes/filles, le pays a adopté la loi n° 061-2015/CNT portant prévention, répression et réparation des violences à l'égard des femmes et des filles et prise en charge des victimes. Les dispositions répressives de cette loi ont été reprises dans la loi n°025-2018/AN du 31 mai 2018 portant code pénal. Ce nouveau Code innove par l'aggravation des sanctions pénales à l'encontre des auteurs des violences à l'égard des femmes/filles et la prise en compte de toutes les formes de VFF. Malheureusement, l'accès à la justice pour les femmes/filles victimes

²⁰ INSD. EDS IV 2010 <https://dhsprogram.com/pubs/pdf/PR9/PR9.pdf>

²¹ Thomson Reuter Foundation, Burkina Faso: the Law and FGM, Septembre 2018

²² EMC-MDS 2015

d'abus de leurs droits demeure un défi important, la réponse judiciaire ne répondant pas aux attentes des victimes. La quasi-totalité des femmes (97 %) laissent le jugement de leur sort entre les mains des membres de la famille et 71% de femmes victimes de violence continuent de garder le silence.²³ Le manque de synergie entre les différents acteurs de lutte contre ces violences limite l'efficacité des actions.

55. Dans le domaine de l'éducation, les données de l'Annuaire statistique 2017/2018 indiquent qu'à l'entrée dans le système scolaire (au CP1), les garçons ont plus accès que les filles (leur TBA au CP1 est de 106,9% contre 102,7% pour les filles). Cependant, cette situation s'inverse à partir de la classe de CE1 (le TBA des filles à ce niveau est de 85,1% contre 84,5% pour les garçons) et les tendances se maintiennent jusqu'à la fin du post-primaire (en 3^{ème} le TBA des filles est de 37% contre 34,4% pour les garçons). C'est à partir de la classe de seconde que le rapport sexo-spécifique redevient favorable aux garçons (garçons TBA 37% contre 34% pour les filles). Au post-primaire, les résultats des filles au Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC) sont restés inférieurs à ceux des garçons de 2007-2008 (Garçons : 43,2%, Filles : 33,1%) à 2017-2018 (Garçons : 47,7%, Filles : 38,5%). On note surtout une faible transition des filles du primaire vers le post-primaire et ensuite du post-primaire vers le secondaire. En 2015-2016, seules 47,5% des filles admises au Certificat d'Etudes Primaires (CEP) ont été inscrites en première année du post-primaire. Selon l'annuaire statistique 2017-2018, elles sont seulement 26,9% de filles admises à passer du post-primaire au secondaire contre 36,9% de garçons. Pour ce qui est de l'accès à l'enseignement et formation technique et professionnel (EFTP), le rapport est de 1 sur 2 en ce qui concerne l'inscription des filles (32,7%) et des garçons (67,3%), car la préférence est toujours donnée au garçon par les parents. En outre, la formation en EFPT reproduit encore les stéréotypes de genre concernant les contenus des enseignements, notamment dans les métiers et les filières de formation. En 2014, le taux de chômage était estimé à 6,6% dont 9,3% chez les femmes et 4% pour les hommes. La tranche d'âge de 15 à 19 ans est plus concernée par le chômage, avec le taux le plus élevé de 8,6%, suivie par celle de 20 à 24 ans (7,6%).
56. Si en milieu urbain on observe quelques améliorations dans l'accès à l'eau potable qui est passé de 74% en 2000 à 80% en 2015²⁴ (accès basique, à moins de 30 minutes aller/retour), en milieu rural la situation s'est empirée, passant de 51% en 2000 à 37% en 2015.²⁵ Selon le PNUD (2015), l'accès à l'eau potable est plus fréquent (63%) dans les ménages dirigés par les femmes contre 59%

²³Rapport d'évaluation de la Politique nationale genre 2009-2019.

²⁴ WHO/UNICEF, Joint Monitoring Programme of Water Supply (JMP), 2015

²⁵PNUD 2015

de ceux dirigés par les hommes. En 2016, les proportions étaient respectivement de 81% pour les ménages dirigés par les femmes et 75% pour ceux dirigés par les hommes (INSD 2017).²⁶ Cette dégradation de la situation de l'accès à l'eau potable a des répercussions différentes selon qu'on est homme ou femme, car la corvée d'eau est presque entièrement dévolue aux femmes.

57. Dans le secteur de la production agro-sylvo-pastorale, faunique et piscicole, principale source d'alimentation et de revenus, qui occupent plus de 80% de la population, 98% de femmes sont engagées en tant que main-d'œuvre non payée (EDS 2010). Femmes, surtout les femmes jeunes (et enfants en général) n'ont pas un rôle dans la prises de décision sur l'utilisation des ressources générés dans le champ de famille, dont elles mêmes ne reconnaît pas le niveau de leur grande contribution;²⁷ alors qu'ils/elles assurent plus de 75% de la production de subsistance, ils/elles ont un faible accès aux moyens de production (formation, services financiers et de vulgarisation, propriété foncière), ce qui constitue une contrainte majeure pour la productivité agricole.²⁸ Selon le rapport PAM Genre et Marché²⁹ de 2016, 89,7 % de femmes possèdent des champs individuels de faible superficie (0.5 et 1 ha) et 42,7% sont propriétaires d'animaux. En 2016, la Cellule genre du Ministère en charge de l'Agriculture fait état de 38% des terres nouvellement aménagées attribuées aux femmes sur une superficie totale estimée à 12 854 ha. On constate une nette amélioration en 2018 car, 46% des parcelles aménagées dans les bas-fonds et 31% des périmètres irrigués reviennent à des femmes.³⁰ Les réformes juridiques par la loi 034-2009 portant sur le régime foncier rural et la loi n°034-12/AN portant sur la Réorganisation Agraire et Foncière du 02 juillet 2012 n'ont pas encore eu une incidence significative sur l'accès équitable des hommes et des femmes aux terres rurales.

58. Au Burkina Faso, 47,9% de femmes sont sans emplois salariés et développent des initiatives d'autocréation d'emplois par le biais de l'entreprenariat féminin. Dans ce domaine, les femmes sont confrontées aux difficultés d'accès aux financements pour leurs activités génératrices de revenus (AGR) ou leurs petites et moyennes entreprises. Entre 2012 et 2016, le montant total des crédits octroyés aux hommes et aux femmes par l'ensemble des fonds

²⁶ INSD: Livret Genre 2017

²⁷ Gnoumou Thiombiano, B. (2014). Genre et prise de décision au sein du ménage au Burkina Faso. *Cahiers québécois de démographie*, 43 (2), 249–278.

²⁸ Ministère de la promotion de la femme (2009) : Politique Nationale Genre du Burkina Faso.

²⁹ Henry, P.E. (2016) *Genre et Marché. Etude de cas VAM – Burkina Faso*.

³⁰ Données recueillies lors des enquêtes par les consultants

nationaux de financement s'élevait à 86,745 milliards FCFA. Sur cette période, le Fonds d'Appui aux Activités Rémunératrices des Femmes (FAARF) a accordé 37,089 milliards FCFA, c'est à dire, 43% des financements alloués par l'ensemble des fonds nationaux. Les taux d'intérêt du FAARF se situent entre 9 à 17% et sont jugés trop élevés pour sa clientèle exclusivement féminine. En 2018, on dénombrait environ 129 Structures de Financement Décentralisées (SFD) agréées dont les adhérents sont constitués à 80% de femmes. Au niveau des institutions de microfinances (IMF), le montant des crédits varie de 10 000 FCFA à 3 000 000 FCFA, et les taux d'intérêts sont très élevés et peuvent atteindre 30%. Les crédits sont investis dans la production agro-pastorale, la transformation des produits agricoles et l'artisanat. Depuis 2014, la mise en œuvre du programme filets sociaux vise à renforcer les capacités de résilience des ménages face à l'insécurité alimentaire. Le Projet filets sociaux « *Burkin-Naong-Sa ya* » a assuré des transferts monétaires de 6 441 585 000 FCFA à 81 766 individus dont 99% femmes. Même s'il ne s'agit pas d'un crédit formel, plusieurs bénéficiaires utilisent les montants reçus pour investir dans des AGR.

59. La position géographique du Burkina Faso, au centre de la zone soudano-sahélienne de l'Afrique de l'Ouest, le rend particulièrement exposé aux effets néfastes de la variabilité et des changements climatiques.³¹ Le climat est de type tropical caractérisé par deux saisons bien tranchées : une longue saison sèche (octobre-mai) et une courte saison pluvieuse appelée hivernage (juin-septembre). L'analyse des données climatologiques indique une nette augmentation des températures et une régression de la pluviométrie ces dernières années. Ces irrégularités pluviométriques changent le calendrier agricole et impactent négativement sur la production à cause de la prédominance de l'agriculture pluviale, avec peu d'aménagements hydro-agricoles. Cela a de fortes répercussions sur une large proportion de la population, le secteur agricole utilisant 86% de la population occupée.³² La production est aussi sujette à de grandes vagues de canicule pouvant amener aussi la prolifération exceptionnelle des insectes ravageurs.³³ Malgré des performances relativement satisfaisantes avec 1,8% de taux d'accroissement moyen du PIB agricole entre 2011 et 2015 (PNDES, 2016), 45% des ménages sont structurellement non autonomes du fait de leur faible production alimentaire.

60. Faim et malnutrition persistent, comme conséquences de la pauvreté. L'Office des Nations Unies pour les affaires humanitaires (ECHO) indique qu'en 2018, la

³¹ Ministère de l'environnement et du Cadre de vie (2007) : Programme d'action national d'adaptation à la variabilité et aux changements climatiques

³² J.M. Dipama, Changement climatique et agriculture durable au Burkina Faso, IED 2016

³³ J.M. Dipama, Changement climatique et agriculture durable au Burkina Faso, IED 2016

situation nutritionnelle et l'insécurité alimentaire au Burkina Faso sont alarmantes, avec un taux de malnutrition chronique de 27,3%, (7,6% pour la malnutrition aigüe et 19,2% pour l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans). Selon FEWS NET, plus de 950 000 personnes ont été victimes de l'insécurité alimentaire en 2018, ce qui a conduit le gouvernement à des politiques volontaristes : extension du plan de promotion des pratiques optimales d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant (ANJE), en vue de réduire de 40% le retard de croissance chez les enfants âgés de 0 – 59 mois d'ici 2025 et la mortalité infanto-juvénile ; adhésion à l'initiative SUN (*Scaling Up Nutrition*) en 2011; mise en place en 2014 d'une plateforme REACH (Renewed Efforts Against Child Hunger and undernutrition) pour l'appuyer dans l'élaboration et la mise en œuvre de la Politique Nationale de la Nutrition (PNN) 2016-2020. Les efforts du gouvernement en matière de développement agricole et de sécurité alimentaire et nutritionnelle ont conduit à l'adoption de plusieurs référentiels politiques: le Programme national du secteur rural ou PNSR I 2011-2015 en 2012 et PNSR II 2016-2020 en 2018; les Priorités Résilience Pays Alliance Globale pour la Résilience (PRP-AGIR) (2012); Politique Nationale de Protection Sociale (PNPS) en 2012, la Politique Nationale de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PNSAN) en 2013 ; le Programme Sectoriel de l'Éducation et de la Formation (PSEF) 2012-2021 en 2013. En 2012, le Programme de Développement Stratégique de l'Éducation de Base (PDSEB) avait intégré le programme d'alimentation scolaire 2012-2021, en son Axe 6 : « la prise en charge de la nutrition et de la santé en milieu scolaire ». Tous ces programmes sont synthétisés dans le Plan national de développement économique et social (PNDES) adopté en 2016, et visant la réalisation des ODD dont l'ODD 2 : « éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable ».

61. Le Burkina Faso connaît depuis 2016, des attaques terroristes et des conflits intercommunautaires d'une ampleur inédite, occasionnant des déplacés internes avec un effectif plus élevé de femmes et d'enfants.³⁴ Selon les estimations du Ministère en charge des affaires humanitaires, il y avait 486 360 personnes déplacées internes en novembre, composées d'une majorité de femmes et d'enfants. Les prévisions annonçaient 650 000 personnes déplacées internes en fin décembre 2019. Il y a des craintes d'une dégradation de la situation sécuritaire des femmes dans les régions affectées car selon le HCR, les humanitaires n'arrivent pas à s'y rendre pour leur porter secours. Les ONG, les agences des Nations Unies et l'Administration publique ont progressivement réduit leurs activités dans les zones d'insécurité à cause des

³⁴ En 2018, on dénombrait 3830 femmes déplacées contre 2551 hommes : Rapport d'activités 2018 du CONASUR

risques encourus. Or, selon les informations recueillies³⁵ auprès des services techniques en charge de l'action sociale et de la femme, dans les régions touchées par le terrorisme, les droits des femmes et filles risquent de régresser. Le Conseil national de secours d'urgence et de réhabilitation est chargé de la prise en charge sociale et humanitaire des victimes de ces crises. Parmi son personnel, peu de femmes sont formées dans les démembrements du CONASUR pour contribuer aux actions sur le terrain³⁶. L'absence de cadre de concertation formel entre acteurs de mise en œuvre du programme d'activités du CONASUR constitue une difficulté signalée dans le rapport 2019 de la structure. Le registre unique des personnes vulnérables mis en place ne concerne que 67 communes du pays³⁷ en 2018. N'ayant pas une expérience préalable dans la gestion d'une crise humanitaire de cette ampleur, le gouvernement compte sur l'aide des partenaires au développement comme le PAM pour organiser les opérations d'urgence et l'assistance humanitaire aux personnes déplacées.

62. L'évaluation intervient donc dans un contexte d'aggravation de la situation sécuritaire et humanitaire, avec des milliers de déplacés internes dont la satisfaction des besoins alimentaires et nutritionnels est nécessaire pendant une durée indéterminée. Dans un tel contexte, le défi à relever par le PAM est de parvenir à impulser une dynamique de transformation qualitative et durable des relations H/F dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition, à travers la mise en œuvre du CSP 2019-2023. Sa politique genre de 2016-2020 donne des orientations adéquates pour des initiatives de transformation des relations inégalitaires entre les hommes et les femmes et constitue un atout pour accompagner efficacement l'Etat burkinabè. Le CSP en cours a été élaboré en tenant compte de la situation qui prévaut.
63. Plusieurs autres donateurs bilatéraux et multilatéraux financent des projets et programmes de sécurité alimentaire et nutritionnelle au niveau régional et national, aussi bien au Sahel que dans les autres régions du pays : l'Union Européenne avec le PASANAD (2017-2021), et le VAFA ; la Banque Mondiale avec le PAPSA (2014-2018) ; l'AFD avec le PIGO ; la FAO a lancé en août 2018 sept (7) projets dans le domaine ; la Coopération italienne avec le P2RPIA-CNS ; la Coopération allemande avec le PACES (lancement en 2017) ; l'ONU et le Plan conjoint d'appui pour le Sahel SNU / CILSS pour 2015-2016 ; L'USAID finance depuis 2014 l'Initiative RISE. Depuis 2000, un Cadre de Concertation (CCG) des bailleurs de fonds dans le domaine du genre a été mis en place. Sont membres du CCG toutes les agences du Système des Nations Unies (FAO, OMS, ONUSIDA,

³⁵ Entretiens téléphoniques

³⁶Rapport d'activités 2018 du CONASUR

³⁷Rapport d'activités 2018 du CONASUR

PAM, UNICEF, PNUD, UNFPA, UNESCO), la BAD, la Banque Mondiale, l'Union Européenne, l'UEMOA, les partenaires bilatéraux (Allemagne, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, France, Italie, Suisse, Suède, etc.). Ils ont mis en place en 2005, un Fonds Commun Genre pour donner un appui technique et financier au gouvernement dans sa lutte contre les inégalités de genre. Le PAM est membre du CCG mais pas du Fonds Commun Genre.

1.3 Méthodologie de l'évaluation et limitations

64. **Approche évaluative :** La méthodologie globale de la présente évaluation a été affinée suite à l'acceptation de la démarche formative et d'apprentissage négociée pendant la mission de démarrage. Comme indiqué dans le rapport de démarrage, l'évaluation a été conçue de façon participative, par l'équipe de consultants et la Direction du BP du PAM, comme une opportunité d'auto-analyse par le personnel du PAM du niveau d'attention réservée au genre au sein de l'organisation et dans la mise en œuvre des activités. C'était aussi pour eux, l'occasion de mieux s'approprier la Politique sur la problématique H/F du PAM pour identifier les transformations nécessaires à faire dans le travail quotidien de l'organisation. Parmi la multitude des théories de l'évaluation, l'équipe a considéré le *paradigme de l'évaluation transformative* de Mertens (2009) comme étant le plus pertinent pour répondre aux attentes du BP PAM. Selon ce cadre, il était important pour l'équipe d'évaluation de rendre explicites, non seulement ses choix méthodologiques, mais aussi ses postulats de base, tant du point de vue éthique (axiologique) que sur le plan ontologique (conception de la réalité), et aussi les choix des types de connaissances (postulats épistémologiques) considérées valides. Si cette posture déclarative est inhérente à toute démarche évaluative, dans le cas présent elle est particulièrement importante dans la mesure où la Direction du BP PAM a demandé à l'équipe, non pas de faire une évaluation externe et descriptive classique de l'impact de ses activités, mais plutôt d'accompagner un développement interne de capacités du staff et des partenaires. Il s'agissait donc d'une évaluation de processus marquée par la réflexion analytique collective et autocritique en vue d'une transformation de la manière de considérer et de travailler sur la problématique H/F, pour atteindre un engagement plus fort en faveur de l'égalité de genre. Le cadre de l'évaluation transformative permet de révéler et d'aligner les positions de l'équipe sur les valeurs que le PAM entend promouvoir à travers l'évaluation, à savoir la capacité de son action à réduire les inégalités liées au genre et transformer les rapports entre hommes et femmes.

65. **Le paradigme de l'évaluation transformative, sa pertinence et son innovation.** Le choix de l'évaluation transformative est pertinent à un autre

niveau, plus subtil : le travail du PAM peut être considéré comme une évaluation continue, un apprentissage dans l'action grâce à une démarche itérative et cyclique. Les diagnostics la surveillance de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, le suivi des activités mises en œuvre par des partenaires et l'évaluation des projets ou des politiques internes permettent de construire de nouveaux savoirs qui sont immédiatement utilisés pour améliorer les actions en cours. Le paradigme de l'évaluation transformative a donné donc à l'équipe de consultants un cadre théorique pour travailler de façon critique sur les postulats, les hypothèses sous-jacentes que le PAM BF lui-même utilise comme référence dans son travail 'évaluatif' de diagnostic, surveillance, suivi, évaluation et innovation. Dans la logique de cette évaluation transformative, l'équipe a mené **une critique des hypothèses à la base du travail réalisé par le PAM dans le pays, tout en engageant le personnel et les partenaires à faire ressortir ces hypothèses de base, non explicites, qui influencent fortement le processus d'analyse et le contenu du diagnostic situationnel des rapports hommes femmes. Ces hypothèses implicites ont été confrontées avec les valeurs promues par la Politique PAM en matière de problématique H/F du PAM.** Le Tableau 3 présente les concepts qui explicitent le contenu des quatre axes du paradigme de référence de l'évaluation transformative (axiologie=valeurs adoptées ; ontologie= ce qui est considéré réel ; épistémologie = modalités et sources considérées acceptables pour générer des connaissances fiables ; méthodologie= pratique pour développer des connaissances et conduire évaluation). Le Tableau 3 montre aussi (en bleu) la déclinaison spécifique donnée par l'équipe au paradigme de l'évaluation transformative.

66. L'axiologie présente les modalités d'une évaluation qui va au-delà d'une évaluation (ou analyse) sensible au genre, cherchant à identifier des parcours d'amélioration de l'égalité entre les sexes à travers l'action du PAM. Cette option est cohérente avec la Politique sur la problématique H/F (2015-2020) du PAM, et s'aligne sur les valeurs de l'évaluation féministe (Brisolara, Seigart & Sengupta, 2014). La politique genre du PAM a été utilisée comme référence pour évaluer la culture organisationnelle aussi bien que les opérations, pour guider le travail de capacitation des participants, et pour identifier les priorités d'intervention entrant dans les recommandations et la feuille de route.
67. L'axe épistémologie reprend aussi l'approche féministe, rappelant l'importance du 'point de vue', la perspective de l'observation, dans la construction de toute narration, y compris la recherche scientifique (Harding 1991) et sociologique (Smith 1990), et notamment le travail évaluatif (Mertens 2009).
68. L'axe ontologie s'enrichit, dans cette évaluation, du travail critique (et innovant, même si ce n'est pas si récent) de Parto Teherani-Kroenner (1999) qui propose

un changement de perspective dans le discours sur la sécurité alimentaire. Elle propose de passer d'un niveau théorique axé sur les produits agricoles à un regard sur les actions réelles impliquées dans l'acte de manger, c'est à dire le travail quotidien de préparation des repas, avec tous les aspects qui lui sont connectés : l'acteur/actrice de cette action, les présupposés nécessaires (connaissance, outils, temps, énergie et feu pour cuisiner). Pour se référer à ce changement de focus Teherani-Kroenner utilise la formule « **sécurité des repas** » (« **meal security** ») au lieu de sécurité alimentaire (« food security »).³⁸ Sur cette base, l'équipe a voulu recentrer la question de la sécurité alimentaire sur l'expérience et le travail quotidien des femmes, très fortement articulée au tour de la préparation des repas. De cette manière l'accent est mis sur ce qui correspond au troisième pilier dans la théorie classique de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, l'utilisation. C'est à partir de ce pilier que les autres les autres piliers de la disponibilité et de l'accessibilité sont revisités.

³⁸ Teherani-Kroenner, Parto (1999). Women in Rural Production, Household and Food Security: An Iranian Perspective. In U. Kracht / M. Schulz (eds.). *Food Security and Nutrition – The Global Challenge*. Lit Publication. New York [189-218].

Tableau 2 - Visualisation des quatre axes du paradigme de l'évaluation transformative, et déclinaison (en bleu) avec postulats spécifiques adoptés dans cette évaluation.

[Elaboration originelle avec additions sur la base de Mertens (2009), Patton (2006) et Brisolara, Seigart & Sengupta (2014)]

<p>Accent sur les droits humains, la justice sociale Et l'engagement pour identifier des parcours pour transformer les sociétés vers une meilleure égalité de genre -> évaluation féministe</p> <p style="text-align: right;">Axiologie</p>		<p>Aller au-delà du relativisme culturel pour reconnaître que les relations de POUVOIR et le PRIVILÈGE sont des facteurs universels de la réalité La femme n'est pas une déclinaison de l'homme, qui en serait le centre normatif. Option pour redéfinir le sujet humain (<i>au moins</i>) comme H/F - ou plus La réalité du travail quotidien des femmes doit être centrale pour la théorie de SA(N) -> Opter pour la « Sécurité des repas »</p> <p>Ontologie</p>
	<p>Espace Évaluation Autoréflexion et changement</p>	
<p style="text-align: center;">Épistémologie</p> <p>Relation entre chercheur/se et communauté des participant/es bien fondée sur la compétence du contexte, y compris les valeurs traditionnelles et sur la conviction de la fausse-neutralité de la connaissance dite <i>objective</i> Le type de narration adopté par le sujet d'évaluation comme source d'information importante</p>		<p>Méthodologie</p> <p>Utilisation de méthodes mixtes (et appropriées) liées à l'action sociale, capables de générer des données pendant un travail de formation et capacitation sur le concept genre, d'accompagner une co-analyse participée, et d'identifier avec les participants primaires les étapes pour une transformation de l'action du PAM BF. Fusion entre critères genre et critères d'évaluation</p>

69. **Questions d'évaluation et collecte de données.** Pour créer la matrice d'évaluation l'équipe a développé huit (8) critères et huit (8) questions-guide (cf. Annexe 18) : 1) La conscience genre ; 2) la pertinence ; 3) l'efficacité ; 4) l'efficience ; 5) l'impact ; 6) la protection (*Do no harm*) ; 7) la pérennité ; 8) la cohérence. La matrice utilisée est la même présentée dans le rapport de démarrage.

Plusieurs méthodes de collecte de données ont été combinées. Comme évaluation transformative et formative (Patton 2006) focalisée sur les utilisateurs primaires (Patton 2009) que constitue le personnel du PAM. L'exercice s'est basé sur une multiplicité de sources, principalement qualitatives, avec quelques données quantitatives, privilégiant surtout l'interaction interpersonnelle.

70. **Echantillonnage.** La base d'échantillonnage pour conduire les enquêtes de terrain est constituée par toutes les zones couvertes des projets CP200163, PRRO200793 et T-ICSP. La sélection des sites s'est faite en tenant compte des différentes actions à évaluer (voir Tableau 2), du temps disponible pour les enquêtes de terrain et des défis sécuritaires. Ainsi un échantillon de 10 actions représentatives des activités des trois projets sujets de l'évaluation et touchant

toutes les régions administratives a été choisi. Pour les ateliers d'évaluation transformative, tout le personnel du BP du PAM était concerné. Tous les partenaires ont été contactés pour participer avec 2 personnes de leur choix. Les entretiens individuels ont concerné des personnes réparties comme suit : PTF ; partenaires étatiques ; partenaires de mise en œuvre, bénéficiaires et non bénéficiaires dans les communautés intéressées par les activités.

71. **Les activités de collecte des données menées par l'équipe** sont présentés dans le Tableau 3 ; elles peuvent être classées en quatre (4) catégories : 1) La revue documentaire avec analyse des sources de données secondaires ; 2) les ateliers de formation interactive, 3) les enquêtes de terrain (comprenant a. l'enquête préliminaire en ligne pour le personnel du PAM ; b. les visites et observations dans un échantillon de sites d'activités du PAM, c. les entretiens de groupe ou individuels avec les parties prenantes, et 4) les autres exercices d'observation du travail du PAM.

Tableau 3 - Activités de collecte de données conduites par l'équipe aux fins de l'évaluation

Activité	Modalité/lieu	Échantillon / participants
1) Revue documentaire et des données secondaires	Travaux d'équipe	-plus de 60 documents entre rapports du PAM et études externes -12 contrats PAM Partenaires -4 termes de référence -Analyse de la base des données secondaires de nutrition (EnDos) -Compilation numérique des données de nutrition provenant des archives sur papier du poste de santé de Tibga et leur analyse -Analyse des données secondaires provenant de l'annuaire statistique 2018 et comparaison avec analyse de la sécurité alimentaire.
2) Ateliers a. personnel PAM b. partenaires	a. Dori, Fada, Ouaga b. Dori, Kaya, Fada, Bobo	7 ateliers (3 PAM, 4 parten.) a.48 pp (27H, 21F) b.90 pp (54H, 36F)
3) Enquêtes de terrain a. Enquête en ligne préliminaire pour le personnel du PAM b. Visites à un échantillon de sites avec activités PAM c. FGDs et entretiens	a. En ligne b. visites en présence Sahel = 6 visites Centre Nord = 4 visites Est = 3 visites Hauts-Bassins = 3 visites c. FGDs homogènes par sexe, entretiens individuels et de groupes	a.39 (22H, 17F) b.16 projets PAM 9 types de projets c.16 FGD 38 entretiens

4) Autres exercices d'observation du travail du PAM	Observation participante ouverte (OPO) des activités conduites par le personnel PAM avec partenaires et / ou avec bénéficiaires a. Centre Nord (Napalghin) b. (Koudougou ; Ouagadougou) c. Kaya	a. Implémentation PCP b. After Action Review (AAR) Saison de soudure c. Revue annuelle du plan concerté de travail 2018 et de planification 2019 de P4P (avec intervention) : 27 juin 2019
---	--	--

72. La revue documentaire (voir en Annexe 16 la liste détaillée des documents considérés), a pris en compte entre autres : l'analyse détaillée d'un échantillon de 12 contrats avec partenaires et 4 termes de références du personnel PAM. Les 7 ateliers de formation ont permis de toucher au total 138 personnes (Cf. Tableau 5) : 48 pour le personnel PAM (43,7% de femmes contre 56,3% d'hommes) et 90 pour les partenaires (36 femmes, 40% du totale, contre 53 hommes, 60%). Ces ateliers ont permis de : - apprécier l'institutionnalisation de l'égalité de genre au niveau organisationnel ; améliorer la connaissance de la Politique du PAM en matière de problématique H/F par le staff et les partenaires; faciliter une auto-évaluation sur la compréhension effective de la problématique H/F, accroître les capacités d'inclusion des valeurs d'égalité de genre au niveau programmatique et opérationnel ; réaliser une revue documentaire participative, axée sur l'analyse de contenu et faire l'analyse critique du discours des documents pertinents du PAM (projets, contrats, TDR, etc.) ; faire la lecture et l'analyse collectives avec le personnel staff PAM, repérer (quand c'est possible, selon le niveau d'engagement des participants) les valeurs attachées au genre selon la méthode dite du Changement le plus significatif (« Most Significant Change » (MSC), à travers des travaux de groupes, des jeux de rôles; identifier et vérifier les bonnes pratiques ; mieux trianguler les informations collectées.

Tableau 4 Chronogramme et participants aux divers ateliers formatifs

Ateliers	Localité	Participants		
		Total	Femmes	Hommes
Atelier n.1 (11-12 avril) Partenaires	Dori	21	4	17
Atelier n.3 (2-3 mai) Partenaires	Kaya	35	16	19
Atelier n. 4 Partenaires (6-7 mai)	Fada	11	4	7
Atelier n.6 (13-14 mai) Partenaires	Bobo-Dioulasso	23	13	10
Totaux Ateliers Partenaires	4	90	37	53

Atelier n.2 (29-30 avril) Personnel PAM	Dori	10	2	8
Atelier n.5 Personnel PAM (8-9 mai)	Fada	7	1	6
Atelier n.7 Personnel PAM (16-17 ;22 mai)	Ouaga	31	18	13
Totaux Ateliers Personnel	3	48	21	27

73. Les entretiens réalisés dans **les enquêtes de terrain**, ont concerné essentiellement : **a)** le personnel du PAM avec une enquête préliminaire en ligne, ayant engagé 39 répondants (22 hommes et 17 femmes). Cette enquête préliminaire visait à comprendre le niveau de familiarité avec les concepts de la problématique H/F et le niveau d'engagement dans la programmation sensible au genre et genre - transformationnelle (inspiré du manuel de Gender Audit de l'OIT; voir en annexe résultats); **b)** les PTF (cinq entretiens, un à l'ambassade du Canada et à l'ambassade du Danemark, à la FAO, à l'Union Européenne, au HCR); **c)** les partenaires étatiques (11 entretiens répartis comme suit: 3 avec les agents du Ministère de l'éducation; 2 avec le ministère de la Santé, 4 avec les structures du ministère de l'agriculture ; 1 avec le SP/CONAPGenre (Ministère en charge du genre) et 1 avec le CONAREF); **d)** les partenaires de mise en œuvre (22 partenaires de 7 structures différentes ont été entendus); et **f)** les populations cibles pour qui un total de 16 FGD ont été conduits , touchant 173 participants-es. 10 FGD avec des femmes seulement (117 participantes) et 6 FGD avec les hommes (56 participants). D'autres entretiens de groupes ou individuels ont touché 41 autres bénéficiaires (27 hommes et 14 femmes). (Cf. Liste des entretiens en Annexe 15).
74. L'équipe a conduit 16 visites de terrain pour mieux analyser 8 différents types d'activités du PAM mise en œuvre par les partenaires, selon l'échantillonnage décrit dans le Tableau 5. L'équipe a aussi visité 6 services ministériels (le Secrétaire Général du Ministère de l'agriculture, la Direction de la Nutrition, la DAMSSE, la DDMPA, le SP/CONAPGenre et le Système d'Alerte Précoce SAP) qui ont reçu 4 types d'activités d'assistance technique (la nutrition, les cantines scolaires nationales, le P4P national et le SAP

Tableau 5 – Echantillonnage pour visites de terrain aux activités du PAM

<i>ID Activité</i>	<i>Description Activité</i>	<i>Site</i>	<i>Municipalité / Région</i>
#1	Distribution générale. Assistance aux réfugiés maliens	Camp de Goudebou	Dori, Sahel
#2	Assistance alimentaire ciblée / Sélection de ménages plus vulnérables dans les villages touchés par les aléas climatiques et avec une réduction dans la production céréalière (Lean Season)	Yriastenga Dapoutenga	Kaya, Centre Nord Fada, Est

#3a	Cantines scolaires	Ecole Mamassiol Ecole Dori D	Dori, Sahel Dori, Sahel
#3a.1	Cantines scolaires / JARDIN SCOLAIRE	Ecole de Goulghin	Dori, Sahel
#3b	Cantines scolaires/ PROJET LAIT : Appui à des UTL tenues par des femmes en vue de la production d'un yaourt de qualité pour les écoles	UTL/KSS UTL/KNB UTL/Torde Liptakou	Dori, Sahel Dori, Sahel Dori, Sahel
#4	Prévenir la malnutrition, le retard de croissance, et l'insuffisance pondérale à travers le blanket, la nutrition, l'éducation et des activités complémentaires pour les enfants, les femmes enceintes et allaitantes (PWNM), y compris les filles	Centre de Santé	Tibga, Est
#5	Appui au traitement de la malnutrition et à l'émaciation à travers la mise à disposition d'aliments nutritifs pour les enfants, les femmes enceintes et allaitantes et aux clients sous traitements antirétroviraux. ART clients	Centre de REV+ Centre de Espoir et Vie	Bobo Dioulasso, Hauts-Bassins Bobo Dioulasso, Hauts-Bassins
#6	Contribuer à la création et à la protection d'actifs productifs (Food for Assets)	Goulghin Toécé Dapoutenga	Kaya, Centre Nord Kaya, Centre Nord Fada, Est
#7	Appui aux chaînes de valeurs des petits producteurs (agropasteurs) à travers les formations et l'accroissement des capacités	UPPA-H	Bobo Dioulasso, Hauts-Bassins
Assistance technique			
#8	Appui au gouvernement pour le P4P national	Secrétariat Général DDMPA SP/CONAPGenre	Ouagadougou
#9	Appui au Gouvernement dans la nutrition, la protection sociale, la résilience et le programme de cantine scolaire	DAMSSE Dir.Nutrition	Ouagadougou Ouagadougou
#10	Renforcer les systèmes d'alerte précoce	SAP	Ouagadougou

75. Enfin des activités d'observation participante ouverte (OPO) des actions conduites par le personnel PAM avec les partenaires et / ou avec les bénéficiaires (1 implémentation d'une PCP à Napalghin, 2 revues après action (« *After Action Review* », AAR) à Koudougou et à Ouagadougou, 1 revue annuelle du plan concerté et de planification 2019 de P4P à Kaya).

76. **Calendrier.** Le déploiement de l'équipe sur le terrain s'est effectué du 8 avril au 28 mai. D'autres missions d'observation des activités du PAM (mise en œuvre du PCP, *After Action Review* et réunion de planification avec partenaires et quelques représentants des bénéficiaires, revue après les activités de distribution d'urgence, revue annuelle du plan concerté et de planification de P4P) ont été effectuées en novembre 2018 et en juin 2019. Les enquêtes ont

débuté au Sahel (8-12 avril), au Centre-Nord (13-15 avril), et ensuite à Ouagadougou (16-17), et de nouveau le Sahel (29-30), le Centre-Nord (1er – 3 mai), l'Est (4-10 mai), les Hauts-Bassins (11-15 mai) et enfin Ouagadougou (16-22 mai, avec quelques rendez-vous rattrapés le 28 mai). La fiabilité des données est garantie principalement par trois mécanismes : la triangulation de plusieurs sources, les discussions avec les participants/es et les rencontres de debriefing et de validation des constats avec le mandataire au fur et à mesure de la mission. Malgré les limites de temps et l'insécurité, les évaluateurs ont pu rejoindre certains répondants chez eux/elles pendant leurs activités, notamment ceux/celles qui ne sont pas impliqués dans les comités de gestion du projet ou qui appartiennent à des couches plus vulnérables, selon l'approche suggérée par "Time to Listen"³⁹. De cette manière, l'équipe cherchait à inclure le maximum de voix possible, sans trop déranger les populations bénéficiaires dans leurs occupations. Quelques entretiens avec les bénéficiaires et autres informateurs clés ont été enregistrés et transcrits par un groupe d'assistants, permettant aux évaluateurs de disposer des informations en format numérique.

77. La prise en compte de la **dimension de genre** constituait le cœur même de la question d'évaluation, à savoir comment le PAM a promu l'égalité de genre et pris en compte les références pertinentes dans ses interventions au Burkina Faso. Cet exercice évaluatif a permis d'évaluer non seulement si le PAM est capable de détecter les inégalités de genre, mais surtout de vérifier s'il s'engage consciemment pour transformer ces inégalités; la perspective étant la recherche de l'égalité de genre comme justice sociale, et du point de vue des personnes avec moins de pouvoir dans les structures sociales où le PAM intervient. En cela, la mission de cette évaluation était plutôt d'accompagner le PAM dans un processus d'auto-évaluation et d'identification des parcours de changement à promouvoir (dans la conception des programmes, le fonctionnement interne, la mise en œuvre des opérations) pour tendre vers l'égalité de genre. La collecte des données a permis de faire ressortir les opportunités d'amélioration au niveau de l'analyse sexo-spécifique pour une programmation plus à même de transformer les relations entre hommes et femmes en faveur de l'égalité de genre.
78. **Ethique.** Sur le plan éthique, le fait d'avoir choisi une approche d'évaluation transformative obligeait à travailler sur les valeurs en jeu à tous les niveaux : management de l'évaluation, l'équipe d'évaluation, les participants. L'approche de l'évaluation dans son entièreté a été guidée par des obligations éthiques, à commencer par l'analyse des postulats / hypothèse de l'équipe, et des

³⁹ Anderson, M., Brown, D. & Jean, I. (2012). *Time to listen. Hearing People on the Receiving End of International Aid*. CDA Collaborative Learning Projects, Cambridge MA

sujets/participants primaires de l'évaluation. D'une manière générale, dans le sens de l'apprentissage, la démarche transformative a amené les participants primaires - le personnel PAM - à considérer la redevabilité comme prioritaire pour créer une atmosphère de confiance avec les participants. La redevabilité a été interprétée comme une responsabilité à assumer, moins par rapport aux cibles des projets que par rapport à la capacité transformative du PAM en direction de la justice sociale et de l'égalité de genre là où le PAM intervient. Pour ce qui est des normes éthiques standard d'évaluation, l'équipe a suivi les principes de base, notamment:

- **La confidentialité** des sources des données dans la conduite de l'enquête préliminaire avec le PAM et dans les entretiens individuels avec les personnes des communautés bénéficiaires; l'anonymat à la source pour le retour des ateliers; au cours des nombreux entretiens individuels, l'équipe garantissait la confidentialité et insistait sur son indépendance par rapport aux partenaires de mise en œuvre, cela pour favoriser l'émergence d'informations plus critiques par rapport à la réalisation des projets.
- **La facilitation** était active et orientée à garantir la participation de toutes les personnes pendant les discussions de groupes dans les communautés et pendant les ateliers l'organisation des discussions en sous-groupes a permis de couper certaines dynamiques internes de monopolisation de la parole ou de marginalisation de certains participants.
- **Entretiens en groupes homogènes quant au sexe**, dans les communautés, et échange individuel avec les personnes trop influentes dans les groupes cibles ou les personnes exclues de l'assistance. Il fallait surtout garantir l'expression des femmes compte tenu de la présence des partenaires, pour faire remonter leur description de la problématique H/F dans les activités d'assistance et dans les structures sociales très hiérarchisées (notamment chez les réfugiés).
- La réduction **au minimum de l'impact négatif** de la présence de l'équipe d'évaluation au sein de l'organisation et sur le temps des populations, de sorte à ne pas créer de préjudice au bien-être des communautés visitées. L'équipe a seulement visité des communautés bénéficiaires de l'assistance ; elle a aussi contenu le temps requis pour les discussions de groupe; elle a essayé de réaliser quelques entretiens sur les lieux de travail des répondants pour ne pas abuser de leur temps.

- L'équipe a clarifié son indépendance vis-à-vis du PAM et de ses partenaires pour favoriser - autant que possible, considérant les conditions d'opération - l'expression de récits **autonomes**. Elle l'a fait en expliquant toujours que le but de l'évaluation, c'est avant tout l'apprentissage et l'amélioration des compétences des acteurs (staff PAM et partenaires) et non un exercice punitif. Toutefois, l'équipe est bien consciente que son travail dans les communautés a été bref et pas suffisant pour favoriser un véritable processus participatif, capable de permettre l'expression des voix marginalisées et contrôlées par de nombreux systèmes sociaux de pouvoir complexes et inéquitables au niveau communautaire et familial.
- Pour ce qui concerne le **respect des valeurs**, l'équipe a opté pour une approche déclarative, cohérente avec la démarche transformative, à tous les niveaux. Dans les rencontres avec les bénéficiaires, elle a clarifié en termes appropriés à l'audience sa propre mission, en précisant que, tout est basé sur le respect des droits humains et sur la reconnaissance de l'égalité de dignité de tous les êtres humains, conformément à la mission du PAM qui relève de l'humanitaire. Dans le travail en profondeur avec les partenaires et le personnel PAM, l'équipe a insisté sur le respect des valeurs culturelles comme étant nécessairement en harmonie avec la vision des droits humains - égaux pour tous les individus, hommes et femmes. Dans les débats, l'équipe a mis l'accent sur la centralité du respect de la dignité humaine dans les valeurs déclarées par les différentes cultures et traditions. Ils abordent également la séparation courante entre les valeurs culturelles et les comportements factuels qui ont émergé dans les sociétés, et qui transforment de façon instrumentale la différence H/F en hiérarchie et en injustice de genre. Lors des ateliers de formation du personnel PAM et des partenaires, les participants hommes et femmes ont montré en général un enthousiasme croissant et une bonne participation aux discussions sur cette thématique.

79. La question sécuritaire a pesé sur **l'indépendance de l'évaluation**. Les évaluateurs devaient s'en remettre au personnel du PAM et aux partenaires de mise en œuvre pour le choix des sites, et dans plusieurs cas pour contacter les communautés et organiser les rendez-vous pour les discussions de groupes, et les accompagner lors des visites aux communautés. Cela peut avoir influencé l'expression des répondants. Mais la triangulation des données et « l'imagination sociologique » (Mills 1959) des évaluateurs, opérant des visites inopinées au passage (cas de Goulghin) et intégrant dans les informateurs clés des personnes non bénéficiaires des interventions a permis de récupérer leur

indépendance et de documenter pour le personnel des situations délicates de protection des femmes et des enfants.

80. **Limitations.** Les risques énumérés dans le rapport de démarrage se sont tous avérés. Il en a été ainsi de l'indisponibilité de certains agents PAM à participer à l'exercice, surtout à Dori et à Ouagadougou. L'équipe y a remédié au mieux en diversifiant les sources de données. Au niveau sécuritaire, l'insécurité dans les régions du Sahel⁴⁰ et de l'Est du pays a rendu certains sites (Gorgadji, Banogo, etc.) inaccessibles, obligeant l'équipe à les remplacer par d'autres localités indiquées par les partenaires. A Goulghin dans le Centre-Nord et à Tibga à l'Est, l'équipe a été contrainte de ne pas s'éloigner des villes, passant moins de trois (3) heures sur les sites. Dans l'ensemble, le temps imparti aux ateliers de formation (2 jours) a été jugé trop bref par les participants. Plusieurs activités prévues avec les bénéficiaires (utilisation de caméras et images pour solliciter les opinions des bénéficiaires sur le travail du PAM, le comportement du personnel, et les effets au niveau de la relation H/F dans les communautés et au sein des ménages) ainsi que les non bénéficiaires n'ont pas été réalisées, ce qui a réduit les possibilités de collecte des données sur les effets des activités au niveau des communautés.
81. Dès le début de la mission, l'équipe a convenu avec le BP PAM de faire une évaluation de processus et **non une évaluation d'impact**. Cela s'explique par le fait que la période couverte par l'évaluation (2016-2018) était de courte durée et très récente pour permettre de faire ressortir l'impact des activités genre. Les observations et résultats présentés portent surtout sur le processus, sur la modalité de compréhension et d'appropriation des valeurs d'égalité de genre, en particulier en référence avec la politique du PAM, dans les opérations, dans les rapports avec les partenaires, et au sein du bureau pays. Au niveau de l'analyse des résultats, il a été difficile d'obtenir certaines informations demandées au personnel pour essayer d'évaluer la concordance avec les prévisions des projets. De plus, les données secondaires quantitatives trouvées dans les différentes bases de données du PAM (COMET, base ENDOS nutrition, CSPS) n'étaient pas toujours complètes ou pleinement désagrégées pour permettre une analyse genre. Par exemple, la catégorie « jeunes » est souvent considérée comme une catégorie homogène ; les femmes des ménages

⁴⁰ Le 10 avril 2019, moins de 2 heures après le départ de l'équipe du camp de réfugiés de Godebou, proche de Dori dans le Sahel, une attaque terroriste a visé le poste de gendarmerie faisant des victimes (au moins un gendarme). C'était un jour de distribution. Dans la même journée aussi une délégation conjointe du HCR et du gouvernement avait visité le camp, indépendamment du programme de travail de l'équipe. Dans cette période les attaques commençaient à devenir récurrentes dans le Sahel et aussi sur l'axe Kaya - Dori. Pour cette raison, et compte tenu du bas profil adopté par l'équipe, et du fait que toute visite au camp devait se terminer avant 15h30, il y a de bonnes raisons de considérer cette attaque complètement indépendante de la visite de l'équipe.

polygames sont considérées comme cheffes de ménage au même titre que des femmes veuves ou sans maris; dans le domaine de la nutrition on a les chiffres des femmes enceintes ou allaitantes dépistées malnutries, mais pas le nombre de celles qui ont fait le dépistage pour calculer la prévalence du phénomène durant toute l'année.⁴¹ Il n'y a pas d'information sur la situation de la nutrition chez les hommes pour permettre de comparer avec celles des femmes. Pour toutes ces raisons, le choix de concentrer l'évaluation sur le processus, renonçant à une évaluation d'impact ou à des résultats quantitatifs primaires a été défini dès le début de manière consensuelle avec le haut management du BP du PAM. Les enquêtes de terrain ont permis de recueillir dans une mesure acceptable, bien que limitée, quelques perceptions des bénéficiaires et des autres parties prenantes.

82. **Gestion des limitations.** La dégradation de la situation sécuritaire dans le pays a connu une aggravation dans le mois dédié à la collecte des données, avec la multiplication d'épisodes d'attaques armées contre les forces armées aussi bien que les civils dans les régions d'intervention du PAM. Pour faire face à cette situation, la coordination avec l'UNDSS et autres chargés de sécurité a permis de changer ponctuellement certains sites, de raccourcir le temps à passer sur les sites et de limiter les mouvements selon les instructions reçues. Des entretiens téléphoniques ont été utilisés pour certains répondants, notamment ceux de Djibo. La modalité vidéo-conférence a été utilisée pour la formation à Dori, pour éviter que la chef d'équipe ne coure trop de risques. Il n'y a pas de doute que ces limitations ont eu quelque impact sur les résultats de l'évaluation en termes de manque ou de qualité de l'analyse. On peut ainsi déplorer l'absence de la voix des productrices de lait de Dori, le manque de constats terrain à Banogo, présenté comme un cas de réussite de PCP dans la littérature du PAM. Par manque de temps, il n'a pas été possible de rencontrer des autorités communales pour apprécier les effets de l'activité 9 du T-ISCP, à savoir la gestion des cantines scolaires avec l'appui du PAM dont la compétence leur est transférée.

⁴¹ En particulier, l'analyse des données de la base ENDOS provenant du Ministère de la Santé, si elles avaient été complètes, auraient pu fournir des évidences pour falsifier/vérifier l'hypothèse formulée par l'équipe au cours de l'évaluation de la "double saison de soudure" (voir après dans le chapitre de constats). D'autres recherches ad hoc sont donc nécessaires pour argumenter ce constat possible.

2 Résultats de l'Évaluation

83. Les constats de l'évaluation sont présentés selon la séquence des questions telles que établies dans la matrice de l'évaluation. Elles sont structurées comme une réponse à chaque question d'évaluation à tour de rôle. Les sous questions sont utilisées pour l'organisation interne du contenu, et chaque paragraphe se réfère à un critère/indicateur d'évaluation

2.1 - CONSCIENCE GENRE - Quelles sont les connaissances et compétences du personnel PAM dans le BP en matière de genre ?

84. **Compréhension de la signification de l'intégration du genre dans les projets et opérations** - Les documents de projet du PAM BF dans la période considérée montrent une tendance au fil du temps à se conformer plus aux exigences et standards de sensibilité genre demandées par le PAM au niveau central. Le document de l'ICSP arrive même à évoquer une action d'assistance capable d'être transformatrice des rapports de genre. Mais de l'autre côté, on constate un certain décalage entre cette narration et la représentation que chaque membre du personnel du BP PAM se fait de son propre mandat. Très souvent, au nom du principe de « Do no harm » (ne pas nuire), beaucoup font preuve de réserve, à l'idée de 'bousculer' les dynamiques des rapports H/F (sans reconnaître immédiatement que l'assistance est une interférence externe dans la vie de ménage). La compréhension que le personnel PAM a de l'expression très utilisée dans les conversations "être sensible au genre" est très loin de la vision structurée de la Politique du PAM sur la problématique homme/femmes 2015 - 2020. La familiarité avec le sujet aussi bien que la perception de sa pertinence pour les objectifs du PAM ainsi que la conscience que chaque agent a de sa responsabilité personnelle à y contribuer semblent décroître progressivement au fur et à mesure qu'on va du haut management, vers les unités de Programme et M&E, puis vers le personnel des autres unités; ensuite dans les interactions du staff PAM avec les institutions, les ONG et les bénéficiaires, pour finir avec le niveau le plus limité rencontré dans la mise en œuvre des opérations de la part des partenaires. Il y a une déperdition progressive de la conscience de genre des décideurs du niveau central vers les agents des organisations partenaires chargés de la mise en œuvre concrètes des activités au niveau communautaire.
85. **Structure formelle dédiée à l'égalité de genre : existence, type de composition et influence au niveau HR et programme, et plaidoyer avec les parties prenantes.** Le BP a identifié quatre points focaux genre (une personne dans l'Unité Programme et deux dans l'Unité Logistique) qui font partie du *Gender Resource Network* (GRN), un réseau global coordonné et animé

à travers des formations et des rencontres virtuelles par l'Unité Genre opérant au niveau du Quartier Général. Malgré l'intérêt et l'engagement individuel de chaque membre du GRN, leur contribution n'a pas été systématique ou intégrée au niveau des activités institutionnelles parce que le BP n'a pas élaboré un Plan d'action de mise en œuvre de la Politique genre du PAM. Par conséquent, ils ne peuvent pas introduire des changements internes aptes à transformer la culture genre de l'environnement organisationnel. Le GRN a été sollicité pour faire des exposés sur la politique genre du PAM, mais pas des formations pour les autres collègues. Pour le moment, le GRN ne semble pas avoir des interactions ou de l'influence sur le processus de sélection des nouveaux agents ni sur la programmation de l'Unité des ressources humaines. Le BP n'a pas, pour l'instant, une personne dédiée à plein temps à la thématique genre, qui puisse s'occuper soit de fournir un appui technique à la conception, à la mise en œuvre, au suivi et évaluation ainsi qu'au rapportage des activités axées sur le genre, soit de coordonner le processus d'institutionnalisation du genre au sein de l'organisation. Plusieurs voix internes considèrent nécessaire le renforcement de l'effectif avec un/une spécialiste genre pour permettre d'atteindre de meilleurs résultats.

86. **Participation aux activités menées par le GRN.** Les activités que le GRN du BP a menées et coordonnées jusqu'à présent sont liées essentiellement à la célébration des Journées internationales sur les droits des femmes comme le 8 mars (journée de la femme) ou le 25 novembre (Journée contre les violences faites aux femmes, qui a lieu pendant les 16 Jours d'activisme. La participation à ces événements est considérée satisfaisante par le GRN ainsi que de la part du reste du personnel. Durant quelques mois, en 2017, le GRN a organisé une discussion par voie électronique sur le sujet de l'égalité de genre entre les membres du personnel. Cette discussion a connu aussi une participation, sans toutefois parvenir à analyser les besoins organisationnels selon une approche d'égalité de genre ni à proposer une feuille de route pour améliorer l'institutionnalisation de la Politique genre du PAM. Le GRN a développé une certaine relation avec l'Unité programme : quelques membres du GRN participent à la formulation des projets, pour garantir des propositions conformes aux standards posés par le système de *Marqueurs Genre*. De plus, les membres du GRN participent régulièrement aux rencontres de revue des activités (*After Action Review*). Ils profitent généralement de ces occasions pour adresser aux partenaires des concepts et des priorités pour tenir compte de la problématique H/F. Le GRN participe aussi à la mise en œuvre de la Planification Communautaire Participative (PCP).

87. **Existence d'un plan genre BP.** Le BP n'a pas encore élaboré un plan d'action genre selon les indications du Plan régional. L'évaluation a utilisé la structure

du Plan régional pour générer, en atelier, des éléments possibles du plan. Grâce aux contributions des participants, l'équipe de consultants a élaboré une *feuille de route* (voir Annexe 2, Vol. II), un parcours de transformation de l'action du PAM en vue d'une meilleure prise en compte de la Politique genre.

88. **Compréhension de la différence entre protection et autonomisation, besoins pratiques et besoins stratégiques de genre.** Si la grande majorité du personnel interprète la nécessité de considérer le genre dans les activités du PAM comme une obligation impérative pour atteindre une quantité égale de bénéficiaires femmes et hommes dans les actions, une minorité montre une compréhension plus articulée: cette minorité présente la mention du genre dans les documents de travail, l'existence des mesures en faveur de l'accès égal des hommes et femmes aux vivres et les directives de protection comme preuve de la sensibilité du Programme au genre. Que le PAM puisse contribuer, dans les limites de son mandat, à l'autonomisation réelle et à l'influence des femmes sur les prises de décision, n'a jamais été explicitement mentionné comme scénario lors des entretiens ou des ateliers avec le personnel. Par contre, une version plus faible du concept d'autonomisation, c'est-à-dire la contribution du PAM à l'amélioration de la respectabilité sociale des femmes vulnérables et de leur situation économique, a été mentionnée une fois (à Fada), comme cas de succès du PAM dans la prise en compte de la problématique H/F. En général l'équipe a constaté dans la grande majorité des cas, et surtout au début de l'exercice formatif-évaluatif, une attitude généralisée de résistance et de peur à changer les équilibres existant surtout au niveau intra-ménage sous le prétexte de ne pas bousculer les valeurs culturelles et se mêler de la vie privée des bénéficiaires. Le fait est que la différence entre besoins pratiques et besoins stratégiques n'est pas conceptualisée. De plus, les consultants ont observé une absence presque totale de réflexion sur l'impact que le PAM, à son corps défendant, est déjà en train de provoquer malgré tout au sein des ménages, en occupant symboliquement (et temporairement) la place du chef de famille pourvoyeur. L'incidence de son intervention sur les rapports sociaux de pouvoir préexistants n'est pas considérée. On est en droit de dire que les effets non désirables aussi bien que les effets cohérents avec l'agenda de promotion de l'égalité de genre se réalisent sans une intention explicitement orientée et collective de la part du personnel. A côté du GRN, le seul autre groupe qui montre un certain niveau de conscience de l'importance de la problématique H/F pour sa propre mission est le personnel engagé dans l'action « Achats pour le progrès » (*Purchase for Progress - P4P*). Sans considérer l'efficacité pour l'égalité de genre obtenue par cette initiative, on peut certainement affirmer que la compréhension de la pertinence de la problématique H/F est

particulièrement forte dans le personnel impliqué dans cette action. Au niveau du GRN, les membres montrent des niveaux de compréhension de la problématique femmes (H/F) très disparates et fluctuants peu propices à leur influence notable sur la prise en compte effective du genre au sein de leurs unités respectives.

Dans ses relations avec ses partenaires, le PAM met l'accent sur l'égalité d'accès lors des distributions et sur les aspects de protection, en se référant aux femmes toujours comme à un groupe vulnérable. La poursuite d'une vision d'égalité entre les sexes est mentionnée dans seulement quelques contrats examinés en référant brièvement à la Politique Genre.

89. **Accessibilité aux informations et formation genre pour le personnel.** Dans le bureau pays on trouve présentement⁴² que sur la totalité du personnel (122 personnes) les femmes constituent seulement 39%. Si on considère spécifiquement le personnel professionnel, avec un niveau de carrière plus avancé, (même en excluant le personnel des *Stand by Partners*), le pourcentage des femmes se réduit à 31%.

Presque la moitié (48%) du personnel du BP PAM au Burkina Faso, en répondant à l'enquête préliminaire, a déclaré n'avoir jamais eu une formation sur le thème de genre. En général le personnel est au courant de l'existence d'une ressource dans l'intranet du PAM pour la formation genre préparée par le bureau central genre. Les matériaux sont disponibles en plusieurs langues. Il n'y a que les quatre points focaux, membres du réseaux GRN, qui disent effectivement avoir eu recours à ce matériel pour se former. Mais, les membres du GRN éprouvent de la difficulté à consacrer du temps à cette formation. Ils bénéficient cependant des téléconférences périodiques de formation avec l'Unité Genre centrale.

90. **Connaissance des instruments genre de l'organisation.** Par rapport à la diffusion du document de la Politique sur la problématique hommes-femmes 2015-2020 du PAM, il y a eu une séance de partage le personnel du PAM. Cependant, on observe que cette politique, même si elle avait fait l'objet de séances de partage pour tout le personnel, n'est pas maîtrisée par une grande partie des agents et ne semble pas servir fréquemment de référence dans leurs actions. A l'exception de l'activité de ciblage, le personnel PAM impliqué dans la mise en œuvre quotidienne des opérations a en général une perception neutre de son travail par rapport au genre. La chaîne globale du travail de l'organisation est perçue par la plupart du personnel (du moins au début des

⁴² Données vérifiées à la fin de Novembre 2019. L'équipe n'a pas eu la possibilité de collecter et analyser les données pour le personnel des partenaires, mais par les entretiens et les débats pendant les ateliers la proportion des femmes semble être plus basse que dans les ressources humaines du PAM.

discussions de l'exercice d'évaluation) comme n'influençant pas les dynamiques de genre et n'étant pas influencée par elles.

91. **Mandat explicite sur l'inclusion de la problématique H/F dans les Termes de Référence.** Pendant les ateliers d'évaluation formative du personnel du PAM, l'analyse guidée des cahiers des charges des différents postes a révélé l'absence de référence et d'attributions concernant la problématique H/F. La seule exception est observée dans les TdR des quatre points focaux genre, à qui il est fait obligation formelle d'allouer 20% de leur temps professionnel pour des activités liées à l'intégration de la politique H/F. Leur évaluation de performance reflète aussi cette attribution. Aucun autre participant aux ateliers de formation du personnel PAM n'a ressorti une indication claire reçue dans son TdR par rapport à la nécessité d'articuler son travail autour de la problématique H/F et en vue d'améliorer l'égalité de genre dans le contexte de l'assistance du PAM.
92. **Perception des bénéficiaires et des partenaires par rapport à l'égalité de genre et à la posture du PAM.** Au niveau des partenaires du PAM, la prise en compte du genre est perçue comme une conditionnalité pour pouvoir bénéficier des contrats de prestation. Certaines structures partenaires mènent déjà des activités genre avec d'autres donateurs (partenaires étatiques, OSC) ou en sont responsables (SP/CONAPGenre). Pour ce qui concerne les bénéficiaires, les données collectées n'ont pas permis d'apprécier cet aspect, qui reste encore à explorer. Comme précisé dans la méthodologie, cet aspect fait partie des limites de l'évaluation et était déjà inscrit dans les limitations de l'exercice.
93. **Observations sur la culture et la pratique par rapport au genre au sein du BP PAM.** Si tout le personnel du sous-bureau de Fada a participé activement au travail d'évaluation formative, environ 70% l'ont fait au niveau de Dori. Par contre, le staff de Ouagadougou (environ les 50% et essentiellement de sexe masculin) a montré une réticence constante à s'engager dans l'exercice, invoquant régulièrement une surcharge de travail et des urgences à régler pour ne pas participer aux deux (2) jours d'atelier de formation. Quelques-uns ont montré clairement un manque d'intérêt pour un thème, qu'ils considèrent moins important et pas pertinent au regard du type de travail dont ils ont la charge. Malgré une programmation de la formation à deux reprises ils n'ont pas participé (Cf. Tableau 4, en 3 jours de formation, on a totalisé la participation de 13 hommes contre 18 femmes), ce qui confirme une ample différence de compréhension et d'engagement de la part du personnel du BP pour la problématique H/F. Parmi ceux qui ont participé aux ateliers, la grande majorité a été particulièrement intéressée à l'analyse genre des conditions de travail, l'examen soit de l'environnement physique de travail (organisation des

bureaux, espace enfants et pour allaitement, de sport, aires de repos, etc.), des relations interpersonnelles au sein du bureau, y compris les habitudes, les attitudes, le langage et les attentes qui sont contenues dans le comportement et les interactions entre personnel. En observant les échanges entre le personnel, l'équipe a pu constater à plusieurs reprises, l'existence et l'acceptation de stéréotypes de genre dans les discours, exprimés avec une certaine normalité. Plusieurs conversations pendant et en dehors des ateliers ont donné à croire que la responsabilité des soins du foyer (surtout cuisine et nettoyage, conduite des enfants à l'école) incombe aux femmes. Plusieurs fois dans les conversations, il est ressorti - sous différents angles d'appréciation - l'existence d'une sorte de "droit" asymétrique, appartenant à l'homme et non à la femme, à avoir des relations extraconjugales ou à réclamer la légitimité du mariage polygame. Une certaine homogénéité d'opinion entre personnel masculin et féminin est aussi ressortie quant aux attentes des femmes et des hommes vis-à-vis des opportunités professionnelles, considérées pour les premières moins importantes que pour les derniers, à cause d'une acceptation généralisée de la normalité de la dépendance économique des femmes vis-à-vis de leurs partenaires.

94. Le risque de **harcèlement** sur le lieu de travail, depuis le niveau verbal jusqu'au harcèlement sexuel physique, est considéré plausible surtout de la part du personnel féminin. L'existence d'un *Ombudsman* pour garantir la protection interne au personnel du BP du PAM dans les cas de harcèlement sur les lieux du travail est connue par le personnel. Ni le niveau d'accessibilité ni les données sur l'utilisation effective du service n'ont pu être appréciés par l'équipe à cause du protocole de confidentialité et d'une réticence généralisée à aborder le sujet sur des cas éventuels déjà documentés.
95. Les ateliers avec le personnel ont permis d'identifier des opportunités d'intervention pour l'institutionnalisation de la Politique genre au sein du BP PAM. Une bonne partie des participants aux ateliers pour le personnel a trouvé un grand intérêt dans la possibilité (considérée toute nouvelle) de conduire une discussion thématique sur l'amélioration du cadre de travail, les temps et les modalités de travail pour tenir compte des différents besoins, qu'ils soient biologiques ou de genre, entre les employé/es hommes et femmes. Même si plusieurs mesures existent dans les règles de gestion des ressources humaines au sujet de la conciliation travail / ménage et de la satisfaction des besoins du personnel féminin pendant la grossesse et l'allaitement, on observe une maîtrise assez limitée de ces droits et bénéfices prévus par les contrats de travail par les personnes interrogées. On sent un réel intérêt de la direction centrale et des sous-bureaux d'augmenter la présence du personnel féminin, mais aussi une certaine difficulté à identifier les points critiques et à créer les

conditions favorables à ce changement. L'utilisation des contrats à court terme ou même à très court terme semble constituer plus un obstacle pour les femmes que pour les hommes : à cause de la responsabilité presque exclusive du travail (non rémunéré et non public) des femmes pour soigner le ménage : en effet, s'il paraît plus normal que les hommes quittent leurs familles pour un certain temps, pour raison de travail, notamment avec des contrats trop brefs et peu rémunérateurs, pour les femmes, cela n'est pas du tout fréquent, , sauf si elles sont encore jeunes filles. Les solutions proposées pour attirer plus de femmes consistent à inscrire dans les contrats proposés aux femmes comment couvrir les coûts d'opportunités, et une meilleure divulgation des mesures formelles déjà en place - que l'équipe trouve très avancées - pour faciliter la conciliation travail / vie familiale.⁴³ De plus, l'absence d'une structure d'accueil pour les bébés et les petits enfants dans tous les sièges du BP confirme. Cette asymétrie se voit aussi dans d'autres détails. Par exemple pour les besoins de forme ('fitness') du personnel, le bureau central a réalisé une salle de gymnastique dans les locaux pour le personnel. A cause de la coïncidence des horaires de l'école et de la journée de travail, cet espace est exploité surtout par les hommes. A la fin de la journée de travail, les femmes doivent - en grande majorité - aller récupérer les enfants dans les écoles et les conduire à la maison où d'autres tâches domestiques les attendent (ex : faire la cuisine, surveiller les devoirs de maison des enfants)

96. En conclusion, avec quelques exceptions dans le personnel de la direction, en dehors des points focaux genre et du personnel du programme P4P, on remarque généralement une faible conscience des implications genre de la part du personnel et une connaissance limitée des instruments développés par le PAM pour la prise en compte systématique de la problématique H/F. Dans

⁴³ On observe que les politiques des ressources humaines du PAM sont suffisamment avancées par rapport à la possibilité de garantir l'égalité d'opportunités aussi bien que les revendications du personnel. On peut en trouver une illustration dans les discussions menées au cours des ateliers au sujet de la sous-représentation interne des femmes tant dans les unités de programme des organisations partenaires que dans celles du PAM, y compris dans les positions qui demandent beaucoup de travail de terrain, par exemple celles qui s'occupent du diagnostic, du S&E et des distributions. La perception du personnel du PAM est qu'il y a une grande séparation entre l'environnement de travail et les besoins réels de la vie des personnes, surtout des femmes, travaillant pour l'organisation. Dans les débats et les simulations, les propositions pratiques d'actions ciblées ou de discrimination positive en faveur des femmes consistent à rendre leur entourage familial plus tolérant. Sur ces questions, l'équipe a souvent rencontré des réactions négatives de la part des participants. Ceux-ci jugent qu'une telle approche n'est pas efficiente du point de vue économique, et seront sources potentielles de conflits. En effet, l'entourage de la femme est souvent porteur d'intérêts contraires à l'autonomisation économique de la femme, étant donné que le travail rémunéré entre en conflit avec le travail non rémunéré. Mais des mesures existent déjà pour permettre au personnel féminin de partir en mission avec les petits enfants (On donne une somme supplémentaire avec le per diem pour permettre d'engager une personne qui puisse rester avec le bébé dans la journée et l'amener au moment de l'allaitement.

quelques cas (même si c'est rare) on constate même une certaine résistance active à la mise en œuvre des mesures visant à l'égalité des droits homme/femme dans les actions du PAM. On note plutôt une tendance diffuse à la séparation des rôles aussi bien dans la vie privée que dans l'environnement professionnel. Si le PAM au BF est doté d'un mécanisme pour l'institutionnalisation de la problématique H/F, ce mécanisme a encore besoin de renforcement pour influencer le niveau institutionnel et les opérations. La prise en compte de la problématique H/F pourrait être progressivement renforcée, en commençant par engager le personnel dans un parcours de transformation des lieux, temps et modalités de travail du bureau PAM.

2.2 PERTINENCE - Est-ce que l'analyse et l'assistance du PAM prennent en compte la problématique hommes-femmes, les différents besoins et les rapports de pouvoir ?

2.2.a Niveau d'articulation des problématiques hommes/femmes dans les diagnostics

97. Une partie importante de l'allocation des ressources du PAM est affectée annuellement aux besoins alimentaires non satisfaits, selon le *Cadre Harmonisé* (CH). Ledit cadre est un processus d'analyse collaborative guidé par le SAP (Système d'Alerte Précoce), soutenu par le PAM dans le T-ICSP. Le SAP est une institution étatique du Ministère de l'agriculture, qui a pour mission l'analyse des risques d'insécurité alimentaire. La question de la sécurité alimentaire relève pour une bonne part de la décision du Gouvernement et des décideurs politiques, dans le cadre du travail du Comité permanent Inter-états de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS). Le *Cadre Harmonisé* utilise plusieurs sources de données. L'information thématique qui a le plus de poids dans l'analyse semble être toujours déterminée par les prévisions de production de la campagne agricole, agrégées au niveau provincial. A côté on trouve des informations sur les prix des denrées alimentaires (prix collectés selon une périodicité semestrielle) et des informations sur l'état nutritionnel (basée sur des données standard biométriques, relatives aux enfants en-dessous de 5 ans, et aux femmes enceintes et allaitantes). Ni les informations sur la production agricole, ni les informations sur les marchés ne sont structurées selon un cadre d'analyse sensible au genre. En fait, ces données sont présentées d'une manière totalement neutre : aucune analyse sur la réalité socio-économique des paysans et producteurs agricoles, ni sur les relations de pouvoir entre producteurs/trices, marchand(e)s, commerçant(e)s, selon le genre, l'ethnicité, l'âge, la position géographique, etc.

98. Un autre biais méthodologique important dans la production des données sur les stocks alimentaires des ménages a été relevé. Lors des enquêtes réalisées par les services techniques du Ministère de l'agriculture avec l'appui du PAM, pour mesurer la production agricole au niveau des ménages, les stocks de céréales provenant des champs cultivés par toute la famille sont recensés et comptabilisés comme appartenant aux hommes, chefs de famille. Toutes les disponibilités de céréales au sein du ménage sont inventoriées comme appartenant au chef de ménage même la production personnelle des femmes et des enfants. Les autres productions alimentaires ne provenant pas de la céréaliculture (gombo, oseille, etc.) ne sont pas comptabilisées. Si dans le ménage les enquêteurs trouvent par exemple de la farine, elle est recalculée sous forme de grain de céréales et comptabilisée comme production du ménage peu importe sa provenance réelle (elle peut avoir été achetée par la femme). Cela révèle l'attitude de base projetée sur l'assimilation et la simplification de la sécurité alimentaire, conçue comme variable dépendante de la production et de la disponibilité agricole. Les enquêteurs rendent invisible la contribution alimentaire additionnelle des femmes en comptabilisant leurs productions personnelles et achats comme appartenant aux chefs de famille. Ils effacent et même d'annulent l'action contributive de la femme à la sécurité alimentaire. Au niveau symbolique, en 'renversant un processus de transformation fait par les femmes (transformer les grains en farine), lequel processus est guidé par le besoin réel de transformer les produits agricoles en repas, cela suggère une volonté manifeste de négliger le travail crucial accompli par les femmes à cette étape. L'approche actuelle du diagnostic des disponibilités alimentaires ne considère pas pertinent ou nécessaire de regarder les détails relatifs au pilier de l'utilisation : tout le long processus, complexe et quotidien de préparation des repas, assigné aux femmes reste socialement invisible et techniquement pas pertinent quant à la sécurité alimentaire !

99. De plus, même les informations censées être typiquement sensibles au genre, comme les informations sur la nutrition, ne permettent pas une analyse ou une explication basée sur le genre : les données ne sont collectées qu'auprès des femmes, à un moment précis de leur vie en lien avec la maternité. C'est donc la différence biologique, et non le genre, qui est considérée car les hommes ne font pas l'objet de mesure, ni les femmes non enceintes ou allaitantes. En ne capturant pas des informations sur l'état nutritionnel des hommes lors des enquêtes de nutrition menées conformément aux protocoles SMART de l'UNICEF, cela empêche une analyse comparative basée sur le genre par rapport à l'utilisation effective de la nourriture de la part des hommes et des femmes au sein des ménages et les différences par rapport au vécu de

l'insécurité alimentaire. Sachant qu'il y a d'une part une différence de besoins alimentaires entre les hommes et les femmes, et d'autre part une différence de pouvoir de décision dans la gestion, l'accès/contrôle, l'utilisation et la consommation des ressources alimentaires en quantité et qualité au sein des ménages, les enquêtes nutritionnelles ne sont pas genre-sensibles.

100. Par conséquent, les sources d'information utilisées par le PAM dans le processus d'identification des vulnérabilités alimentaires dans le Cadre harmonisé **ne permettent pas une analyse explicitement sensible au genre**, ni au niveau communautaire/social, ni au niveau intra-ménage. Que ce soit les indicateurs dits d'alerte précoce (pluviométrie et production agricole) ou de temps réel (prix et tendances des marchés), ou les indicateurs d'impact (état nutritionnel), ils sont totalement inaptes à capturer et à décrire les dynamiques de genre et à les mettre en relation avec la vulnérabilité alimentaire et la résilience.

Selon les observations de l'équipe d'évaluation, non seulement ces dynamiques contribuent à différencier les diverses vulnérabilités selon le genre, mais aussi les types de transformation des identités de genre en cours dans les sociétés rurales du pays. Elles semblent constituer par elles-mêmes, une cause co-déterminante de l'insécurité alimentaire différenciée selon le genre. L'analyse critique faite par l'équipe sur le cadre de causalité qui sous-tend les documents de diagnostic du PAM et sur le cadre théorique utilisé par le Cadre Harmonisé, a permis de formuler une critique générale réfutant la pertinence des diagnostics quant au genre. Or, quand le diagnostic situationnel est faussé, cela se répercute sur l'ensemble des interventions subséquentes. Puisque la politique genre du PAM met l'accent sur la nécessité de collecter les données différenciées sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, il va falloir que l'organisation puisse influencer davantage aussi bien le diagnostic des disponibilités alimentaires et de la situation nutritionnelle selon le genre.

101. **Dévoiler les hypothèses sous-jacentes implicites aux diagnostics du PAM et du CH.** Comme constat général et préliminaire, on peut dire que la pertinence des interventions risque d'être compromise par une insuffisance théorique et applicative de l'analyse de l'insécurité alimentaire : l'équipe a identifié et dévoilé des hypothèses sous-jacentes⁴⁴ aux diagnostics qui ne correspondent pas aux dynamiques de genre en cours dans les sociétés rurales burkinabé. A travers les enquêtes de terrain, les discussions lors des ateliers

⁴⁴ On peut dire que ces hypothèses sont de type diagnostique, même si elles sont l'expression d'un certain système de valeurs et surtout elles correspondent à une certaine représentation du monde (rural), que selon la terminologie de l'évaluation transformative on peut appeler ontologie (voir paragraphe Méthodologie). Pour une distinction entre catégories d'hypothèses dans l'évaluation voir Morrow & Nkwake (2016).

de formation (personnel et partenaires) et à travers l'analyse genre du discours des différentes parties prenantes, l'équipe a constaté un paradoxe entre la théorie de la sécurité alimentaire utilisée et ses sous-entendus, comparée aux réalités et l'expérience de vie des populations plus pauvres et en insécurité alimentaire. Malgré une approche analytique de référence (le Cadre Harmonisé) peu sensible au genre, on peut quand même identifier, dans le discours usuel, la présence d'un présupposé de base qui n'est pas neutre par rapport au genre, mais plutôt biaisé et implicitement imprégné d'hypothèses (ou de préjugés) sur les normalités et les dynamiques H/F ainsi que sur le fonctionnement des ménages pour satisfaire leurs besoins alimentaires. Les narrations qui émergent des analyses de la situation alimentaire semblent reposer largement sur le postulat de base de l'existence d'une masculinité originaire, archétype efficace chez tous les hommes, caractérisé par les traits d'un bon père de famille, détenteur des moyens de production agricole, premier responsable, en tant que chef de famille, de la production alimentaire et de la satisfaction adéquate des besoins en nourriture de tous les membres de son ménage. Cet homme idéal responsable, grand travailleur des champs, pourvoyeur principal en denrées alimentaires du ménage n'existe pas. Or, le mythe consiste à croire à la dévotion de cet homme à la cause familiale, qui semble de plus en plus, et toujours plus dramatiquement et involontairement, ne pas être en mesure de répondre à ses responsabilités à cause des problèmes qui le dépassent : les profonds changements climatiques, les aléas et variation de la pluviométrie, la baisse progressive de la production liée à la dégradation du sol et le manque d'intrants, les invasions de ravageurs, les chocs économiques. Cette vision édulcorée, sous-entendue comme étant illustrative de la société rurale burkinabé, ne semble pas fondée sur les évidences de terrain (qui montrent plutôt des réalités très différentes. Nous y reviendrons) mais sur des représentations idéalistiques, sinon irréelles.

102. Cette narration révèle aussi, à côté des hypothèses sous-jacentes et des préjugés de genre, une approche qui concentre l'attention non pas sur tous piliers de la théorie de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, mais plutôt sur la disponibilité et l'accessibilité seulement. Or, la disponibilité alimentaire est interprétée comme dimension liée à la production agricole masculine (culture saisonnière de céréales ou de rente) ; et l'accessibilité alimentaire est vue seulement sous l'angle des coûts des denrées sur le marché et sur la présence des denrées dans les marchés physiquement accessibles aux hommes qui veulent les acheter pour leurs ménages. Le Rapport Faim Zéro publié en 2017 par le Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques (MAAH) avec le support technique important du PAM, est une illustration particulièrement claire de ce constat. Il présente des hypothèses de causalité

de l'insécurité alimentaire comme entièrement étrangères et externes aux ménages touchés, plutôt fortement dépendants de la réduction proportionnelle (non absolue) de la production par rapport à la croissance démographique. Ces hypothèses identifient comme obstacle à l'augmentation de la production, la dégradation des ressources naturelles, y compris la déforestation à la faveur de l'orpaillage. Le rapport examine la pauvreté des infrastructures de transport et de stockage comme des obstacles à l'accessibilité et à la stabilité, et touche le pilier utilisation seulement du point de vue des impacts au niveau de nutrition. Or, en ne considérant pas, dans le pilier utilisation, tout le processus crucial de transformation des produits agricoles en repas, (puisque la théorie de la sécurité alimentaire n'y voit que le côté nutrition), le rapport ignore complètement les séquences de ce processus et celles qui en sont les principales actrices que sont les femmes. Il se focalise seulement sur les effets peu satisfaisants enregistrés au niveau des indicateurs de nutrition par les groupes cibles.

Tout le long processus, très élaboré, nécessitant un engagement continu dans lequel les femmes investissent beaucoup de leur travail, de leurs connaissances, de leur temps, de leurs énergies et - on verra après - de leur argent, pour rendre les produits de la terre, de la pêche ou de l'élevage consommables, sous forme de repas, est complètement ignoré dans la démarche étiologique du rapport.

103. Les auteurs disent que la "majorité des personnes souffrant de malnutrition au Burkina Faso sont des femmes et des filles vivant en milieu rural", et expliquent cela par le "faible niveau d'éducation des femmes et des filles, les difficultés d'accès aux services de santé, les pratiques alimentaires archaïques et inadéquates."⁴⁵ Cette causalité lointaine ignore entièrement les grandes transformations en cours dans la société rurale burkinabé, et notamment la **féminisation de l'agriculture**,⁴⁶ de moins en moins rentable et attractive pour les hommes, qui tendent à se tourner vers les sites aurifères artisanaux et semi-industriels, ou vers l'exode saisonnier ou permanent. L'unité familiale est transformée en une entreprise agricole ayant pour main-d'œuvre gratuite les femmes et les enfants. La vente de la production des champs familiaux ne se limite plus aux cultures de rente seulement mais aussi aux cultures vivrières et les revenus appartiennent aux chefs de ménages hommes. Elle suggère une vision d'exploitation accrue du travail des femmes et enfants et leur

⁴⁵ Rapport Faim Zéro Burkina Faso. 2017. p.17

⁴⁶ Cfr. Sur le thème aussi Whitehead, A. (2008). "The gendered impacts of liberalization policies on African agricultural economies and rural livelihoods." In S. Razavi (ed.) *The gendered impacts of liberalization: towards embedded liberalism?* Routledge/UNRISD, New York; Whitehead A., Kabeer N. (2001). "Living with uncertainty: Gender, livelihoods and pro-poor growth in rural Sub-Saharan Africa." IDS Working Paper No. 13

appauvrissement relatif par rapport aux hommes à cause de la confiscation de la production familiale par ces derniers. Les femmes sont confrontées à des limitations dans l'allocation de temps et de ressources (terres, main-d'œuvre, équipement) par rapport aux hommes pour pouvoir produire en quantité sur leurs champs personnels. Ce n'est pas parce que les femmes sont incapables de produire, mais ce sont les inégalités inscrites dans les relations sociales qui les empêchent de s'autonomiser. Les ressources et les énergies des femmes sont employées pour garantir la production et l'alimentation des populations, dans des situations asymétriques par rapport aux droits et aux responsabilités basées sur le genre.

104. Par ailleurs, puisqu'on remarque la même absence dans les autres rapports d'analyse de la sécurité alimentaire du PAM au Burkina Faso (Cf. Tableau 6) on peut soupçonner que la faiblesse analytique n'est pas seulement au niveau des hypothèses de causalité, mais aussi au niveau du cadre théorique de la sécurité alimentaire telle qu'elle est articulée par le PAM dans le programme pays.

Tableau 6 - Quelques rapports sur la sécurité alimentaire au Burkina Faso

Type de documents	Commentaires/références
Revue exhaustive sur la Sécurité Alimentaire et la Vulnérabilité	<ol style="list-style-type: none"> Analyse Globale de la Vulnérabilité, de la Sécurité Alimentaire et de la Nutrition (AGVSAN) Burkina Faso Juillet 2014 http://vam.wfp.org/CountryPage_assessments.aspx?iso3=BFA Evaluation approfondie sur la sécurité alimentaire en situation d'urgence dans les camps des Réfugiés Maliens et des villages hôtes au Burkina Faso, mars 2013 https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/wfp256916.pdf Protection sociale et sécurité alimentaire au Burkina Faso. Les cantines scolaires, Avril 2015 https://d1tn3vj7xz9fdh.cloudfront.net/s3fs-public/file_attachments/rr-food-securityburkina-faso-boutiques-temoin-070415-fr.pdf Evaluation of WFP's 2009 Gender Policy. This Time Around? Evaluation Report January 2014
Revue sur la Sécurité Alimentaire d'Urgence	<ol style="list-style-type: none"> Evaluation de la situation alimentaire des ménages en situation d'urgence (EFSA) au Burkina Faso en février - mars 2018, Avril 2018
Revue du Marché et Bulletins	<ol style="list-style-type: none"> GENRE ET MARCHE. Etude de cas VAM - Burkina Faso. Rapport Final, Juin 2016 https://documents.wfp.org/stellent/groups/public/documents/ena/wfp287839.pdf
Missions de revues Jointes (UNHCR/PAM)	<ol style="list-style-type: none"> Evaluation Conjointe PAM/HCR de la Sécurité Alimentaire des Réfugiés Maliens Bénéficiaires de l'Assistance Alimentaire dans la Région du Sahel au Burkina Faso, Avril 2016 https://documents.wfp.org/stellent/groups/public/documents/ena/wfp290690.pdf?iframe Mission technique conjointe Gouvernement/PAM/HCR : Identification des priorités et des modalités d'assistance pour l'autonomisation des réfugiés urbains maliens de Bobo-Dioulasso
	FAO (2015) : Évaluation du Programme de la FAO au Burkina Faso, 2010-2014. Bureau de l'évaluation

	http://www.fao.org/3/a-bd504f.pdf
Documents de diagnostic	<p>Gouvernement du Burkina Faso (2012). Programme national du secteur rural du Burkina-Faso (2011-2015) (septembre). http://extwprlegs1.fao.org/docs/pdf/bkf142140.pdf</p> <p>Gouvernement du Burkina Faso (2013). Politique Nationale de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PNSAN) https://www.agriculture.bf/upload/docs/application/pdf/2018-01/politique-nationale-securite-alimentaire-nutritionnelle.pdf</p> <p>Gouvernement du Burkina Faso (2018). Deuxième programme national du secteur rural (PNSR II) 2016-2020 (avril 2018). http://spcpsa.bf/wp-content/uploads/2018/11/Deuxieme-Programme-National-du-Secteur-Rural-PNSR-2-2016-2020.pdf</p>

105. Une explication fournie par une série de préjugés de genre, et non pas par une approche de genre qui analyse les rapports H/F autour de tous les piliers, rend les analyses et les rapports de diagnostic en même temps biaisés et aveugles aux dynamiques de genre. Les hypothèses de causalité utilisées et l'interprétation plutôt déterminée par le premier et le deuxième pilier du cadre d'analyse de la sécurité alimentaire, amènent le PAM et ses partenaires à choisir le calendrier saisonnier des cultures pluviales (traditionnellement gérées par les hommes) comme référence temporelle unique pour organiser le cycle annuel des interventions (même s'ils ont des difficultés opérationnelles et des retards fréquents dans la mise en œuvre).

106. **Réviser les hypothèses sous-jacentes.** Le niveau intra-ménage est particulièrement pertinent et indispensable pour l'analyse de la sécurité alimentaire et nutritionnelle car c'est là où les produits agricoles sont transformés en nourriture et consommés. Mais, ce niveau reste encore trop peu exploré par le PAM. Partant d'un regard axé sur la différence de genre, de l'hypothèse (de type ontologique) relative au rôle du niveau intra-ménage, et sur la base des entretiens réalisés avec les bénéficiaires et les partenaires, l'équipe de l'évaluation thématique genre a construit une autre interprétation. Elle a été soumise à plusieurs reprises au personnel du PAM lors des ateliers formatifs et validé dans les discussions.

107. Les données qui émergent des enquêtes de terrain ont consolidé l'image d'une plus forte insécurité alimentaire principalement vécue par les femmes. Elles confirment aussi les observations provenant de plusieurs recherches dans d'autres régions du monde, sur la "féminisation de l'agriculture", c'est-à-dire sur la progressive substitution du travail des hommes dans les campagnes par le travail des femmes. De la participation des femmes à la production agricole on voit progressivement s'instaurer la responsabilisation exclusive pour la production agricole. Dès lors que les hommes s'orientent de plus en plus vers d'autres activités lucratives (commerce, orpaillage, etc.) et d'autres opportunités, les femmes prennent leur place dans les champs, toutefois sans

en avoir les mêmes prérogatives en termes de bénéfices, de propriété et de pouvoir de décision sur la gestion de la production.⁴⁷ Pendant que les hommes s'orientent plus vers l'entrepreneuriat local et l'orpaillage, ou optent pour la migration vers les centres urbains et les pays européens, ce sont les femmes qui, de plus en plus, travaillent les champs de leurs maris, en plus de leurs lopins de terre personnels. Mais, elles n'ont pas le droit de décider de l'utilisation des récoltes car elles n'en sont pas propriétaires.

108. Le Tableau 7 propose la liste des hypothèses implicites identifiées dans le cadre diagnostique du PAM et une substitution avec des hypothèses explicites basées sur une compréhension des dynamiques H/F basées sur l'observation, la connaissance du contexte et une analyse critique de genre.

Tableau 7- Analyse critique des hypothèses sous-jacentes aux diagnostics de sécurité alimentaire du PAM BF et proposition de substitution avec d'autres hypothèses explicites axées sur la problématique H/F.

Hypothèses sous-jacentes implicites identifiées	Hypothèses alternatives explicites basées sur l'observation intentionnelle de l'expérience des femmes et des dynamiques H/F
1 - Ménage coopératif et concordance des valeurs	Ménage, unité complexe où on observe des valeurs divergentes et des conflits D'où la nécessité d'introduire le concept du pouvoir de négociation intra-ménage dans les analyses/évaluations
2 - Les hommes mangent le même repas que le reste du ménage. Un ménage est, selon la vieille expression utilisée par Henri Mendras, une unité qui vit "au même pot et au même feu" ⁴⁸	Les hommes adultes et les jeunes hommes ont tendance à manger souvent dans les maquis et les restaurants. Dans les ménages polygames (35%, EFSA 2018) les hommes reçoivent un repas à part, provenant de chaque épouse ⁴⁹ (et qui peut être partagé avec les fils plus grands) même si ses femmes vivent ensemble
3 - L'homme est toujours pourvoyeur en tant que chef de ménage	Changement des identités masculines et des rôles et responsabilité qui en découlent. "L'homme pourvoyeur" est donc un mythe, d'où le « mythe de l'homme pourvoyeur »
4 - La source principale pour administrer le questionnaire pour le diagnostic de SA(N) est le chef de ménage	Chaque membre a ses intérêts, ses positions et son pouvoir relatif dans le ménage. Seule la combinaison avec les méthodologies de recherche qualitative peut aider à capturer cette complexité
5 - Le travail des femmes est secondaire pour garantir la sécurité alimentaire du ménage. Il n'est pas nécessaire de le comptabiliser	Les femmes sont les actrices principales de la disponibilité (production), de l'utilisation (transformation des récoltes et préparation des repas quotidiens) La production dite personnelle des femmes nourrit le ménage pendant une grande partie de l'année La production dite familiale dépend en grande partie du travail des femmes, mais l'accessibilité aux stocks familiaux dépend du seul homme, chef de ménage.

⁴⁷ I. Pattnaik et al. (December 2017) The feminization of agriculture or the feminization of agrarian distress? Tracking the trajectory of women in agriculture in India. *Journal of the Asia Pacific Economy*. <https://doi.org/10.1080/13547860.2017.1394569>

⁴⁸ H. Mendras (1995), *Les sociétés paysannes. Éléments pour une théorie de la paysannerie. Nouvelle édition refondue*. Paris: Gallimard. 64.

⁴⁹ Mendras avait parlé aussi de cet aspect (Cf. *Op. cit.* p. 66)

6 - La disponibilité de la production familiale détermine la SA(N)	La production agricole personnelle des femmes est intégrée dans la stratégie de sécurité alimentaire des ménages sans être comptabilisée de façon distincte dans les statistiques et lors des diagnostics situationnels ; L'accessibilité à la production dite familiale n'est pas garantie aux femmes pendant plusieurs mois de l'année ; L'utilisation est la phase la plus importante pour l'effectivité de la SA(N) et dépend entièrement de la compétence, des biens (ustensiles), du temps, et de l'énergie des femmes. On devrait parler plutôt de SECURITE des REPAS que de SA(N)
7 - La sécurité alimentaire se mesure surtout à travers le stock de céréales	Le repas n'est pas constitué seulement de céréales : il y a bien d'autres éléments essentiels qui entrent dans la préparation (eau, bois, ingrédients pour les sauces). Le diagnostic actuel des stocks ne reflète pas la propriété individuelle des H/F/enfants
8 - Il n'y a qu'une période de soudure par année	Le vécu de la soudure semble être variable selon l'appartenance de genre

109. Au-delà de la pluralité de traditions et cultures et de systèmes écologiques des régions visitées, une caractéristique commune que **l'on peut observer dans toutes ces localités, c'est la séparation nette au sein du même ménage entre une économie de l'homme/mari et une économie de la femme**. Si cette économie différenciée existe depuis longtemps, au point d'être considérée traditionnelle, **l'aspect nouveau est la réduction progressive de la contribution du mari à l'économie interne nécessaire à la survie du ménage, notamment à la sécurité alimentaire et nutritionnelle de ses membres en période hivernale.**⁵⁰

110. Selon les enquêtes de terrain et le travail de validation dans les ateliers avec les partenaires de mise en œuvre en particulier avec les représentants des organisations des petits producteurs agricoles (organisations paysannes, OPs) on peut dire qu'au moins dans les régions de l'Est, du Centre Nord, du Nord et des Hauts- Bassins, les récoltes provenant du lopin de terre de la femme (normalement environ un demi hectare, maximum un hectare) sont en réalité utilisées par la femme directement dans la préparation de la nourriture, ou partiellement vendues, généralement pour l'achat des autres ingrédients de cuisine ou d'autres besoins de base du ménage (éducation, santé). Or traditionnellement, ces lopins de terre leur sont octroyées par les maris pour subvenir à "leurs propres besoins" (habillement, produits de beauté, aide aux parents etc.).

111. Assez fréquemment, à côté de cette production agricole, souvent cultivée à la main, les femmes rurales des régions visitées s'adonnent à d'autres activités

⁵⁰ COMPAORE Pabegwendé N. (1993). *Les incidences du Projet Aménagement des Terroirs et Conservation des Ressources dans la Région du Plateau Central (PATECORE) sur la situation socio-économique des femmes du Bam*. Mémoire de Maitrise. Géographie rurale. Université de Ouagadougou.

génératrices de revenus, avec parfois le soutien des organisations de coopération internationale. **On peut donc affirmer que la grande partie de la production et des revenus des femmes des localités visitées est généralement utilisée pour nourrir la famille.**

112. **La critique de l'ensemble des hypothèses a amené l'équipe à formuler une autre hypothèse diagnostique : l'existence d'une double saison de soudure, qu'on soupçonne être plus pertinente, mais que pour le moment, les données disponibles ne permettent pas de valider ni de rejeter.** La révision critique des hypothèses amène à recentrer les narrations autour de la responsabilité effective de l'administration des repas, qui permet de voir comment la préoccupation alimentaire est une condition permanente pour les femmes. Selon les constats de terrain, la production de subsistance dans les parcelles gérées par les femmes, ou le fruit de leur petit commerce, ainsi que d'autres formes d'économie et de stratégies de survie, paraît plus centrale dans la satisfaction des besoins alimentaires de base. Les récoltes provenant des champs des hommes, et pas seulement la production de rente (*cash crops*), mais aussi même dans le cas de production vivrière (*food crops*), sont normalement gérées par les hommes sans la participation des femmes aux décisions. De plus, contrairement à l'hypothèse principale qui guide les interventions du PAM pendant la saison de soudure, il émerge comme une habitude consolidée et très diffuse dans plusieurs régions et cultures⁵¹ que les hommes ferment les greniers dits 'du ménage' après les récoltes jusqu'à l'ouverture de la campagne agricole suivante. L'utilisation des grains stockés dans le grenier familial, malgré l'importante contribution des femmes et aussi des enfants dans leur production et nettoyage, ne dépend pas en général d'une décision qui peut être prise par les femmes. Il en est de même des vivres reçus de l'assistance du PAM, car les femmes remettent leurs rations aux chefs de ménages pour une gestion collective.

113. Selon les informations recueillies (lors des enquêtes de terrain, la revue documentaire et les travaux d'analyse dans les ateliers avec les partenaires), les femmes s'occupent plus de la production agricole tandis que les hommes ont tendance à vaquer à d'autres activités économiques. Pourtant, selon les témoignages, les greniers sont rouverts par les hommes vers mai-Juin,

⁵¹ Le groupe sénoufo à Sindou (Cascades) lors de l'atelier de Bobo disait que chez eux, c'est la femme qui gère "normalement" le grenier après les récoltes. Il n'y avait malheureusement pas de femmes de cette région pour nous expliquer le mécanisme de gestion : sont-elles de vraies ordonnatrices des sorties de vivres du grenier ou bien elles doivent toujours avoir l'aval du mari ?

Par ailleurs, la tradition de fermer les greniers après les récoltes était pour garantir la sécurité alimentaire au moment de la production. De plus en plus, cela se fait pour garantir la sécurité matérielle de l'homme quand il revient des sites d'orpaillage ou de ses aventures à l'extérieur, ou pour des besoins plus individuel que du ménage.

correspondant à la reprise des travaux champêtres, pour soutenir la production, ou dans l'espoir de vendre ces réserves à de meilleurs prix. Ce choix de gestion individualiste de la production familiale obtenue grâce au travail de la main d'œuvre de toute la famille et surtout des femmes, peut représenter un obstacle important pour qui est chargé de la responsabilité d'amener le repas sur la table. **C'est pourquoi, si les femmes sont les actrices centrales de la sécurité alimentaire et nutritionnelles dans les ménages, il faudrait relire aussi les périodes des cycles agricoles selon leur perspective et leur position de pouvoir relatif dans le ménage.**

114. Sur la base de ces constats (et du changement de perspective qui nous amène à poser l'expérience des femmes comme fondamentale pour comprendre le défi au niveau individuel et intra-ménage de garantir l'alimentation quotidienne), l'équipe suggère comme nouvelle hypothèse diagnostique de la sécurité alimentaire et nutritionnelle que l'on considère l'existence d'une **autre période de soudure**, à côté de la période déjà considérée et comprise entre juillet et septembre, dans le cycle agricole de l'année, qui pourrait peser plus sur les femmes que sur les hommes, et qui semble correspondre aux mois de décembre à mars/avril. Au cours de ces mois, les récoltes provenant du petit "lopin de terre" cultivé par les femmes semblent épuisées, et (à l'exception des cultures maraîchères) on ne trouve pas de produits frais, ni de fruits sauvages, ni de feuilles de sauce ou autres produits forestiers non ligneux. Alors, pour une partie importante des femmes rurales, dans les régions intéressées et cités, garantir la préparation des repas quotidiens pourrait devenir particulièrement difficile ; surtout que la féminisation de l'agriculture ne leur laisse généralement plus assez de temps pour constituer des stocks importants de feuilles séchées pour les sauces.

115. Selon les informations qui ressortent des entretiens dans la Région du Centre Nord et aussi des Hauts-Bassins, les femmes font ensuite recours à plusieurs stratégies pour s'approvisionner en céréales et denrées nécessaires pour nourrir les familles: en plus de leur production céréalière personnelle⁵² elles en achètent selon le cash dont elles disposent; ou bien elles vont en demander à leurs parents (et cela peut impliquer le recours au « vol »⁵³ de petites quantités dans le grenier du père avec la complicité de la maman); et

⁵² Les champs personnels des femmes étaient traditionnellement destinés à la production de légumineuses pour la vente (arachide, haricot), parfois du riz, quand le terrain s'y prête, et des feuilles de sauce. La nécessité faisant loi, elles femmes se voient de plus en plus obligées d'y mettre aussi des céréales pour ne pas avoir à acheter tout.

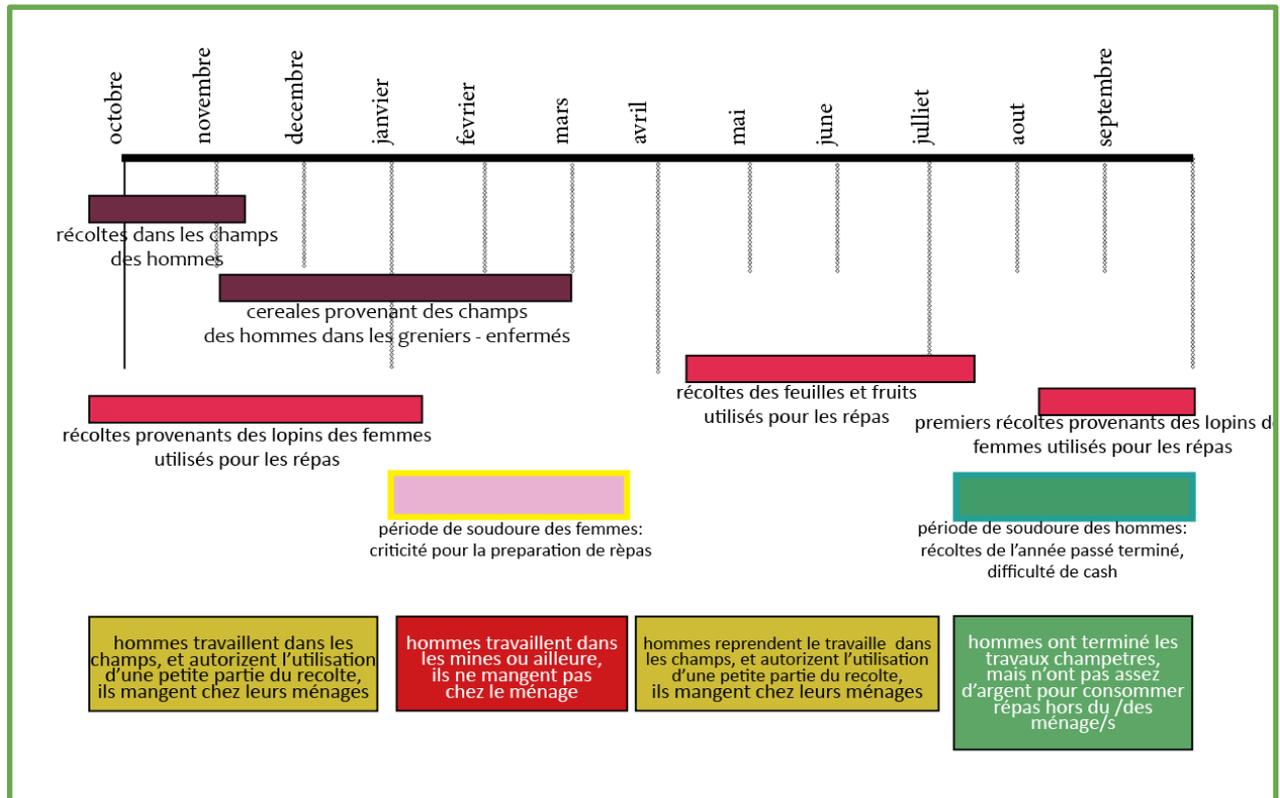
⁵³ Ce semble une pratique assez conventionnelle, même si ce n'est pas officiel, que les filles prélèvent des céréales dans le grenier de leurs pères ou de leurs frères à l'insu de ces derniers, mais toujours avec la complicité de leurs mères ou leurs petites sœurs non encore mariées ou leurs belles-sœurs, bref, un petit arrangement entre femmes, dès qu'elles en ont l'opportunité.

finalement les « vols » occasionnels dans le grenier familial, pour compléter les petites quantités accordées par le mari lui-même. En regardant certaines dynamiques actuelles au sein de quelques communautés rurales au Burkina Faso, on a l'impression que plus les femmes se mobilisent individuellement ou en groupe pour résoudre les besoins quotidiens urgents de préparation des repas pour la famille, moins les hommes s'y impliquent. A la limite, ils destinent de moins en moins les produits des champs familiaux à la consommation directe du ménage, privilégiant d'autres types d'investissement de prestige (achat de moto, construction de maisons en ciment, embouche bovine, acquisition de charrue, pèlerinage à la Mecque, célébration pompeuse des évènements sociaux, etc.) ou pour marier de nouvelles épouses.

116. Par contre, le moment traditionnellement considéré comme étant la période de soudure (qu'on propose d'appeler période de soudure des hommes) est pour les femmes une période d'accessibilité relative améliorée aux stocks de la production familiale. De plus, entre mai et juillet, selon les régions, c'est la saison des pluies qui apporte une abondance de feuilles et de fruits particulièrement nutritifs (karité, raisins, etc.), essentiels pour la préparation de tous les repas, et dont les femmes ont encore une certaine connaissance (même si c'est souvent limité à certaines espèces dans chaque endroit)⁵⁴.

⁵⁴ A ce propos, l'Annexe 20 contient également des graphiques élaborés à partir des données de nutrition de la base ENDOS et du CSPS de Tibga (Est), qui avaient pour but de décrire ce phénomène. Malheureusement, les données ont été assez incomplètes pour des démonstrations fiables. On est étonné des pics du taux de malnutrition au niveau des femmes enceintes et allaitantes et des enfants en décembre janvier (période où il y a généralement la disponibilité des céréales plus qu'en juin-juillet-août, censés correspondre à la période de soudure. On pourrait y trouver certainement plusieurs explications (comme l'affluence des femmes pour le dépistage durant les périodes où elles sont moins occupées), mais dans l'état actuel des données, on ne peut pas non plus exclure l'hypothèse que c'est parce que les femmes ont leur période soudure après les récoltes, en début de saison sèche, par manque de produits de la cueillette (feuilles de sauce et fruits sauvages) et au moment où leur production personnelle est déjà épuisée, tandis que pendant la saison de soudure (celle des hommes, selon l'équipe) il y aurait, en plus de l'intervention du PAM, l'ouverture des greniers familiaux et la présence des produits de la cueillette

Figure 1 - Calendrier représentant les points critiques pour l'alimentation des ménages, vu du point de vue des hommes et des femmes, et illustrant l'hypothèse présentée de la possible existence d'une double saison de soudure, différenciée par genre (selon les rôles, responsabilités et opportunités attribué par la société rurale burkinabé aux hommes et aux femmes).



117. En conclusion, il semble possible d'améliorer la pertinence du diagnostic à travers une prise en compte du genre au niveau général de la théorie du changement qui sous-tend les projets et programmes du PAM BF, en dévoilant des hypothèses cachées et biaisées, et en posant des hypothèses explicites additionnelles, fondées sur des constats et sur une analyse genre des réalités de terrain. Si au lieu de prendre comme référence exclusivement la production agricole contrôlée par les hommes (même si réalisé avec le travail des femmes et des enfants), on regarde l'accessibilité physique à la nourriture préparée par les femmes, et le niveau de difficulté qu'elles rencontrent pour l'approvisionnement des autres ingrédients essentiels pour préparer les repas (et des repas variés), alors, on sera amené à la formulation du concept de **soudure des femmes** (janvier - mars/avril), différente de la **soudure des hommes** (juillet - septembre). Une représentation graphique de ce concept est présentée dans la Figure 1.

2.2.b Niveau d'articulation des problématiques hommes/femmes dans les documents de projets, de S&E, et les études, et continuité d'application dans le cycle de projet

118. **Document projet et Suivi et évaluation : désagrégation des données et analyse genre.** Dans les documents des projets on observe une articulation progressivement plus solide et plus élaborée de la problématique H/F dans les trois projets considérés, et le PAM BF se montre de plus en plus engagé à collecter systématiquement des données désagrégées par sexe et aussi par âge, non seulement pour indexer les bénéficiaires mais aussi pour conduire les diagnostics. Si la collecte de données est structurée de plus en plus sur l'impératif de désagréger par sexe et âge, dans les divers formulaires de S&E, toutefois on trouve encore des insuffisances au point de vue de l'analyse genre et aussi de l'interprétation.
119. Dans les diagnostics aussi bien que dans les documents de S&E (PDM) la **représentation des données par sexe est toujours partielle** existe pour quelques indicateurs mais non pour tous. Il manque une comparaison systématique entre ménage avec chefs de famille H et F. On trouve des approximations dues à une insuffisance de compréhension de la problématique H/F qui peuvent même amener à des représentations incorrectes des situations : par exemple, les femmes polygames sont classées tout comme chefs de famille sauf une femme avec laquelle le mari est attribué dans le cadre des interventions. Si l'intention guidant cette catégorisation est un souci d'égalité (remettre l'assistance aux femmes directement si le mari ne vit pas avec elles), en réalité on produit une série de difficultés du point de vue genre. Notamment, le nombre de femmes chefs de famille augmente dans les représentations et rapports, mais la réalité est que ces femmes ne sont pas indépendantes. Elles sont plutôt encore 'soumises' aux décisions du mari, y compris à sa récupération de l'assistance PAM reçue par elles aux fins d'une redistribution selon ses critères. La polygamie est une institution avec des implications importantes dans la vie des femmes et aussi des enfants. Il faut mieux souligner cette complexité pour ne pas simplifier et perdre de vue ses graves implications concrètes sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la perspective de l'égalité genre.
120. Un autre type d'insuffisance est la **désagrégation insuffisante et parfois superficielle des données** qui ne permet pas la compréhension de la dynamique en cours ni l'estimation de l'impact des changements au niveau des rapports de genre. Par exemple, dans l'activité d'appui aux chaînes de valeurs, on trouve dans les rapports, les informations sur les quantités de récoltes vendues par les hommes et les femmes au PAM à travers les Organisations Paysannes (OPs). Mais, on n'a pas l'information sur combien de femmes ont vendu leurs propres productions et celles ayant servi d'intermédiaires de vente

par d'autres paysans (et avec quel profit). Un autre exemple plus persuasive et central est relatif à la non désagrégation ni analyse au niveau intra ménage pour voir qui vend la production de son conjoint ou de ses frères. Dans la quasi-totalité des cas, le PAM perçoit le ménage comme étant une entité homogène et équitable. **L'intérêt du ménage est considéré comme une question non problématique et pleinement représentée par l'opinion de la personne considérée chef de ménage** ; pourtant les rapports de pouvoir, les dynamiques internes ne sont pas nommées, regardées ou analysées, et sont plutôt traitées comme non pertinentes au travail du PAM. Cette hypothèse des relations collaboratives entre H et F au sein du ménage, comme on l'a vu et dévoilé au point 2.2.1, se traduit par un manque de désagrégation de données intra-ménage, empêchant ainsi une évaluation d'efficacité et d'impact selon le genre à ce niveau micro-social et partant individuel.

121. Un autre exemple se réfère à l'utilisation de la modalité d'assistance en transferts monétaires. Les évaluations des activités disponibles (surtout à travers les PDM) ne présentent pas une appréciation différenciée H/F de cette modalité par rapport à l'assistance en vivres au sein du même ménage. Dans l'enquête de S&E suivant la distribution réalisée en 2013, après l'introduction de cette modalité, on retrouve un cadre analytique principalement basé sur l'hypothèse des relations collaboratives intra-ménage (par exemple les seuls types de risques considérés sont externes au ménage, comme vol ou braquage). Les données sur les préférences sont présentées agrégées au niveau ménage, avec l'exception du temps de voyage pour retirer l'argent. Dans l'Évaluation Régionale de 2017⁵⁵ le Programme Pays du BF n'est pas considéré parmi ces cas qui montrent une certaine sensibilité genre, mais une opinion collective et agrégée sur la préférence pour le *cash transfer* est formulée en référence à toute la population concernée. Les arguments évoqués en faveur de l'option de transfert monétaire ramènent à des considérations d'efficacité et de simplification logistique pour le PAM, mais ne sont pas accompagnés, en général, par des discussions sur la pertinence par rapport à l'efficacité et l'impact différencié selon le genre. On ressent donc l'absence de discussion sur les risques de récupération et de diversion de l'assistance monétaire au sein du ménage de la part des hommes, scénario très plausible et évoqué à plusieurs reprises dans les entretiens des enquêtes de terrain et lors de l'atelier bilan de la soudure à Koudougou et lors de la rencontre de la *Endline Review* 2018 à Ouagadougou.

122. **Existence d'interprétation des données à travers l'analyse genre.** Comme expliqué dans la critique du diagnostic, on trouve une description neutre aussi

⁵⁵ Díaz, B., Betts J. (2017). *Operation Evaluation Series. Regional Synthesis 2013-2017*. West and Central Africa Region. WFP

dans l'analyse de données de S&E. Et la description neutre des acteurs impliqués dans les activités PAM correspond à un autre type de partialité. Par exemple, dans le PDM on parle du personnel dans les cantines scolaires, mais sans préciser que les personnes recrutées, normalement des volontaires communautaires, sont en quasi-totalité des femmes. Leur pouvoir relatif de négociation avec la communauté et avec le Comité de gestion des écoles (COGES), leur possibilité d'aspirer à des rémunérations adéquates, leurs conditions de travail et les types de risques auxquels elles sont exposées dépendent de leur identité de genre, et si le PAM n'analyse pas cet aspect il risque de ne pas le voir, le considérer et manquer des opportunités de transformation sociale vers une meilleure égalité. Les mêmes constats est fait au niveau des femmes chargées de nettoyer les magasins de stockage des vivres du PAM à Dori. Les discussions sur l'amélioration des conditions de travail de ces femmes semblent être l'objet d'un *ping pong* continue entre les bureaux PAM et les services de l'Etat.

123. **Existence de critères genre pour la reddition des comptes.** L'équipe a pu constater l'existence d'un seul rapport d'activités avec focus genre : il s'agit du rapport d'activités genre dans le cadre du P4P.⁵⁶ Il est nécessaire qu'un rapport annuel avec focus genre pour chaque activité soit rédigé chaque année. Même si cela peut être lourd à réaliser, cela est très utile pour donner une meilleure visibilité aux résultats de processus du PAM en matière de problématique H/F. Cette innovation demandera aussi l'introduction des briefings périodiques sur les activités genre, qui permettront de mieux surveiller et adapter la pertinence genre des interventions sur le terrain.

124. **Possibilité d'apprécier la part de budget affectée aux activités avec une cible genre.** Les entretiens avec le staff PAM ont confirmé l'existence d'une allocation budgétaire - dans les étapes initiales de chaque programmation - pour des actions liées à la problématique h/f. Puisque ce budget n'est pas affecté sur la base d'un plan d'action genre adossé à la politique, mais plutôt sur la base d'un pourcentage forfaitaire et *a priori*, cette allocation est régulièrement annulée au cours de l'année, au profit d'autres urgences opérationnelles qui se présentent. De plus, la sécurisation du budget peut être difficile car les activités considérées directement éligibles pour l'utilisation de ce budget ne sont pas clairement définies. Effectivement une "programmation des activités genre" annuelle est préparée par le staff GRN, mais les activités prévues sont plutôt des sensibilisations internes sur la problématique H/F et notamment sur les aspects de violences basées sur le genre de façon globale sans lien direct avec les cas de violences observées dans le cadre des activités

⁵⁶ AFDR (2017). Appui accompagnement des opp4p sur la prise en compte du genre dans les activités autour de la gouvernance, la commercialisation, la production et l'entrepreneuriat. Rapport définitif

PAM. Les activités proposées ne rentrent pas dans la structure et la mise en œuvre des opérations. Les membres du GRN, avec fonctions de points focaux genre, ont une affectation de 20% de son temps consacré aux activités dite genre, et le rapportage de performance régulier est fait en spécifiant l'engagement tenu dans le domaine de l'égalité de genre. Pour le moment ce personnel ne se représente pas encore comme des conseillers genre des programmes, mais ils sont principalement engagés pour garantir un certain débat interne à l'occasion des journées internationales des NU en lien avec la question de genre (p.ex. : les 16 jours d'activisme contre la violence de genre en novembre, ou la célébration de la journée de la femme le 8 de mars).

2.2.c Analyse systématique de la sensibilité de genre dans chaque action d'assistance aux populations prévues et mise en œuvre par le PAM BF

125. **Existence d'actions ciblées pour améliorer l'égalité de genre et capacité de distinguer entre les besoins pratiques et stratégiques de genre.** Une revue systématique de chaque activité du PAM BF dans la période 2018-2019 montre l'intention positive de développer des programmes inclusifs, et capables de prendre en compte les besoins différenciés des personnes. Cette approche est en ligne avec l'objectif 1 de la Politique PAM pour la prise en compte de la problématique hommes/femmes 2015-2020. De l'autre côté, il faut remarquer que - l'exception faite de l'action visant à renforcer la filière laitière dans le Sahel, et partiellement avec les Rations à Emporter (RAE) et le soutien aux OPs - les diagnostics qui informent les interventions ne sont pas basés sur une analyse systématique des relations de genre: ils ne font pas ressortir les besoins pratiques ou stratégiques de genre, mais se concentrent sur certaines différences biologiques liées au sexe et à l'âge, pour invoquer des actions ciblées. Sur la base de ce constat (illustré avec détails en modalité synoptique dans le tableau en Annexe 4 "Discriminations positives dans la conception de l'Intervention du PAM") on peut dire que **les actions du PAM au Burkina Faso qui arrivent à toucher le niveau intra-ménage, proposent des traitements différenciés et des 'discriminations positives' avec actions ciblées.** Ils sont particulièrement sensibles aux soucis de protection en se basant sur l'appréciation de certaines conditions biologiques. En général, le PAM est plus prêt à reconnaître et à répondre à certaines vulnérabilités des femmes liées à des conditions biologiques particulières (grossesse, allaitement) ainsi qu'aux vulnérabilités de genre créées par les systèmes culturels et socio-économiques. On trouve au moins une action ciblée basée sur ce constat : la RAE pour les jeunes filles dans l'école primaire. Dans les paragraphes qui suivent, on propose une analyse critique détaillée de chaque

activité selon cette perspective, pour voir l'existence des actions ciblées et leur justification.

126. **ACTIVITÉ 1 - L'assistance aux réfugiés** maliens en aliments et argent est limitée aux ménages classés comme pauvres et très pauvres, pourtant le ciblage suit des critères socio-économiques. Puisque les données sont agrégées au niveau ménage, la dimension de genre n'arrive pas à être capturée. Ce ciblage ne se base pas sur des analyses de genre et les actions indifférenciées et non sensibles à la problématique H/F. Par contre, on peut dire que l'attention envers les personnes à besoins spécifiques (PBS) pendant les distributions (avec mesures spéciales pour la logistique) est motivée par certaines différences biologiques ou physiologiques considérées pertinentes (i.e. : les femmes enceintes ont la priorité dans les files pour la distribution ; mais les femmes avec enfants ne le sont pas).

127. **ACTIVITÉ 2 - La distribution des vivres d'urgence aux populations touchées par les chocs climatiques** est typiquement organisée pour couvrir la période de soudure. Cette activité peut être considérée du point de vue de la pertinence comme étant la moins sensible au genre, pour les raisons indiquées au par. 2.2.a (manque d'analyse intra-ménage à cause du méthode HEA ; catégorisation inexacte des femmes polygames). Le choix de remettre au chef de famille l'assistance (en espèce et en nourriture) n'est pas un ciblage favorable à l'égalité de genre. Le travail formatif conduit avec le staff dans l'évaluation a permis d'identifier des changements possibles dans le modèle de collecte des données et dans l'architecture de la base des données. Néanmoins, il faut dire que l'équipe de consultants a relevé une grande inquiétude concernant le sujet de la polygamie. Aussi bien au niveau du staff PAM que des partenaires, il y a une forte polarisation des opinions personnelles sur cette question, avec d'un côté les femmes qui sont contre la pratique et de l'autre côté les hommes, qui se montrent souvent favorables à la polygamie.

128. **ACTIVITÉ 3-A - Les cantines scolaires** proposent un ciblage basé sur l'âge et sur la fréquentation scolaire : l'éducation des individus commence avec l'enfance. L'insécurité alimentaire ne permet pas aux enfants de développer pleinement leurs capacités cognitives et compromet leur présence à l'école dans le moment le plus favorable à l'apprentissage : discriminer positivement les enfants qui vont à l'école renforce les motivations en faveur de leur participation et l'égalité de chances. Les jardins scolaires permettent d'améliorer les repas préparés. Il est nécessaire d'améliorer les conditions de travail des cantinières qui sont des femmes volontaires.

129. **ACTIVITÉ 3-B** - L'action spécifique de RAE dans l'activité 3 est basée sur la compréhension de l'inégalité de genre. Elle reconnaît que les femmes sont

moins valorisées que les hommes par la société et les familles n'attendent pas un retour égal des investissements faits dans l'éducation des garçons et des jeunes filles. Cette activité veut clairement corriger cette inégalité en augmentant le bénéfice immédiat (à côté du bénéfice de longue durée) pour la famille entière dérivant de la participation des jeunes filles à l'éducation. Dans les écoles parties prenantes du programme visité autour de la ville de Dori, on a remarqué un plus grand accès des filles à l'école permettant ainsi d'éviter les mariages d'enfants. Les besoins des jeunes filles basés sur la différence sexuelle étaient aussi pris en compte par la direction de l'école, comme p.ex. la nécessité des lave-mains, les toilettes séparées filles/garçons et les serviettes hygiéniques pour les menstrues. Le directeur a équipé une latrine spécifique pour les jeunes filles pour s'assurer que les périodes de menstrues ne deviennent pas un obstacle à la fréquentation scolaire.

130. **ACTIVITÉ 4** - Pour prévenir la malnutrition, le PAM organise des distributions individuelles de farine améliorée pour les femmes enceintes et allaitantes, et de préparé *Plumpy nuts* pour les enfants malnutris entre 6 et 59 mois. Cette activité est souvent présentée comme une action qui prend en charge les dynamiques de genre, mais on devrait plutôt la classer comme une action ciblée de protection, axée sur les besoins pratiques, car elle est non transformative. On observe que :

- Le choix du ciblage est basé sur des arguments médicaux liés aux besoins spécifiques dus à la différence sexuelle biologique ou à l'âge ;
- La stratégie adoptée par le PAM et les partenaires pour couvrir les besoins des enfants se base sur une analyse de genre, qui reconnaît les femmes comme porteuses de la responsabilité primaire de nourrir et de soigner les enfants. Mais cette analyse est utilisée instrumentalement par le PAM (et par plusieurs acteurs de développement et urgence) dans les actions de lutte contre la malnutrition des enfants, ne tenant compte que du souci de couvrir les besoins immédiats des enfants. L'activité s'arrête donc à couvrir les besoins pratiques de genre, sans s'aventurer dans les besoins stratégiques de genre. On peut dire que le PAM adopte des actions ciblées, mais non des actions pour corriger l'inégalité de genre liées suivant les attentes de la société par rapport à la responsabilité non rémunérée de soins dans le ménage.
- A la base de cette activité on trouve l'hypothèse que les corps des femmes ont besoin d'une meilleure nutrition pendant la grossesse et l'allaitement. Cette hypothèse permet une discrimination positive basée non sur le genre mais sur la différence sexuelle. Le programme reconnaît que les femmes ont des besoins spécifiques à prendre en

charge, mais il n'analyse pas les dynamiques de malnutrition qui influencent les conditions de vie des femmes ayant des besoins additionnels, sur la base des relations de genre. Effectivement, aucun type d'informations sur l'état nutritionnel des hommes n'est disponible dans le système de S&E, à l'exception des hommes malnutris qui vivent avec le virus VIH-SIDA. Donc l'encadrement de la malnutrition dans cette activité ne peut pas être considéré comme sensible au genre parce qu'on ne collecte pas des données désagrégées et on ne permet pas de comprendre les aspects sociaux des dynamiques de malnutrition.

131. **ACTIVITÉ 5-A** Comme décrit dans l'activité 4, les hypothèses derrière l'activité 5-A aussi sont plutôt basées sur la différence sexuelle et sur les différences biologiques liées à l'âge. Pourtant, on trouve un bas niveau de sensibilité genre, et une attention seulement orientée sur la différence biologique.
132. Par contre, dans **l'ACTIVITÉ 5-B**, l'assistance aux patients vivant avec VIH-SIDA, le PAM et ses partenaires ont développé des analyses de type sociologique et économique, qui incorporent structurellement la problématique h/f. Les réponses sont faites en conséquence pour sauver des vies, par l'amélioration des conditions sociales des patients. Les données sur les conditions de nutrition des hommes comme des femmes sont collectées dans les opérations de cette activité. Pour cette sensibilité, on peut dire que l'action dirigée vers les PVVIH est une des plus sensibles au genre dans le portfolio du BP au Burkina Faso. Néanmoins, la participation des hommes et des femmes dans l'action n'est pas égale. Selon le rapport sur l'état nutritionnel des PvVIH assistés (2018)⁵⁷ la proportion des femmes dans le programme par rapport aux hommes est de 4 contre 1 ; selon le PDM 2017 le rapport est plutôt de 3 contre 1. Les deux versions montrent une forte disparité entre les sexes, avec une présence trop faible des hommes, indiquant encore un grand travail à faire pour encourager les hommes à se faire dépister et soigner, et pour aller au-delà des préjugés liés à une certaine idée de l'identité masculine.
133. **ACTIVITÉ 6.** Les interventions pour la réhabilitation des sols dégradés (« *Food for Assets* », FFA) sont en principe, dans leur conception, basées sur la tentative de combiner plusieurs faiblesses pour les transformer en opportunités. Les travaux visent à améliorer des terres non productives, les participants aux travaux peuvent avoir un travail rémunéré pendant la saison sèche (le standard interne impose 60% de femmes), et les terres peuvent être utilisées pour ceux

⁵⁷ PAM, Ministère de la Santé du Burkina Faso (2018). *Etat nutritionnel des personnes vivant avec Le VIH toutes les barrières Sociales d'accès aux Traitements.*

et celles qui n'ont pas assez de moyens de production. On observe que la conception de l'action se base sur une analyse de genre, qui identifie et adresse l'inégalité d'accès à la terre entre hommes et femmes, et propose une discrimination positive basée sur le genre donnant priorité à l'inscription des femmes dans les listes des participant(e)s. La conception de l'action présente aussi une forte attention de protection basée sur le sexe et l'âge (attention particulière pour les femmes enceintes, les enfants et les personnes âgées). Néanmoins, les actions préliminaires de diagnostic conduites par le personnel du PAM en collaboration avec les partenaires ne semblent pas prendre en compte toutes les étapes nécessaires pour appliquer les principes de ciblage différencié. En plus, la qualité de la mise en œuvre de l'activité semble loin de la conception, comme élaboré ci-dessous dans la section 'Efficacité'.

134. En général, le personnel ne semble pas s'être approprié des principes de base justifiant un traitement différencié pour les hommes et les femmes selon l'analyse de genre. Dans les cas analysés, même si l'approche du diagnostic était participative, utilisant l'approche PCP, aucun débat ne semble avoir été mené avec la communauté pour aboutir à un consensus de discrimination positive en faveur des femmes, au nom de l'équité et sur la base des droits humains. Le fait de trouver une majorité de femmes sur les sites FFA visités n'est pas forcément signe de discrimination positive en leur faveur. A Goulghin et Toece (Centre-Nord), il est ressorti que les hommes étaient déjà engagés en grand nombre sur les sites aurifères. Du reste, la méthode de ciblage des bénéficiaires n'a pas respecté les consignes du PAM. Le partenaire a ouvert une liste d'inscription consistant à inscrire les premiers venus, en une journée de 7h à 13h. A Dapoutenga (Région Est), les répondants racontent que les informations sur la rémunération n'étaient pas claires au début de l'action. Beaucoup avaient compris qu'il s'agissait d'un travail volontaire non rémunéré. Certains seraient revenus après quand ils ont compris, mais c'était trop tard pour pouvoir s'inscrire.

135. **ACTIVITÉ 7** - Le PAM soutient le développement de la filière laitière dans le Sahel (activité 7 action A) en accompagnant les Unités de Transformation Laitière. Grâce à cette activité, les écoles bénéficiaires de cantines scolaires ont pu avoir du yaourt local de très bonne qualité. Le ciblage dans cette activité est basée sur une analyse de genre approprié : en reconnaissant les femmes comme sujets minoritaires par rapport à l'accessibilité des ressources productives dans le secteur agro-pastoral, l'intervention est exclusivement ciblée sur les femmes avec l'intention transformative des conditions des femmes bénéficiaires, et de montrer des exemples d'autonomisation des femmes avec un accès accru aux opportunités et moyens de production. De l'autre côté, l'activité 7 B, qui aussi prévoit l'accompagnement aux organisations

paysannes dans le développement des capacités et dans la commercialisation, est beaucoup plus approximative en matière d'analyse des dynamiques de genre. La discrimination positive proposée dans l'activité 7 B se réfère uniquement à la préférence que le PAM veut accorder à des organisations ayant une prévalence de femmes membres. Bien que la conception de cet aspect vise à produire des bénéfices directs sur les femmes, le système de S&E interne de chaque OP est encore peu articulé. Il manque des données nécessaires pour comprendre dans les détails si les bénéfices que les femmes membres des OPs tirent sont significatifs comme pour les hommes. La majorité des femmes semble participer à l'agrégation des produits en amenant leurs productions ou la production des autres à travers des accords de commercialisation. Aussi, le personnel du PAM impliqués dans cette action proposent une représentation du ménage des petits producteurs comme une unité coopérative et harmonieuse dans lesquelles la répartition des bénéfices respecte la contribution que chaque membre a apporté dans la production. Comme analysé collectivement pendant les journées d'atelier de Bobo par les représentants des OPs partenaires du PAM, cette hypothèse implicite est en réalité loin de la réalité observée et documentée. Elle cache la complexité et l'inégalité des dynamiques de genre au sein des ménages. La critique de cette hypothèse a été développée et validée pendant un des ateliers avec forte présence des partenaires P4P, et se trouve synthétisée en Annexe 3 dans le "Tableau de l'économie de confiscation". Le point central de cette critique est que l'action de soutien du PAM aux OPs a son focus sur les quantités produites plus que sur les modalités de production et sur l'utilisation intra-ménage des bénéfices de la production, auxquels les femmes et les enfants contribuent de manière importante. Le personnel et les documents de projet ne font pas des analyses de situation initiale visant à reconnaître et mettre en exergue la quantité du travail des femmes, nécessaire à la production dans les champs des hommes à l'intérieur de chaque ménage. Ce facteur, combiné à un faible ou non contrôle des ressources et résultats de la production des champs familiaux, pourrait amener à une capitalisation inadéquate du travail des femmes dans le cadre des programmes du PAM. Pourtant, ce programme est conçu pour aider les ménages (et aussi les femmes) à atteindre une meilleure sécurité alimentaire et à développer des moyens d'existence plus stables. L'évaluation n'ayant pas comme objectif l'analyse d'impact des activités, une vérification des effets des interventions P4P sur la situation nutritionnelle des ménages intéressés n'était pas possible. Néanmoins, les ateliers avec le personnel PAM et les partenaires (y compris de P4P), en combinaison avec les enquêtes de terrain auprès des communautés de bénéficiaires, et le développement d'une étude de cas sur le paradoxe observé dans la région du

Sud-Ouest (riche production agricole et augmentation de l'insécurité alimentaire) ont amené à une remise en cause de l'hypothèse de base de P4P, qui suppose que l'intérêt du petit producteur, homme comme femme, **soit aligné sans problème avec l'intérêt alimentaire de son propre ménage. Pourtant, la production agricole abondante et la vente de production devraient directement amener à une meilleure sécurité alimentaire des ménages.** *Ce que* l'équipe a contesté est la solidité de cette théorie du changement de l'activité P4P qui ne prend pas en compte les relations de genre et notamment, l'existence des dynamiques non collaboratives intra ménage tant dans la conception que dans la mise en œuvre. Pour d'autres détails et données pour cette analyse voir l'Annexe 6, Vol I

136. Les femmes, souvent majoritaires, qui sont dans les OPs et qui participent donc, à travers la vente des produits agricoles, à cette économie soutenue par le PAM, ne sont pas nécessairement les productrices directes des produits vendus. Souvent, à cause de la difficulté d'accès aux moyens de production, elles s'organisent, pour collecter auprès d'autres producteurs/trices et vendre au lieu de produire pour vendre. Le système actuel de M&E du PAM et des OPs pour le P4P ne permet pas de distinguer entre quantités produites et quantités vendues, alors que d'un point de vue genre cette information est importante. On ne sait pas réellement qui est propriétaire des quantités vendues par les femmes. L'équipe n'a pas eu de réponse sur qui disposent effectivement des recettes des ventes faites par les femmes, ni quelle est la marge de profit tirée de l'activité et l'utilisation qu'elles font de leurs revenus. L'équipe trouve que l'analyse de ces questions est importante pour augmenter la sensibilité genre de l'activité 7. L'efficacité de l'intervention P4P par rapport à l'égalité hommes/femmes, et son efficacité par rapport à la sécurité alimentaire des ménages restent à vérifier.

137. Pour les **ACTIVITE 8 et 9**, relatives à la capacitation des structures étatiques de la Direction de l'Allocation des Moyens Spécifiques aux Structures Éducatives (DAMSSE) pour les cantines scolaires, et de la Direction de développement des marchés des produits agricoles (DDMPA), pour le P4P national, on observe que la compréhension que les partenaires ont développée de l'intervention est centrée sur des questions d'efficacité et ne tient pas du tout en compte les aspects genre que - même si avec les limitations illustrées - les actions des cantines scolaires et de renforcement des capacités des OPs contiennent. Les entretiens bilatéraux et les ateliers ont clairement indiqué ce point. L'équipe considère nécessaire de travailler plus sur la conditionnalité et sur l'engagement gouvernemental de haut niveau pour mettre les priorités genre dans l'assistance du PAM au gouvernement. L'inclusion des partenaires étatiques des activités 8 et 9 dans les plans futurs de capacitation sur la

problématique H/F est nécessaire pour inclure dans les objectifs principaux de ces deux axes d'intervention, la transformation et l'amélioration de l'égalité H/F à grande échelle dans les écoles et dans les actions de sécurité alimentaire et nutritionnelle.

138. Pour ce qui concerne l'**ACTIVITE 10**, le soutien pour la mise en œuvre du Système d'Alerte Précoce (SAP), comme précisé plus haut dans la section 2.2.a, on observe les difficultés d'une narration apparemment neutre, mais finalement très biaisée par rapport au genre, selon un préjugé qui ne reconnaît pas le travail et le rôle central des femmes dans la production agricole et dans la transformation de la nourriture. La mise en œuvre de cette activité, fondamentalement de type diagnostique et analytique, demande une reconsidération du cadre théorique, comme expliqué en haut. La correction des outils de collecte des données sur les stocks alimentaires est indispensable.

2.3 III. EFFICACITÉ - Est-ce que la réalisation des activités du PAM amène des opportunités d'amélioration des relations entre H et F et d'autonomisation des femmes à travers une participation véritablement égale des sexes ?

139. Afin de mieux évaluer l'efficacité du Programme Pays, l'équipe a développé une analyse ponctuelle de chaque action, selon la démarche suivie pour le critère de pertinence. Un tableau avec des constats et commentaires détaillés comparant pertinence et efficacité selon le genre par activité est présenté en Annexe 4, Vol. I reprenant le travail fait lors des ateliers de formation. Les lignes qui suivent présentent plus en profondeur les constats suivant la liste des indicateurs développés dans la matrice d'évaluation.

140. Globalement, on peut dire que l'efficacité des interventions du PAM selon les critères de genre (participation effective à la prise de décision, et transformation des équilibres vers l'amélioration des relations H/F) a de fortes potentialités et montre aussi quelques résultats intéressants. Mais, les modalités actuelles de collaboration avec les partenaires présentent des limites évidentes et même des obstacles pour atteindre des résultats de qualité. A travers l'approche appelée du "Faire Faire" le PAM confie aux partenaires la mise en œuvre des actions de ses projets, dans l'hypothèse que les partenaires (surtout locaux) sont mieux placés et équipés pour assurer la mobilisation communautaire nécessaire et garantir une participation inclusive et des opportunités effectives pour les femmes et les hommes. Selon l'analyse faite par l'équipe, sur la base des entretiens, des contrats, et validée dans les ateliers avec les partenaires et le personnel du PAM, cette hypothèse de travail n'est pas systématiquement avérée. Il y a des différences de niveaux entre les partenaires dans le domaine du genre. En général, la compréhension, l'intérêt et l'engagement du personnel et des partenaires vis-à-vis de la problématique

H/F ne semblent pas suffisants pour faire face aux grands défis genre qu'impliquent la mise en œuvre des activités. Les constats sur l'efficacité sont présentés ici, selon les critères d'analyse genre : participation, prise de décision, influence sur les décisions, accès/contrôle des ressources, répartition des bénéfices, impact sur les normes de genre. Plusieurs suggestions programmatiques détaillées sont aussi présentées dans cette section, en grande partie élaborées pendant les discussions dans les ateliers de formation.

141. Mécanismes pour assurer la participation : leur assimilation de la part

des partenaires. En général, si une pluralité de normes et de pratiques pour assurer la participation équitable au niveau quantitatif des hommes comme des femmes, existe dans les guides de mise en œuvre de chaque type d'activité du PAM, le niveau de respect de ces normes, la qualité de la participation provoquée, et l'engagement des partenaires pour l'égalité effective est plutôt faible. Aucun des 12 contrats analysés ne présente des indicateurs de S&E pour apprécier la qualité de la participation, et seulement 1 contrat sur 12 demande de renseigner les données quantitatives désagrégées sur la composition des comités de distribution. Très rarement les contrats établis par le PAM avec les partenaires présentent des indications ou des clauses qui s'accompagnent avec des instruments de redevabilité pour demander aux partenaires d'incorporer au moins la sensibilité de genre si non la perspective transformative. Dans l'échantillon examiné trois contrats posent l'autonomisation des femmes comme un objectif et une priorité, et font référence à la Politique du PAM sur la problématique H/F. Toutefois dans deux cas, la phrase qui exprime ce concept est complétée par la précision "à moins que les femmes, ne soient exposées de ce fait au risque d'agression ou de violence de tout type", sans proposer de mesures alternatives de protection. Les indicateurs utilisés pour la performance ne permettent pas d'observer les effets des interventions sur les dynamiques H/F, puisqu'ils ne couvrent que les aspects du processus (p.ex. : quantité de H/F participants/es).

142. Participation effective aux opportunités amenées par le PAM à travers

les activités d'assistance. En général, le personnel PAM montre un certain intérêt à la participation effective des femmes aux opportunités offertes par l'assistance du PAM. Néanmoins, la mise en œuvre d'activités qui soient effectivement inclusives est limitée par une compréhension partielle des obstacles à la participation aux bénéfices, et par une certaine 'timidité' de la part du PAM (chez les partenaires encore davantage) à toucher à certains détails dont la modification pourrait améliorer l'efficacité des interventions en provoquant une plus forte participation et en dépassant les différences et les obstacles de genre. Le problème des **divers coûts d'opportunité exigés par les femmes et par les hommes** à cause des structures de genre pour la

participation aux projets n'est pas considéré ; quand il est évoqué, c'est souvent l'occasion de justifier la différence des rôles et des tâches, surtout au sein du ménage, par des discours qui cherchent une explication biologique, plutôt que socio-culturelle, pour ladite impossibilité d'une participation égale. Par ailleurs, la question de couvrir les divers coûts d'opportunité est aussi liée aux ressources. L'insuffisance des ressources ne permet pas au Bureau Pays d'assurer une couverture géographique plus inclusive, même dans des activités avec une composante transformative (comme les cantines scolaires) et que le PAM estime être nécessaire pour l'ensemble du pays. **La difficulté à trouver les ressources est certainement un obstacle à l'efficacité d'activité d'envergure nationale selon un focus genre.** Du point de vue de la problématique H/F, plusieurs activités pourraient obtenir des effets plus importants, transformant de manière plus décisive les rapports actuels d'inégalités H/F, tout en restant dans les mêmes typologies d'intervention. Il suffirait de réviser les populations cibles avec des modifications qui demanderaient plus de ressources financières pour mieux faciliter la participation quantitative et qualitative des femmes.

Un travail stratégique de plaidoyer et de partenariat spécifique sur l'avancement de l'égalité de genre, avec d'autres acteurs humanitaires et de développement et le Gouvernement, est nécessaire pour améliorer la couverture et répliquer les bonnes pratiques. Plus de documentation des activités sur la problématique H/F peut soutenir le travail de communication sur les avancements genre de chaque activité, et contribuer à amener les ressources financières et techniques.

143. L'introduction de **quotas pour les femmes** dans la composition des groupes bénéficiaires de certaines actions (60%), notamment dans le protocole de travail-contre-argent⁵⁸ dans les interventions visant la création des actifs productifs, est certainement une mesure qui facilite la participation quantitative des femmes aux opportunités d'assistance. Effectivement dans les sites visités, les femmes étaient majoritaires dans les groupes de bénéficiaires. Deux mécanismes pourraient renforcer l'efficacité de cette mesure.

D'abord, **le système de S&E devrait essayer de capturer non seulement les proportions H/F dans les groupes bénéficiaires, mais aussi de fournir des informations qualitatives de contexte.** Cela permettrait de comprendre comment la prévalence des femmes sur les sites a été obtenue, et quels sont les arguments qui ont été utilisés pour convaincre la population, surtout masculine, à céder plus de place aux femmes. En effet, dans les deux sites

⁵⁸ Dans les discours l'expression en acronyme FFA (« *Food for Assets* ») est habituellement utilisé, alors qu'il s'agit plutôt de CFW (« *Cash for Work* »)

visités en rapport avec cette activité, l'équipe a découvert que la prévalence des femmes n'était pas -comme le PAM l'avait soupçonné - le résultat d'un consensus communautaire pour renforcer l'accès des femmes aux opportunités, mais plutôt la conséquence du fait que les hommes avaient moins intérêt à ce type de travaux. Dans un des cas (Goulghin, Région de l'Est) les hommes n'étaient pas du tout intéressés parce qu'ils étaient majoritairement occupés sur les sites aurifères de la région, et dans l'autre cas (Dapoutenga, Région de l'Est), les hommes n'étaient pas initialement intéressés à cause des informations incomplètes sur la rétribution du travail.

Ensuite, **le standard de performance du FFA devrait être réinterprété selon le genre, non seulement selon le sexe.** L'équipe a noté une certaine incohérence entre les normes établies et les conditions de mise en œuvre des actions de travail-contre-argent. Le standard de performance requis pour considérer une journée de travail sur la base des résultats est différencié pour les hommes et pour les femmes. Ce critère différencié, qui demande aux femmes un rendement plus faible que celui des hommes⁵⁹ est accepté par le staff PAM et ses partenaires, même s'il ne semble pas être clairement communiqué aux participants, comme une discrimination positive basée sur le genre. Mais en fait, la différenciation est basée sur l'argument biologique de la différence de constitution corporelle. Elle ne se réfère pas aux responsabilités quotidiennes non rémunérées que pèsent sur les femmes et impactent sur leurs performances rémunérées. La différence de genre entre hommes et femmes n'est donc pas prise en compte, ni dans l'analyse ni dans la norme. On ne voit pas notamment, que la charge de travail domestique pour les femmes est beaucoup plus importante que pour les hommes. On prend comme mesure pour la rémunération, non les résultats, mais la journée de travail (de 6h à 14h) sans égard pour les autres charges des femmes. Donc, le fait que les normes de l'activité ont été interprétées sur la base d'une inégalité biologique (lue comme mineure capacité) plutôt que comme une mesure pour combler le coût d'opportunité, fait que la mise en œuvre montre une réduction d'efficacité par rapport à l'amélioration de l'égalité de chance pour une participation effective. Discriminer sur la base du rendement pour favoriser la participation mais en même temps demander la même durée de présence est une discrimination basée sur le sexe (non sur le genre) qui manque d'effectivité genre.

L'équipe suggère que dans une réorganisation des activités de sensibilisation genre soient incluses des actions pour l'allègement des tâches des femmes et la redistribution du travail non rémunéré de soin, en recourant par exemple à

⁵⁹ Par exemple, dans les travaux de réhabilitation du sol, on s'attend 4 demi-lunes pour les hommes par jour et 2 pour les femmes.

la formule des *écoles de maris*⁶⁰ déjà bien expérimentée dans plusieurs pays du Sahel.

144. Les interventions de *Schoolfeeding* (Cantines Scolaires) réalisées directement avec les partenaires de mise en œuvre privés, représentent une modalité très efficace quant à leurs capacités de rétention des filles et des garçons à l'école, selon les données des rapports PAM⁶¹ et les témoignages des directeurs des écoles visitées. Elles peuvent **garantir des opportunités aux groupes d'âge jeunes, aux groupes marginalisés, y compris les groupes qui ne parlent pas le français, et aux catégories moins nanties**. La mesure additionnelle de la ration à emporter (RAE) réservée aux jeunes filles de CM1/2 est un instrument puissant non seulement pour inciter les parents à scolariser les jeunes filles, mais aussi pour leur maintien à l'école, leur évitant ainsi les mariages précoces. Pour renforcer l'efficacité de la mesure, une communication plus explicite sur les raisons programmatiques qui justifient la discrimination positive en faveur des filles dans les RAE est néanmoins nécessaire. C'est même une opportunité pour expliciter les valeurs d'égalité qui sous-tendent les choix du PAM et ainsi réduire les risques de diversion. Sur la base des enquêtes de terrain, l'équipe a trouvé que les résultats positifs obtenus à travers les RAE risquent d'être annulés au moment du passage des filles au secondaire. Les conditions des jeunes, et notamment des jeunes filles de familles indigentes, étudiant loin de chez elles, sont très vulnérables. Elles doivent survivre avec des ressources économiques très limitées qui ne couvrent même les besoins basiques, et peu de vivres occasionnellement envoyés par la famille. Selon les récits recueillis auprès de certains partenaires (notamment au poste de santé de Tibga) des stratégies de survie négatives s'imposent aux filles élèves, dans ces conditions de précarité. Elles sont souvent exposées à une population masculine très mobile, qui utilise le levier de leur pouvoir économique pour obtenir auprès d'elles des prestations sexuelles

⁶⁰ Idrissa, IdrissaAli Oumarou Kandagou and Aichatou Laminou Mamane (2018). "Retour à l'école : Le rôle des Ecoles des maris dans l'amélioration de la santé et de la nutrition maternelle et infantile au Niger." *Nutrition Exchange 9* French Edition, January 2018. p12.

www.enonline.net/nex/9/ecolesnutritionmaternelle (dernière visite 19 décembre 2019)

⁶¹ Un cadre complet de chaque intervention n'a pas été partagé avec l'équipe. Un rapport de suivi post distribution de l'activité de cantines scolaires en 2017 relève un taux de présence dans les écoles échantillonnées entre celle que sont assistés de 49% de jeunes filles et 51% de garçons. On ne dispose pas des données équivalentes (proportion H/F de présence dans les écoles) au niveau régional ou national, mais une comparaison avec le taux brut de scolarisation nationale montre une différence similaire entre garçons et filles, même dans la région du Sahel qui a traditionnellement une faible fréquentation scolaire des femmes. Au niveau des bénéficiaires servis par rapport aux prévisions on trouve un effectif d'élèves inscrits et servis dans l'année scolaire 2016/2017 plus haut que prévu par rapport soit au PRRO200793, valide du juillet 2015 jusqu'au juin 2017, qu'au CP 200163 qui a intégré le PRRO. Les données trouvées dans les rapports sont dites-homogènes, mais une moyenne et approximation peut montrer que les enfants servis étaient supérieurs de 10% aux enfants prévus, avec une légère différence sur le pourcentage des femmes prévues (50% de l'effectif, au lieu du 49% relevé dans une enquête sur échantillon).

extraconjugales, moyennant une simple ration alimentaire⁶² (elles ne sont en rien des relations égalitaires entre partenaires). Celles qui y succombent dans l'espoir d'une meilleure position sociale ou d'autres avantages économiques plus immédiats, se retrouvent non seulement déçues, mais souvent confrontées à des grossesses non désirées qui les rendent encore plus vulnérables, et souvent mettent fin à leurs études ; sans compter les risques de l'interruption volontaire de grossesse.⁶³ Ces histoires ont un potentiel multiplicateur négatif: elles peuvent confirmer chez les parents le préjugé de genre sur la futilité et l'insécurité d'investir dans l'éducation des femmes. Partant de ce fait, elles interrogent la logique d'intervention du PAM, qui entend augmenter le taux et le niveau de scolarisation des femmes mais qui cible, pour son intervention, les jeunes filles qui sont encore avec leur parents et pas celles qui sont plus exposées et proportionnellement plus à risque de tomber dans des grossesses non désirées à cause d'une situation d'insécurité alimentaire.

Sur cette base, l'équipe considère une adaptation du modèle RAE souhaitable de sorte à inclure les jeunes filles des écoles secondaires, comme bourses alimentaires accordées aux jeunes filles pour continuer les études.

145. Les activités de renforcement de chaînes de valeur montrent des résultats très positifs dans les pourcentages présentés des femmes engagés dans les OPs soutenues par le PAM. Si un cadre global des résultats quantitatifs n'a pas été disponible pour l'équipe, le cas d'une OP particulièrement forte dans les aspects d'égalité genre, AFDR, qui déclare que presque les 70% de la production agrégée et vendue en 2018 provient des productrices femmes.⁶⁴ Si des efforts réels se font pour la prise en compte des femmes, les données ne permettent pas de distinguer les quantités produites par les femmes et les quantités collectées et commercialisées par elles (Cf Annexe 2-B, Vol. II), ce qui empêche de comprendre dans le détail comment les femmes bénéficient de la

⁶² On observe dans le pays des changements culturels dans les habitudes alimentaires, et surtout les jeunes générations du milieu rural semblent particulièrement fascinés par la possibilité de consommer du "sandwich" ou "spaghetti": ces produits sont des appâts très fréquents même pour les jeunes hommes surtout, en milieu urbain. Les expressions "Sandwich" ou "spaghetti" sont devenues pour certains des codes, selon des révélations reçues à Tibga (région de l'Est), indiquant l'objet contre lequel échanger des prestations sexuelles.

⁶³ L'avortement au Burkina Faso est illégal et socialement répudié, accepté par la loi seulement dans le cas de risques pour la santé ou quand la grossesse est la conséquence d'un viol ou d'un inceste. On estime que dans le milieu rural 97% des avortements sont clandestins et obtenus à travers des pratiques et modalités non sûres (Voir Guttmacher Institute 2018). Selon l'Institut Supérieur des Sciences de la Population, en 2012 la grande majorité des cas d'avortement était à travers des pratiques clandestines sans faire recours aux services médicaux, avec une incidence estimée à 105.000 cas. Selon la même recherche 45% des femmes dans ce groupe a subi des conséquences sévères avec des complications graves pour la santé. Les femmes scolarisées, non mariées et en milieu urbain font plus recours à l'interruption volontaire de grossesse que les autres.

⁶⁴ Le Tableau présenté dans l'Annexe 2-B, Vol. II ne permet pas de retracer cette information au niveau des quantités vendues.

mesure, quel type d'avantage (pourcentage retenu sur la vente des produits propres et sur la commercialisation) elles ont gagné par l'activité, et jusqu'où elles ont le contrôle sur leurs revenus.

L'équipe suggère l'introduction des indicateurs plus spécifiques dans les fiches d'auto évaluation des OPs pour capturer, suivre et améliorer l'efficacité de l'activité pour les femmes bénéficiaires (voir en Annexe 17, Vol. I les intégrations suggérés).

146. Si l'équipe considère cette activité comme une des bonnes pratiques du PAM au BF (voir l'Analyse critique des Bonnes Pratiques Annexe 1, Vol. 2), elle reconnaît néanmoins que l'efficacité de l'intervention par rapport à la capacité de l'activité de générer des bénéfices effectifs pour les femmes est limitée par la non problématisation de ce qu'on est arrivé à appeler 'l'économie de confiscation', au cours des ateliers (Voir Annexe 3, Vol. I). Le système productif de l'agriculture familiale est censé se baser fortement sur cette « économie de confiscation » dans plusieurs groupes culturels du Burkina Faso.

Un travail plus intense de formation continue aux droits des femmes et d'accompagnement des groupes bénéficiaires vers une meilleure capacité de négociation intra-ménage est nécessaire pour renforcer l'efficacité de ces activités par rapport à une véritable inclusion des femmes dans les bénéfices générés.

147. **Un dernier constat par rapport à l'indicateur de participation aux opportunités de l'assistance** selon la problématique H/F se réfère à la grande différence de participation des H et F dans les programmes d'assistance pour les personnes vivant avec le VIH/SIDA (PvVIH). En effet, beaucoup plus de femmes que d'hommes demandent à faire le dépistage du VIH/SIDA, et cherchent assistance pour se soigner.⁶⁵ Confrontant les défis socio-culturels, quelques associations cherchent à amener davantage d'hommes à se faire dépister, étant donné qu'on sait qu'il y a une plus grande prévalence masculine au sein de la population. Selon les organisations rencontrées, l'asymétrie entre H et F dans le groupe des PvVIH prend un aspect dramatique par rapport à l'efficacité de l'assistance : l'état nutritionnel des PvVIH mâles assistés est moyennement meilleur à celui des femmes.⁶⁶ La raison de cette asymétrie est

⁶⁵ Remarqué par les organisations interviewées, et correspondant aux données du PDM 2017, qui estime que presque 59% de ménages de PvVIH assistés sont gérées par des femmes contre 41% gérées par des hommes.

⁶⁶ Les données présentées dans l'étude sur l'état nutritionnel des PvVIH de 2018, on observe que même si la dénutrition est plus haute pour le groupe des bénéficiaires hommes, la condition de normalité est plus fréquente entre le groupe d'hommes (67.7% vers 62.8%), et que la malnutrition totale (y compris malnutrition, surpoids et obésité) est moins prévalent pour les hommes (22,3%) que pour les femmes (37,2%). Malheureusement, les données concernant le périmètre brachial aussi bien que la consommation alimentaire ont été collectées seulement pour les femmes en âge de procréer. Ce choix montre comment en général, le personnel du programme et les chargés des analyses ne portent pas, dans

complexe et vraisemblablement liée aux identités de genre de la société burkinabé. Les femmes vivant avec le VIH/SIDA sont fréquemment marginalisées dans leurs familles élargies, au point qu'il leur est même parfois interdit de toucher aux ustensiles de cuisine. La ration alimentaire qu'elles amènent est ainsi gérée par d'autres femmes, et leur portion à elles décidée selon des critères qui ne sont pas nécessairement basés sur les besoins. Leur état fait aussi qu'elles sont souvent interdites de toute forme d'AGR touchant la manipulation de nourriture, à cause de la stigmatisation et du manque d'informations sur les vrais facteurs de risque de la maladie. Ensuite quand elles sont infectées par leurs maris, les médicaments reçus dans le programme d'assistance peuvent être partagés avec l'homme, qui rarement accepte de risquer la stigmatisation sociale, en se faisant dépister. Même si le détournement de l'assistance alimentaire dans l'environnement familial semble être la norme dans les différents ménages assistés, les hommes, en général, ne semblent pas subir les mêmes effets sur leur niveau nutritionnel, autant que les femmes. Une explication probable, validé avec les associations partenaires, est que ceux-ci ne sont pas chargés socialement de la préparation des repas (et pourtant être interdit à manipuler les aliments ne représente pas un problème comme pour les femmes, qui perdent une capacité clé dans l'identité de genre) et sont plutôt habitués à être nourris par des femmes dans leur ménage ou à acheter des repas tout prêts dans la rue.⁶⁷

Sur la base de l'expérience de soutien aux PvVIH, l'équipe d'évaluation considère donc utile l'extension des mesures anthropométriques aussi aux hommes en général, dans tous les diagnostics ou évaluations des actions de renforcement de la sécurité alimentaire et de la nutrition, pour mieux comprendre les dynamiques concrètes d'accès à l'alimentation et aux repas au niveau intra-ménage, et pouvoir renforcer l'efficacité des activités.⁶⁸

148. **Participation à la prise de décision** - Presque tous les programmes du PAM présentent des mécanismes pour permettre en quelque mesure la participation des représentants des bénéficiaires dans la prise de décision relative à certains aspects des opérations d'assistance (avec l'exception des activités pour la prévention et traitement de la malnutrition, qui sont aussi parmi les rares activités où le PAM remet l'assistance directement entre les

les relations avec les partenaires (institutionnels ou de mise en oeuvre) un regard vraiment imprégné de la problématique H/F, Toute la question de la différence de genre se résout souvent seulement à la différence sexuelle et biologique.

⁶⁷ Les cas rares de PvVIH hommes dénutris sont, selon les organisations interpellées, généralement des malades isolés par leurs familles.

⁶⁸ Comme expliqué dans 2.2.1 l'introduction de cette mensuration pourrait permettre aussi la falsification (vérification ou contestation) de l'hypothèse proposée par l'équipe d'une double période de soudure, différenciée pour les H et les F.

mains des femmes). Ces mécanismes sont souvent codifiés dans les standards des procédures de mise en œuvre du PAM. Ils prévoient des quotas pour les femmes. Malgré le fait que le personnel de programme tout comme les partenaires de mise en œuvre soient bien au courant de ces mesures, les enquêtes de terrain montrent une certaine distance entre la perception du processus et son efficacité. Le constat plus remarquable et réitéré est que l'efficacité de la participation des représentants, y compris des femmes, semble proportionnelle au temps d'existence du mécanisme. Le deuxième constat est que les mécanismes ne semblent pas assez équipés pour garantir une pluralité de voix, mais représentent plutôt une opportunité pour les groupes plus forts à l'intérieur d'une communauté de s'approprier le rôle de porte-parole, sans nécessairement représenter les intérêts divers des différents groupes existant en son sein, selon les différences de sexe, d'ethnies, de statut socio-économique, ou d'âge. Aucune activité ne prévoit des actions de formation et d'accompagnement sur les principes de la bonne gouvernance ni sur les valeurs de l'égalité de genre : cette limitation risque de réduire énormément l'efficacité des mécanismes proposés ou plutôt imposés aux communautés assistées. Par ailleurs, dans les visites conduites, l'équipe a rencontré des comités de ciblage et de plaintes peu actifs, avec une présence minimale ou nulle des femmes, qui ne semblent pas constituer un véritable mécanisme de participation et de décision, mais sont plutôt sujet aux pouvoirs locaux.

Une correction possible de ce problème pourrait être la constitution de comités de femmes uniquement, à côté des comités d'hommes, dans les processus de prise de décision. Par exemple à côté du comité de ciblage ayant en son sein la présence d'une ou de deux femmes, généralement en position minoritaire, on propose d'ajouter la formation et l'accompagnement initial d'un comité tout féminin pour un "pré-ciblage". Il semble aussi nécessaire d'incorporer une activité préliminaire de capacitation de tous les comités prévus, depuis le moment de leur constitution, sur les thèmes de bonne gouvernance et d'inclusion équitable des femmes, et des sujets plus vulnérables et marginalisés.

149. **Pourcentage et position de H/F dans les comités de gestion des activités de projets.** Si sur la base des constats de terrain et de connaissance du contexte les COGES semblent être les organismes représentant les bénéficiaires les plus actifs et dynamiques, néanmoins, selon une étude du PAM⁶⁹ sur l'activité de cantines scolaires, seulement 2% de COGES sont dirigés par des femmes. La plus haute présence de femmes se trouve dans le rôle de trésorière (25% des Comités), et seulement 7% ont une femme comme

⁶⁹ Rapport PDM PAM Cantine Scolaire Burkina Faso, Mai 2016

secrétaire. Seulement 54% des COGES déclarent procéder à la codécision avec la participation des femmes. Il faut rappeler que les COGES existent indépendamment de l'action du PAM ; ils sont responsables pour la gestion de la nourriture et de la cantine mais ne reçoivent pas des ressources en espèces du PAM ; dans les écoles desservies par l'assistance du PAM les interactions entre COGES et partenaires PAM sont importantes.

150. Par contre, les organisations de mutualité entre les personnes vivant avec le VIH (PvVIH) soutenues directement par l'assistance du PAM en tant que partenaires de mise en œuvre présentent une forte attention pour l'inclusion des membres féminins et pour assurer leur participation active dans la prise de décision. Selon les données du PAM, 70,56% de postes de responsabilité à la fin de 2017 sont occupées par des femmes, tandis qu'en 2016 c'était seulement 45%. Sur les dix-huit (18) associations et structures partenaires, quatorze (14) affirment avoir formé au cours de l'année leurs membres ; sur l'ensemble des personnes formées, les femmes représentent 45% de l'effectif. Même si certaines dynamiques de leadership observées pendant l'évaluation ont montré dans un cas sur deux une influence beaucoup plus forte des hommes dans la prise de décision, les enquêtes de terrain confirment une très bonne participation des femmes dans ce groupe de partenaires. Ces résultats positifs peuvent être attribués au niveau d'instruction élevé des membres organisateurs (par rapport aux comités de gestion villageois), à leur longue histoire (souvent développée avec le soutien du PAM) et à leur condition hybride de partenaires de mise en œuvre aussi bien que de bénéficiaires de l'assistance ; selon le PAM, cette sensibilité peut être due à la forte action de sensibilisation en faveur de l'inclusion et de l'équité de genre menée avec les associations partenaires.

On devrait mieux valoriser leur expérience de gouvernance aussi bien que leur compréhension des dynamiques de genre, à travers un travail d'échange et de mise en réseau avec les autres organisations partenaires du PAM.

151. Sur la base des enquêtes de terrain menées par l'évaluation, les représentants des bénéficiaires dans les camps de réfugiés résultent être les plus actifs et les plus audacieux dans le dialogue entre communautés, partenaires de mise en œuvre et PAM. Les porte-paroles des réfugiés sont actifs comme représentant/es dans des activités d'assistance qui perdurent depuis six ans, condition qui a probablement facilité aussi l'émergence d'un leader (mais non pas d'un leadership) féminin. On peut remarquer que ces exemples de leadership ne sont pas particulièrement inclusifs, même si on trouve des femmes dans le groupe : avec le regard sur l'intersectionnalité, on relève une

hiérarchie nette entre les femmes, basée sur l'ethnicité, la condition économique ou l'état civil, qui créent des clivages et des mécanismes de soumission et de contrôle internes. Les mécanismes initiaux de représentation établis dans les camps pour gérer l'activité d'assistance (un seul/e représentant/e pour tous les 7000 bénéficiaires), sans investissement dans la formation et la capacitation sur les principes de bonne gouvernance ne peuvent pas adresser le problème de l'exclusion dans l'accès au pouvoir de décision.

152. L'instrument du PAM, déjà utilisé par le BP au BF, qui a de grandes potentialités d'améliorer la **participation à la prise de décision** (et en principe aux bénéfices de l'intervention) **mais aussi à la définition des instances décisionnelles** et à l'identification des enjeux, est l'approche de « Planification communautaire participative » (PCP), que le PAM a introduite au Burkina Faso à partir de 2016, et à ce jour expérimentée dans plus de 10 villages. Cet exercice est conduit surtout pendant la saison considérée 'morte' pour le PAM, parce que venant après la distribution pré-récolte. La PCP prévoit un travail participatif réalisé à travers des assemblées villageoises et des groupes de travail homogènes par sexe (et dans quelques cas par âge) dans chaque communauté qui a été ciblée pour la mise en œuvre du paquet d'interventions considérées 'de résilience'. L'objectif est d'avoir un diagnostic et un plan d'action participatif, rédigé en collaboration entre le PAM, le partenaire et la communauté. Cette pratique, que l'évaluation a identifiée comme l'une des meilleures pratiques du point de vue de la prise en compte de la problématique H/F, montre des potentialités encore inexploitées. Selon les observations directes du processus, sur la base des enquêtes de terrain et sur la base des informations ressorties pendant les ateliers du personnel PAM et des partenaires, on peut dire que le PAM semble arriver avec un paquet d'activités trop figées qui difficilement s'harmonise avec les vulnérabilités et les opportunités des différents groupes intéressés. Par exemple, après avoir constaté des charges de travail non symétriques pour les femmes et les hommes au sein des mêmes ménages, aucune action spécifique ou décision dans l'implémentation n'est prise pour adresser le problème. En voulant reléguer de tels problèmes à d'autres partenaires éventuels, on court toujours le risque de voir l'efficacité de l'action que le PAM apporte être annulée ou amoindrie par le problème non résolu. Dans la phase du diagnostic, on a également observé que les représentants des jeunes ou des personnes âgées tendent à ne pas être équilibrés selon le sexe, comme si ces catégories d'âge avaient des besoins forcément homogènes, indépendants des dynamiques de genre. L'explication révèle une étrangeté coriace aux dynamiques de genre (on invoque, par exemple, que les intérêts et besoins des jeunes filles peuvent être

représentés par les garçons), condition subjective du personnel PAM et des partenaires qui réduit l'efficacité de l'approche.

153. Amélioration de l'accès des femmes aux ressources productives.

L'approche programmatique du PAM visant l'amélioration de la résilience des populations bénéficiaires à travers le FFA intègre mesures d'urgence et mesures de développement. Cette approche a un grand potentiel d'incorporation des actions transformatrices par rapport à la problématique H/F, comme indiqué par la Politique du PAM. Toutefois, on peut dire que ce potentiel est partiellement développé, et que l'efficacité pourrait être significativement améliorée si le souci d'inclusion égale H/F était plus central dans les choix programmatiques et de mise en œuvre, non seulement dans le processus, mais aussi au niveau des bénéficiaires de l'action du PAM. Un exemple d'efficacité limitée des opérations par rapport à l'amélioration de la problématique homme/femme c'est le faible investissement de la part du PAM et des partenaires pour obtenir un meilleur accès des femmes aux ressources productives, notamment la terre agricole. Les protocoles pour les interventions de FFA du PAM, inscrits dans l'ensemble des interventions de résilience, contiennent des mesures pour réserver un plus grand quota de participation (60%) aux femmes, et indiquent la nécessité de négocier à l'avance l'attribution des terres, tandis que dans la pratique des sites visités l'équipe a trouvé un très bas intérêt de la part du PAM et des partenaires à accompagner ce processus, et l'absence d'un travail préalable de plaidoyer avec les autorités locales et dans la communauté pour améliorer l'égalité de genre à travers un accès plus équitable des femmes à la terre, ressource primaire en agriculture et pour la réalisation de la sécurité alimentaire. D'un côté on observe donc des mesures pour garantir une bonne participation des femmes aux opportunités d'assistance immédiate (« *Cash for assets* »), mais de l'autre côté on observe une articulation trop limitée du problème, cadré seulement autour des questions logistiques et organisationnelles du chantier et de la gestion des bénéficiaires, sans prévoir l'implication des partenaires (ou du PAM) dans la négociation pour l'affectation des terres réhabilitées.

154. Amélioration de la participation des femmes à la prise de décision dans les ménages de bénéficiaires.

Comme on l'a observé au niveau du diagnostic (2.2.a), on retrouve soit dans les opérations pour la mise en œuvre que dans le S&E un manque d'attention à la dimension intra-ménage, cruciale pour comprendre aussi bien que pour contribuer à transformer les inégalités de genre dans la prise de décision. Il faut reconnaître dans l'immédiat l'importance du risque de diversion au niveau intra-ménage, surtout considérant l'orientation du PAM vers l'expansion de l'assistance en transfert monétaire. En général, avec l'exception de l'activité menée à travers le Projet lait, une bonne

pratique à répliquer (voir Annexe 1-C, Vol. II) les interventions du PAM ne montrent pas un effet transformatif positif sur la participation des femmes à la prise de décision dans leur ménage. Une approche plus explicite et intentionnelle devrait être assumée.

Pour garantir l'efficacité de l'assistance, des actions plus explicites de sensibilisation sur les droits humains et donc les droits des femmes à exercer des décisions sur leur temps, leur travail, leurs ressources, leurs corps et aussi à participer aux choix pour l'allocation des ressources du ménage selon leurs valeurs et leurs besoins, constituent une mesure d'accompagnement plutôt nécessaire.

155. Capacité du PAM de comprendre l'effet de l'assistance sur les hommes et les femmes A côté des actions de sensibilisation, les systèmes de S&E peuvent être adaptés pour mieux capturer comment les dynamiques intra-ménages peuvent renforcer - ou réduire - l'efficacité des interventions. La possibilité d'introduire certaines transformations importantes dans le S&E a été débattue avec le personnel et déjà partiellement incorporée au cours du travail d'évaluation formative. Etant donné la multiplicité des relations possibles H/F au sein des ménages, quelques informations additionnelles sont nécessaires pour mettre en place des mesures d'accompagnement qui puissent réduire le risque de diversion, améliorer la protection et éventuellement faciliter une transformation des pesanteurs culturelles moins compatibles avec la dignité et les droits humains. Les relations de polygamie notamment doivent être identifiées et considérées afin de reconnaître les femmes apparemment chef de famille, mais qui, en réalité sont des femmes de polygames, qui ne vivent plus avec leur mari (associé à une autre femme mariée plus récemment) mais qui restent toujours sous le contrôle de ce dernier. Le risque pour ce groupe de femmes est de voir leur assistance récupérée et redistribuée par leurs maris selon des critères personnels et différents des priorités du PAM. Aussi les femmes en condition de veuvage peuvent être (et souvent sont, selon les différents groupes ethniques) sujettes au contrôle de quelque homme de la famille, qui est culturellement fondé pour retirer et gérer les biens de la veuve.

L'équipe suggère d'étendre les informations gérées sur les profils des bénéficiaires (dans toutes les interventions y compris les activités d'urgence pour la période de soudure) jusqu'à prendre en compte les dynamiques intra-ménage. Le Post-Distribution Monitoring (PDM) pourrait mieux capturer les effets de l'assistance si ces variables étaient incorporées. Des entretiens individuels en face à face, avec des questions ouvertes orientées vers les dynamiques intra-ménages, aussi bien qu'une meilleure communication du service du numéro PAM d'écoute gratuit (avec une liste-guide des éventuels problèmes et questions à communiquer) pourraient bien aider à une

meilleure compréhension des effets de l'assistance à court terme, et permettre des interventions correctives à travers une sensibilisation de proximité.

156. Renforcer le S&E dans la direction indiquée pourrait aider à mieux caractériser les effets selon le genre de la réduction progressive, de la part des bailleurs de fonds, des ressources pour la distribution des aliments aux collectivités à risque d'insécurité alimentaire. Selon les données recueillies dans la Région de l'Est et du Centre Nord, réduire jusqu'à supprimer l'assistance alimentaire ciblée inconditionnelle à l'heure actuelle pourrait avoir un impact négatif, surtout sur les femmes. La limitation structurelle que plusieurs cultures de la société rurale burkinabé imposent aux femmes, avec un accès très limité et conditionné à la terre, une mobilité minimale, et la charge presque exclusive du travail de reproduction et de satisfaction des besoins alimentaires du ménage, expose les femmes à une pauvreté et à une insécurité alimentaire plus graves que les hommes, qui ont structurellement plus de moyens, avec des responsabilités ménagères plutôt morales que vitales.

157. Vu les interruptions prolongées et continues dans la disponibilité de vivre pour le PAM (*pipeline break*) comme reporté de manière cohérente pendant les visites de terrain par les responsables d'un poste de santé et les associations de PvVIH, et comme indiqué dans des rapports internes,⁷¹ on peut dire que l'efficacité de l'assistance pour les activités de nutrition (pour femmes enceintes et femmes allaitantes [FEFA], enfants et PvVIH) est sûrement compromise par la réponse très limitée des bailleurs de fonds, insuffisante à couvrir les besoins estimés et le plan de distribution élaboré. Les distributions dans ces activités sont plutôt occasionnelles, difficiles à prévoir, et sans la continuité nécessaire pour déclencher des transformations visibles. Néanmoins, elles sont fortement souhaitées par les bénéficiaires de ces interventions.

L'équipe suggère qu'un système de S&E plus à même de capturer les dynamiques de sécurité et insécurité alimentaire selon le genre pourrait être utile pour un plus plaidoyer plus incisif à l'endroit des bailleurs de fonds, en vue de mobiliser les ressources d'assistance d'urgence pour la nutrition.

158. **Capacité de générer l'effet prévu pour l'assistance en aliments ou l'assistance en cash.** Une ligne de recherche importante pour évaluer l'efficacité des interventions du PAM par rapport à la problématique H/F et à leur capacité transformative passe par la comparaison entre la modalité d'assistance en espèces et en vivres, que le PAM dans la période considérée, a

⁷¹ Selon le PDM relativement à l'action PvVIH 2017 le taux de réalisation a été de 37%. Des données générales sur les actions de nutrition ne sont pas disponibles, mais sur la base des enquêtes de terrain de l'évaluation, dans la commune de Tibga (Province de Gourma, Région de l'Est), on sait qu'en 2018, une seule distribution de l'assistance alimentaire (farines améliorées et huile) a été possible.

souvent combinées dans les mêmes activités. Toute l'assistance aux réfugiés, aux PvVIH, et aux communautés impactées négativement dans la production agricole prévoit la distribution des vivres aussi bien que la distribution d'argent. La seule activité qui ne prévoit pas l'assistance en espèce à côté des vivres est la prévention et la prise en charge de la malnutrition, qui identifie comme bénéficiaires seulement des femmes, probablement pour des soucis de protection à l'endroit des enfants. Par ailleurs, **comme relevé aussi par le PDM sur l'assistance aux réfugiés,⁷² l'équipe a pu constater pendant les enquêtes de terrain qu'au niveau intra-ménage le contrôle exercé par les femmes réfugiées sur l'assistance en espèce est fortement inférieur au contrôle qu'elles ont sur les vivres.** Cette asymétrie ne révèle pas seulement le problème de pouvoir et participation différents dans la prise de décision entre H et F, au niveau intra ménage. Elle peut correspondre aussi à un détournement important de l'assistance en espèce, partiellement ou entièrement déviée des besoins familiaux vers les besoins individuels de l'homme chef de famille, et donc à une réduction de l'efficacité de l'assistance même. Le problème semble être fort dans les populations maliennes du camp de Goudebou, mais aussi- selon les enquêtes de terrain - dans les communautés endogènes couvertes par le programme d'urgence pour la période de soudure. De ce fait, dans les activités au Burkina Faso, les chances des membres des ménages bénéficiaires d'accéder aux bénéfices de l'action du PAM sont fortement réduites pour ce qui concerne l'utilisation de l'assistance en espèce.

159. Si le PDM essaie de capturer l'utilisation et la prise de décision par rapport à l'assistance en espèce, comme déjà observé dans l'évaluation sur l'utilisation du système de *Cash and Voucher* (2014),⁷³ le PAM n'est pas encore doté des instruments pour une analyse systématique et comparative, non seulement sur l'utilisation de l'assistance en espèce mais aussi sur les dynamiques générées, y compris les risques et les bénéfices. D'un autre point de vue, au bénéfice du BP PAM au Burkina Faso, il faut noter que le choix du programme d'introduire l'assistance en argent n'est pas indiqué dans les lignes guides global du PAM comme fonction d'une analyse des relations de genre. Si les données et les informations générées pendant cette évaluation ne permettent pas une compréhension ferme de toutes les forces et faiblesses, elles montrent une certaine difficulté des opérations utilisant l'assistance en espèce au Burkina Faso, puisque l'efficacité pourrait être inférieure à l'appui en vivres,

⁷² PAM BF S&E. (Juin 2017). *Distribution Générale de vivres aux réfugiés. Post distribution monitoring report.*

⁷³ Konterra Group, Avenir Analytics (2014). *Policy Evaluation. WFP's 2008 Cash and Voucher Policy (2008-14): A Policy Evaluation. Evaluation Report – Volume I.*

sinon négatif, à cause du détournement et des conflits potentiellement générés à l'intérieur des ménages.

L'équipe recommande donc d'améliorer rapidement le S&E pour mieux comprendre les dynamiques existantes et induites par l'assistance aux fins de choisir et utiliser, en toute connaissance de cause, l'instrument de l'assistance en espèce, qui, au niveau global, tend à être renforcé au détriment de l'assistance alimentaire.

2.4 IV EFFICIENCE - Comment le type de compréhension courante et le niveau d'intégration actuelle de la problématique genre dans les projets influencent-ils leur efficacité ?

160. En cohérence avec l'objectif de l'évaluation, le critère évaluatif d'efficacité aussi a été traité par l'équipe en stricte relation à la problématique H/F. La question centrale a été déclinée en plusieurs sous-questions ; les constats sont ici présentés suivant les indicateurs posés par la matrice d'évaluation.

161. Evidence que le ciblage des femmes soit un moyen efficace (sans diversion) pour la distribution équitable de nourriture dans le ménage. L'équipe s'est interrogée sur cette hypothèse devenue classique dans l'approche genre du PAM à partir des années '90, et sur son utilité pour tendre d'une manière efficace vers l'objectif de mettre fin à la famine. Cette hypothèse classique suggère que mettre la nourriture directement entre les mains des femmes, développer une alliance entre le PAM et les femmes, est une stratégie très efficace, du fait que partout dans le monde ce sont les femmes qui ont la charge de préparer les repas. Mais, dans quelle mesure cette option de base, que l'on peut, maintenant considérer traditionnelle, a été mise en œuvre dans les activités du PAM au Burkina Faso ? Et quelle est sa capacité réelle à atteindre facilement les résultats attendus, à savoir l'utilisation et le bénéfice effective de l'assistance par les bénéficiaires visés ? D'un côté on peut observer que ce ne sont pas toutes les actions de distribution directe⁷⁴ qui utilisent la consigne de l'assistance alimentaire aux femmes. Comme montré par le Tableau 2, l'option choisie dans la distribution générale, ciblée et le supplément général de prévention de la malnutrition (Activités 1, 2 et 4) est plutôt en faveur d'une remise de l'assistance dans les mains du chef de ménage. **On peut pourtant conclure que le PAM au BF n'a pas suivi la règle interne de l'efficacité basée sur le genre dans toutes les activités ou la distribution directe aux femmes était possible, mais a plutôt privilégié l'approche**

⁷⁴ Les actions impliquant un accord direct de capacitation avec les institutions étatiques ne sont pas considérées ici.

ménage, en décidant de remettre aliments et cash souvent dans les mains des chefs de famille.

Ce choix se présente comme un conflit entre le principe d'efficacité du PAM - cibler les femmes pour atteindre plus directement et avec moins de pertes l'objectif de réduction de l'insécurité alimentaire - et une certaine idée de la protection, qui ne voudrait pas que l'aide engendre des conflits au sein du ménage. Toutefois, au cours des enquêtes et des ateliers, l'hypothèse d'améliorer l'efficacité de l'assistance directe alimentaire du PAM en ciblant les femmes, même dans le cas des ménages monogames, en présence du chef de famille, est souvent ressortie, dans les entretiens avec les bénéficiaires (y compris hommes), les partenaires et le personnel du PAM. Des tentatives pour améliorer la distribution soit des aliments que du cash et à travers un transfert exclusif aux femmes pourraient être réalisées dans certains sites, mais après des activités adéquates de sensibilisation pour expliquer et accompagner le choix programmatique ; un suivi de proximité est aussi nécessaire pour cette innovation. Pendant que le changement sera testé dans certains sites, les autres communautés seront servies avec le schéma de ciblage actuel. La comparaison des données relatives à la situation avant, pendant et après la distribution, pourrait permettre de mieux évaluer les différences éventuelles et les bénéfices de chaque modèle.

162. Par contre, même si l'assistance est surtout remise aux hommes, selon les témoignages de plusieurs partenaires, les séances d'information sur la nutrition (que le PAM en principe veut adresser aussi aux hommes) et pour vulgariser les recettes pour la préparation de la farine enrichie avec les ingrédients locaux sont presque exclusivement fréquentées par des femmes. L'équipe estime que pour maximiser l'efficacité des opérations d'assistance (réduire détournement et dilution) il pourrait être très utile d'investir de manière systématique pour favoriser une meilleure prise de conscience de tous les chefs de ménage sur l'importance de la nourriture appropriée selon les connaissances actuelles des sciences biologiques, avec un focus sur les besoins nutritionnels pour le bon développement des enfants, sur les besoins spécifiques des femmes pendant la grossesse et l'allaitement.

En prenant encore inspiration du modèle de sensibilisation de l'école de maris, qui commence à donner des résultats en Niger, un effort peut donc être fait pour augmenter la participation des hommes à ce type de séances de sensibilisation et d'information sur la nutrition.

163. **Niveau de compréhension des risques de détournement/dispersion de l'assistance à cause de pouvoir inéquitable de genre.** Comme suggéré dans les paragraphes au-dessous, on peut dire que ni le PAM (à cause de son choix de collaborer avec les chefs de ménage) ni la majorité des partenaires ne

posent le risque de détournement/dispersion de l'assistance qui existe au niveau intra-ménage. L'équipe considère que ce niveau de la chaîne de distribution représente un risque plus grand que ceux aperçus par les parties prenantes dans la procédure d'assistance actuelle.

L'équipe suggère que des opportunités de réflexion soient ouvertes pour débattre le paradoxe dont Caroline Moser parle dans son texte classique :⁷⁵ quand les activités d'assistance sont structurées pour adresser les *besoins pratiques* relatifs aux responsabilités que les femmes sont socialement 'obligées' d'assumer (comme p.ex. résoudre le problème quotidien de l'accès aux vivres nécessaires pour la préparation des repas familiaux). On risque ainsi de renforcer la division des rôles et des opportunités sans possibilité de questionner l'injustice sociale qu'une attribution rigide du travail (surtout concernant le travail non rémunéré) implique, et on risque pourtant d'oublier les *besoins stratégiques* de genre, qui sont centrés sur une meilleure équité des droits socioéconomiques.

164. Existence de consultation entre PAM et partenaires visés à une mutualisation des responsabilités pour la prise en compte systématique de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes dans le cadre des activités d'assistance alimentaire menées par le PAM. Un autre axe important qui détermine l'efficacité du PAM est représenté par la stratégie centrale d'implémentation, c'est-à-dire la stratégie du 'faire faire', selon laquelle le PAM engage des partenaires pour la mise en œuvre des activités. Cette stratégie est le pivot pour le fonctionnement correct et efficace du PAM. A travers plusieurs entretiens semi structurés et discussions pendant les ateliers avec les partenaires, l'équipe a constaté une très grande disparité dans le niveau de compréhension et d'articulation de la problématique H/F au sein des organisations partenaires. En prévalence, on trouve une compréhension très basique des implications des inégalités de genre pour la sécurité alimentaire, basée sur une représentation de la vulnérabilité des femmes comme due à une faiblesse subjective, et une position persistante de 'non-ingérence' dans le domaine intra-ménage, considéré privé. La composition majoritairement masculine du leadership des ONG partenaires ne devrait pas nécessairement représenter un obstacle pour un investissement systématique des organisations dans les valeurs d'équité, au regard de l'objectif de l'égalité entre H/F. Malheureusement, dans la pratique observée, il semble être un élément handicapant pour l'engagement organisationnel en faveur de l'égalité des chances.

⁷⁵ Moser, C. (1989). Gender planning in the third world: Meeting practical and strategic gender needs. *World Development*, 17-11. [1799:1825].

165. Sur la base d'une analyse systématique de plus de 15 contrats entre le PAM et les partenaires (voir Annexe 5 avec table détaillée), et une analyse des indicateurs du système de S&E que le PAM demande aux partenaires de renseigner, l'équipe estime que les partenaires ne sont pas bien orientés par le PAM dans l'opérationnalisation des activités avec les principes d'inclusion et de transformation des inégalités H/F. L'équipe a observé que la grande majorité de ces textes contractuels ne mentionne aucune clause relative à la prise en compte de la problématique H/F. Si certains paramètres de référence dans la mise en œuvre sont détaillés dans le standard des actions (par exemple, le quota pour 60% bénéficiaires femmes dans le FFA) aucune référence n'est faite dans la quasi-totalité des textes examinés aux valeurs d'égalité de genre ou bien à des normes spécifiques relatives à la performance (y compris dans le domaine des ressources humaines) des organisations. Ensuite, les indicateurs que le PAM demande de renseigner contiennent surtout des informations quantitatives liées au processus de mise en œuvre, par exemple le nombre de bénéficiaires, ou le nombre de femmes incluses dans les comités mis en place pour la gestion des activités d'assistance.

Sur la base de l'hypothèse d'efficacité du PAM (efficace pour la sécurité alimentaire, à savoir remettre l'assistance entre les mains des femmes), l'équipe suggère de: - revoir les contrats introduisant des clauses explicites pour la prise en compte systématique de la problématique H/F soit dans les opérations pour la mise en œuvre des activités PAM soit dans la gestion interne des organisations partenaires; - demander de collecter des données (en format quantitatif ou qualitatif) sur la qualité de la participation des femmes à la prise de décision dans les activités d'assistance, sur les obstacles relevés au niveau du partage équitable des bénéfices des interventions, et sur les résultats en termes d'utilisation intra-ménage de la nourriture (qui sont des indicateurs d'efficacité) en vue d'améliorer l'efficacité des activités, vu que les risques de détournement, de dilution et de monopolisation de l'assistance seraient de ce fait réduits ou suivis.

166. **Existence de mesures pour éviter et ou amoindrir les soustractions de l'aide de la part de sujets non ciblés.** Des mécanismes existent pour capturer ces problèmes au niveau du dernier passage, après la distribution (PDM, numéro vert), mais ils ne sont pas adaptés pour le suivi des problèmes de confiscation, détournement/dispersion intra-ménage. Améliorer la visibilité du numéro vert et instruire les femmes et les hommes dans les communautés sur les types de problèmes à dénoncer, y compris la confiscation, le détournement/dilution de l'assistance au sein du ménage, peut actionner un système de réponse de la part de partenaires et du PAM dans le souci de la protection et pour augmenter l'efficacité de la mise en œuvre.

167. Sur ce point, il est aussi nécessaire de lancer une alerte pour l'efficacité en connexion avec l'efficacité. L'habitude sociale à exploiter le travail des femmes sans une compensation adéquate a des conséquences sur l'efficacité des activités du PAM. Par exemple, si le PAM ne sécurise pas les terres réhabilitées pour les attribuer assez longtemps aux femmes, comme suggéré dans la section sur l'efficacité, l'investissement pour la réhabilitation, peut ne pas servir à l'amélioration de la sécurité alimentaire: défricher et fertiliser un terrain avec l'importante contribution, rémunéré par le PAM, des femmes pour l'abandonner l'année qui suit au propriétaire (qui peut s'engager dans cultivation divers) ne permet pas une optimisation de l'investissement ni du point de vue de l'égalité genre ni de la sécurité alimentaire.

168. **Pourcentage prévu pour le budget genre, affectation réelle, taux d'exécution et différence entre activités prévues et réalisées** Le BP du PAM a en principe réservé une ligne de 15% du budget total pour la mise en place d'activités dédiées à la promotion de l'égalité de genre. Le 20% du temps du GRN est aussi en principe affecté à suivre des activités spécifiques pour la promotion de l'égalité de genre. Plusieurs personnes au PAM, soit du GRN que de l'unité programme, avouent que ce budget n'est pas maintenu et que souvent les exigences de terrain, y compris les défis que posent les opérations d'urgence, obligent la réaffectation de ce temps et de ces ressources à autre chose. Les membres du GRN aussi disent être très surchargés par d'autres tâches pour pouvoir les 20% de leur temps de travail aux activités genre. Une première action pour corriger cette situation pourrait être la définition d'un plan annuel d'activités du GRN qui soient intégrées avec les activités programmatiques, au lieu d'être uniquement parallèles. (La feuille de route en Annexe 2 Vol.2 présente la base pour le plan général, une sélection de ces points peuvent devenir le plan spécifique du GRN). En effet, les activités qui sont présentement considérées pertinentes pour le plan du GRN sont liées à des initiatives de sensibilisation du staff.

L'équipe d'évaluation suggère donc d'élaborer un plan d'activités en se fondant sur le plan d'action régional qui donnent les orientations sur les résultats attendus et les indicateurs de suivis. Des activités novatrices pourraient aussi être considérées, sur la base de l'expérience déjà avérée du PAM⁷⁶ pour s'adresser à un plus grand public au-delà du staff interne, tant en milieu urbain que rural. Par ailleurs, sur la base de la motivation individuelle, de la préparation et de la compréhension effective de la problématique H/F et la

⁷⁶ P.ex. des transmissions radiophoniques avec des messages transformatifs sur la problématique H/F, sur la base de l'expérience récente, en réponse aux difficultés expérimentées dans la Commune de Zitenga, Région du Plateau Central, où le PAM a géré, au bon moment, un risque concret de détournement de l'assistance à des fins politiciennes.

disponibilité du staff PAM, il serait possible de lancer des activités nouvelles et pilotes pour la sensibilisation interne et externe (p.ex. des activités dans les écoles, et avec les institutions déconcentrées; les thèmes pourraient être liés à la sécurité nutritionnelle et alimentaire et à l'importance d'éliminer les discriminations de genre pour mieux adresser l'insécurité alimentaire et nutritionnelle).

169. Pourcentage de H et F prêtant service volontairement aux activités du PAM et temps alloué. La présence des volontaires dans la chaîne des opérations pour la réalisation des activités du PAM peut être considéré comme une manière d'augmenté l'efficacité des programmes. L'équipe n'a pas trouvé un cadre de données consolidées ou bien une approximation basée sur une estimation de la quantité de personnel volontaire mobilisés autour des activités PAM. Selon les enquêtes de terrain et la revue documentaire on peut dire que certainement l'activité de cantines scolaires bénéficie particulièrement du travail volontaire des sujets des communautés ciblées pour l'assistance. Notamment, le travail de ces femmes qui préparent les repas pour les enfants, ainsi que l'engagement et du travail des membres des COGES et des enseignants, est essentiel pour la mise en œuvre de l'activité permettent que les aliments soient transformés à temps pour les repas des élèves. On trouve plusieurs problèmes impactant sur l'efficacité (et partiellement sur l'efficacité, comme les retards dans la distribution car l'interruption de distribution cause un problème de rétention des élèves)⁷⁷. Une minorité seulement (47%) des écoles utilisent un registre des emballages (que devrait réduire le risque de détournement), une plus petite minorité (environ 30%) d'écoles ont un magasin en bon état pour le stockage de la nourriture. Dans une perspective genre, une analyse de la situation de la contribution des volontaires semble importante, car l'équipe a recueilli des informations que montre une asymétrie de traitement des hommes et des femmes impliqués. Les personnes qui travaillent dans le magasin sont plus souvent des hommes et sont payés plus que les femmes pour le même travail. Les personnes qui s'occupent de la préparation sont normalement des femmes cantinières, et leur rétribution est très minimale, et parfois presque inexistante. Leurs conditions de travail ne semblent pas être dans le radar du PAM, mais les défis qu'elles rencontrent paraissent importants : rémunération insuffisante que tend à être comblée avec une compensation en nature (amener une partie de vivres pour les repas de leurs ménages ou les restes de nourriture), souvent absence d'un lieu

⁷⁷ PAM Burkina Faso (2017). PDM Cantines Scolaire

approprié et sûr pour faire la cuisine, plats des enfants exposés à la poussière, difficultés dans l'approvisionnement du bois pour la cuisine.

Une vérification des conditions de travail des femmes cantinières est recommandée, parce que cela risque de d'amoindrir la qualité des repas et provoquer une dissipation des ressources.

170. Par contre, l'équipe trouve que **la création des jardins potagers dans le cadre de l'action pour les cantines scolaires a généré une grande valeur ajoutée, même en utilisant seulement des inputs limités**. Les cantinières peuvent accéder sur place à des ingrédients frais et gratuits pour assaisonner le plat central à base de céréales dotées par le PAM. Cette disponibilité est clairement positive pour les résultats nutritionnels, mais est aussi positive pour alléger les parents des dépenses pour les repas à l'école. La présence des jardins potagers bien entretenus dans le village où les cantines scolaires du PAM sont actives pourrait être facilitée et même devenir une conditionnalité posée aux communautés à cibler. De plus le jardin potager pourrait constituer une source de revenus pour générer une partie de la rémunération des cantinières (en nature ou bien après monétarisation). Sans une rémunération des cantinières, qui semblent être le maillon faible de l'activité, l'efficacité et l'efficacités de l'intervention risquent d'être compromises. Et pour finir, la mise en place du site et la diffusion des connaissances nécessaires pour garantir le bon fonctionnement des jardins scolaires pourrait devenir le point de départ de plusieurs activités de régénération écologique au niveau des villages/quartiers (p.ex. : compost et collecte de déchets animaux, pépinière, reboisement, etc.) dans lesquelles engagés hommes comme femmes, adultes comme enfants. Donc, les jardins potagers sont une expérience qui augmente l'efficacité des cantines scolaire même du point de vue genre.
171. **Perception du staff sur les difficultés à incorporer la problématique genre dans les opérations**. La revue des termes de références de quelques positions du staff a aussi montré (comme vu plus haut dans la section Conscience genre) le caractère critique de l'absence de liens avec la problématique H/F. Cette absence réduit l'efficacité dans la mise en œuvre parce qu'obligeant le staff plus averti sur les questions de genre à renégocier souvent les approches et modalités de prise en charge du principe d'égalité. La responsabilisation de chaque agent par rapport à l'atteinte des résultats genre et la création des instruments pour l'autoévaluation du staff sont des mesures qui peuvent améliorer l'efficacité dans la mise en œuvre d'activités sensibles à la problématique H/F et répondant à la priorité de la politique genre du PAM. La rédaction (partiellement) participative d'une Feuille de route pour le Bureau Pays (voir Annexe 6), basée sur le Plan d'Action Genre Régional, a été conduite pendant l'évaluation formative. La feuille de route peut être maintenant utilisée

au niveau management et individuel de chaque staff pour suivre et guider l'engagement de chacun (dans la vie de l'organisation) et au niveau programmatique (dans la mise en œuvre des activités). Selon le critère d'efficience, il est important d'introduire des mesures de redevabilité dans les contrats avec les partenaires, des termes de référence pour le staff, et d'identifier un ensemble d'indicateurs et des modalités de suivi relatives aux résultats et à l'impact des interventions. Il faut aussi prendre en compte l'énorme quantité de travail que le système actuel de M&E demande.

La suggestion qui émerge de l'évaluation formative est de mieux exploiter le système actuel pour générer une meilleure compréhension de comment la problématique H/F intervient dans l'insécurité alimentaire, et comment les relations sont transformées par le PAM tout au long de ses interventions en faveur de la sécurité alimentaire et de la résilience des populations. Pour exploiter de manière plus efficiente cette grande quantité d'informations, certains indicateurs doivent être transformés ou ajoutés. La situation matrimoniale complète des individus est actuellement requise chez certains enquêtés seulement, mais non exploitée pour une compréhension des tendances et des relations entre sécurité alimentaire, résilience et besoins liés aux conditions de genre. Mais, ce que plus est nécessaire pour cette transformation est un travail continu et collectif pour générer des questions qui interrogent les bases des données disponibles, qui favorisent des analyses et des réflexions selon les critères genre dans les équipes PAM plus concernées, notamment le personnel de programme, de S&E et du VAM.

2.5 - V. IMPACT - Dans quelle mesure et direction l'intervention du PAM transforme les relations H/F ?

172. Comme il a été souligné dans les limitations, l'approche de cette évaluation est transformative, très axée sur les processus interne et l'agir du PAM et des partenaires, plutôt que sur l'analyse de l'impact sur le terrain. De plus, les projets évalués sont trop récents pour qu'une évaluation de l'impact soit possible. Il faut aussi considérer que les soucis sécuritaires pendant les enquêtes de terrain ont obligé l'équipe à réduire le temps à consacrer aux entretiens et discussions avec les bénéficiaires. Pour toutes ces raisons les constats relatifs au critère d'impact sont limités. Des considérations plus approfondies ont été développées pour une action particulière traitée comme bonne pratique. C'est le cas de l'action d'appui aux Unités de transformation laitière (UTL) dans le cadre de P4P et des cantines scolaires dans la région du Sahel, appelé "Projet Lait" qui est présentée dans les dernières sous paragraphes de cette section. Une synthèse des constats selon le critère

d'impact concernant les autres activités est présentée ci-dessous suivant les sous-questions d'évaluation.⁷⁸

173. Dans quelle mesure les interventions du PAM ont renforcé la division de rôle et de responsabilité liées aux identités de genre ? Comme articulé dans la section 2.2 Pertinence, le travail du PAM BF, surtout dans les interactions avec les partenaires dans le Cadre Harmonisé pour l'évaluation de la sécurité alimentaire se base sur des hypothèses diagnostiques que reproduisent des clichés de genre ("homme pourvoyeur", "femme subsidiaire dans l'agriculture") qui ne semblent plus être représentatifs des dynamiques H/F de la société rurale contemporaine au Burkina Faso. Dans les sites visités, l'équipe a trouvé que l'accès à des opportunités de travail (FFA) rémunérées de manière égale pour H et F avait générée un sentiment de reconnaissance de la part des femmes et une amélioration de leur situation économique. Le sens d'avoir droit à cette rémunération ne semble pas encore enraciné dans la vision des participants aux travaux. Par contre, au niveau intra-ménage, il ne semble pas encore 'normal' pour les femmes de s'opposer à une confiscation de leur rémunération d'assistance en cash de la part des maris.

Du point de vue de l'inégalité de la charge de travail domestique non rémunérée, le travail de transformation des récoltes et des aliments en nourriture est typiquement laissé aux femmes. Le PAM n'est pas encore entrepris de jouer un rôle transformative, parce qu'il n'y a pas des actions pour engager plus des hommes dans le travail appelé "de reproduction" de la vie, au niveau ménage comme communautaire. Au contraire, plusieurs activités du PAM qui sont de facto presque exclusivement réservées aux femmes (comme les sessions sur la nutrition, les dépistages pour la malnutrition, la distribution de nourriture pour prévenir la malnutrition des enfants malnutris, la préparation des repas pour les étudiants dans les cantines scolaires) renforcent le sous-tendu que les femmes *doivent* s'occuper des activités non rémunérées de soins, surtout la préparation de la nourriture. La division est confirmée aussi par l'absence d'actions explicites de plaidoyer en faveur de droits des femmes (comme sécurisation des terres dans la préparation des activités de FFA).

174. Pour ce qui concerne la prise de décision, les comités de gestion des activités d'assistance, de ciblage ou des plaintes dans les sites échantillonnés n'arrivent en général à un niveau de structuration qui permette de voir dans ces organismes un modèle de participation, prise de parole, et de reconnaissance de responsabilité publique pour les femmes. Les deux exemples rencontrés

⁷⁸ Plutôt que les indicateurs, comme dans les autres critères, l'équipe est restée au tour des questions, pour les limitations ici évoquées.

par l'équipe et cités par plusieurs agents comme exemple d'autonomisation et leadership des femmes (la représentante des réfugiées dans le camps de Godebou, la responsable des femmes de Banogo à l'Est) sont considérées plutôt comme des cas exceptionnels, créés par la présence d'une personnalité forte et socialement bien établie. Dans le cas du Camp de Godebou, elle ne représente pas un modèle pour les autres femmes, mais participe à reproduire et renforcer des hiérarchies intersectionnelles basées sur le sexe, l'ethnie, l'âge et le statut matrimonial des femmes.

175. Cependant, l'équipe constate aussi que dans quelques communautés dans la Région de l'Est, à travers le travail long et innovatif du PCP, il s'est avéré que le travail du PAM - quand le personnel PAM se pose l'objectif exprès - a facilité la création d'un espace permettant aux femmes des rôles différents, comme la participation aux décisions communautaires et la reconnaissance de leurs capacités de leadership. Ce travail encore ponctuel pourrait inspirer et devenir un modèle pour les autres.

176. Dans quelle mesure les interventions du PAM ont généré des opportunités réelles et symboliques d'autonomisation pour les femmes ?

Cette question a pu trouver quelques réponses non par la revue documentaire mais sur la base des enquêtes de terrain, l'observation directe et à travers les discussions lors des ateliers de formation. Par contre, on ne trouve pas des informations sur cette question dans les rapports des projets.

Même si la question de l'autonomisation des femmes semble pas un but à part entière dans la Politique du PAM en matière de problématique H/F,⁷⁹ mais apparaît seulement comme un corollaire de l'égalité des sexes, on trouve au moins un encadré présentant la définition de l'autonomisation comme suit :

"L'autonomisation des femmes est le processus qui permet aux femmes de faire des choix, d'accéder au pouvoir, de disposer d'options, de pouvoir maîtriser leur propre vie et d'agir. C'est un objectif à part entière. Pour parvenir à l'autonomisation, les femmes doivent avoir non seulement les mêmes capacités d'action et le même accès aux ressources et aux possibilités offertes que les hommes, mais aussi pouvoir utiliser ces droits et ces possibilités pour faire des choix et prendre des décisions en tant que membres à part entière de la société, sur un pied d'égalité avec les hommes. Selon le PAM, les politiques et programmes d'assistance alimentaire doivent donc créer des conditions propices, et non préjudiciables, à l'autonomisation des femmes."⁸⁰

⁷⁹ En effet, dans ses 59 occurrences dans la Politique en matière de problématique hommes-femmes, le terme apparaît toujours sous la forme "l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes", comme s'il s'agissait d'une seule et même réalité, et dans les 4 objectifs stratégiques de la politique, seul l'objectif 3, "Prise de décisions par les femmes et les filles" touche spécifiquement à un aspect (et seulement un aspect) de l'autonomisation.

⁸⁰ Programme Alimentaire Mondial (2015), Politique en Matière de Problématique Hommes-Femmes 2015–2020

On peut affirmer qu'à l'exception du Projet Lait, les autres activités n'ont pas l'aspiration ou l'effet d'améliorer les niveaux d'autonomisation des femmes, au niveau symbolique ou réel. L'équipe n'a pas trouvé des traces d'un travail systématique de plaidoyer du PAM dans les communautés ou vers les partenaires techniques ou de mise en œuvre pour accompagner une transformation des inégalités dans l'accès aux ressources ou dans le partage de la charge de travail non rémunérée des femmes. Certainement un changement de position de la part du PAM et l'engagement dans ces types d'activités aura de grandes potentialités, étant donné la haute considération que les communautés et les institutions centrales et déconcentrées ont pour le PAM BF.

ANALYSE DE DETAILLE SUR LE PROJET LAIT

177. Quel effet les interventions de l'activité chaîne de valeur (Projet Lait) ont provoqué en termes de relation entre les femmes productrices et leurs entourage masculin ? Conformément à la définition d'autonomisation fourni par la Politique sur la problématique H/F, l'action en faveur des UTL peut être considérée comme efficace en direction de l'autonomisation des femmes, avec un impact promis à la durabilité. Cette action est née d'une savante combinaison entre les cantines scolaire et le P4P. En effet, dans sa politique de fournir aux enfants de l'école primaire une alimentation riche et adaptée à leurs milieux, le BP BF en est arrivé à considérer dans le Sahel la possibilité de servir des produits laitiers aux enfants, vu que c'est l'aliment de base au Sahel, qui de surcroît, a des potentialités nutritionnelles énormes. Se posait alors le problème de la qualité, vu que le lait est un produit délicat, qui a besoin de beaucoup de conditions d'hygiène pour être efficace en termes d'utilisation. Il a imaginé de renforcer, d'un côté, les capacités de quelques UTL déjà existantes et dirigées par des femmes (là se trouve un des points stratégiques de l'option), et de l'autre côté les capacités du Laboratoire national de biologie pour les accompagner dans la mise en qualité. C'est ainsi que le PRRO et le T-CSP ont intégré l'action dans l'activité 7, "appui aux chaînes de valeur". Deux UTL renforcées à Dori, sont déjà fonctionnelles et approvisionnent les écoles de la place en yaourt de haute qualité comme petit déjeuner, et une troisième UTL est encore dans le processus de mise en qualité. Deux autres UTL sont accompagnées du côté de Djibo dans le Soum, mais à cause de la question

<https://documents.wfp.org/stellent/groups/public/documents/communications/wfp278097.pdf> , encadré p. 5, selon une définition prise dans Définition adaptée de: Van den Bold, M., Quisumbing, A.R. et Gillespie, S. (2013). *Women's Empowerment and Nutrition: an Evidence Review*. Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IPFRI). Washington.

sécuritaire, elles sont freinées dans leurs activités, même si elles ont déjà eu la certification du laboratoire pour livrer leurs produits dans les écoles, du reste fermées pour la plupart. Cette action semble avoir beaucoup d'impacts positifs en termes d'autonomisation des femmes, mais aussi quelques facteurs de risque à tenir sous contrôle pour que la filière ne soit pas détournée de cette trajectoire positive d'autonomisation des femmes. On peut en effet parler des impacts en termes de:

- **Autonomisation économique et financière** : les coopératives déjà opérationnelles visitées à Dori, Kossam Sai Seo (KSS) et Kossam N'ai Bodedji (KNB), qui totalisent ensemble 78 membres et arrivent à vendre au PAM entre 800 et 1200 litres de yogourt par jour, chacune, au prix de 1250 FCFA le litre. Le nom donné au lait (l'or blanc du Sahel) dit long sur les considérations qu'elles en ont en termes de recettes. En 2018, le PAM a injecté 78 000 FCFA dans l'achat du yaourt à ces UTL. Ce qui permet aux femmes des UTL de se redistribuer entre 50000 f CFA et 100 000f CFA/mois. En plus de cela, elles offrent des emplois stables à des jeunes (au moins 17 emplois entre gardiens, chauffeurs, et autres machinistes, sans compter les groupes en augmentation des collecteurs de lait. Cette activité touche également plus de 200 petites productrices⁸¹ qui fournissent le lait au prix intéressant de 400 f CFA/litre, au lieu de 250 f (sinon 100f quand c'est du lait caillé) qu'elles vendaient sur le marché local, avec tous les risques de mévente. On peut vraiment affirmer qu'au cœur de cette activité, c'est l'autonomisation de la femme qui est au début de la filière, avec les productrices, et au bout avec les transformatrices. De plus, avec cette capacité financière, les UTL ont accès au crédit bancaire⁸² pour renforcer leurs capacités productives sans autre intervention du PAM. Avec la mise en qualité de leur produit, elles vont à la conquête des marchés dans la capitale et les villes voisines.
- **Autonomisation psychologique** : avec leur pouvoir d'achat augmenté, les femmes des UTL démontrent qu'elles ont récupéré beaucoup de confiance en elles-mêmes, au point qu'elles ont des ambitions collectives (construction d'usines de plus grandes capacités de production et de stockage, investissements lourds dans la mécanisation) et individuelles (achat de parcelles, construction de maisons, achat de motos, de bétail, etc.) toutes choses qui font leur fierté, cette fierté que Adam Smith appelait

⁸¹ Dans la région du Sahel, même quand le propriétaire du bétail est un homme, il semble que la traite des vaches reste une activité fondamentalement féminine, l'activité économique par excellence des femmes des éleveurs. C'est avec l'intervention du PAM, qui a rendu le marché plus alléchant que les hommes sont en train de revenir aux revenus générés par la production féminine de lait

⁸² KSS a déjà reçu de Ecobank un crédit de 9 millions CFA en 2016.

la capacité à se présenter en public sans avoir honte, c'est à dire, l'estime de soi, qui est un des piliers du développement. Elles sont fières aussi de la grande sensibilité à l'hygiène qu'elles ont acquise à travers cette activité. Cette sensibilité rend leurs produits plus compétitifs sur le marché, et au niveau individuel, elles se sentent plus capables de tenir leurs familles en bonne santé. Il y en a même qui ont raconté avoir reconquis leurs maris après 25 ans de séparation. Collectivement confiance en soi, fierté, capacité de dialoguer avec les conjoints).

- **Autonomisation politique** : avec leur pouvoir d'achat augmenté, c'est aussi le pouvoir de décision des femmes qui grandit. Même si pour la plupart disent présenter leurs gains à leurs maris, histoire d'obtenir plus de liberté de mouvement, elles ont la possibilité de décider, non seulement de l'utilisation de leurs gains, mais aussi sur beaucoup d'aspect de la vie du ménage, comme la scolarisation des enfants, l'approvisionnement en nourriture, etc. Les coopératives sont dirigées par les femmes elles-mêmes, prenant de façon autonome leurs décisions. De plus, elles participent de plus en plus à des instances de décision concernant la communauté tout entière, et même à des colloques internationaux.⁸³ Cela dit également la liberté de mobilité qu'elles acquièrent de plus en plus, et qui changent énormément leur vie : par deux fois, nous avons rencontré des représentantes des UTL dans des ateliers PAM à Kaya, même celles de Djibo étaient là ; sans compter les voyages d'affaires qu'elles font (surtout celles de Djibo) pour écouler leurs produits à Ouagadougou.

178. Toutefois, tous ces acquis ne doivent pas cacher les gros facteurs de risque qui pèsent sur la filière. Le premier et le plus grand est sans doute le risque de la confiscation de la filière par les collecteurs hommes. Il nous a été donné de noter, dans les focus groups avec les collecteurs tout comme avec les membres des coopératives, que ce maillon de filière que sont les collecteurs font montre de beaucoup d'intérêt, au regard des potentialités économiques de la filière lait, avec l'appui du PAM. Le groupe des collecteurs avait été, dans un premier temps, constitué par le HCR, qui avait besoin de lait frais pour l'alimentation des Réfugiés Maliens dans les camps. Ils les ont équipés de motos en son temps. Avec l'appui que le PAM apporte aux UTL, ces derniers, qui n'ont plus de marché avec le HCR se sont convertis en collecteurs pour les UTL appuyées par le PAM. Ils achètent aux productrices le litre de lait à 400f CFA et le revendent aux UTL à 500f CFA, avec une marge de bénéfice de 100 f CFA au

⁸³ Au moment de l'enquête, la Présidente de KSS était en voyage en Belgique, pour un colloque. Celle de KNB était à Rome en 2018, au Siège du PAM, pour un témoignage au Conseil d'Administration.

litre. Cette pratique semble actuellement consensuelle et encore contrôlée par les coopératives. Seulement, ils ont compris que les productrices à la base ont une grande faiblesse : le manque d'aliment bétail qui puisse faire produire davantage de lait. Ils ont déjà des idées pour y remédier. Certains économisent déjà leurs gains journaliers pour se ravitailler en aliment bétail qu'ils proposent aux éleveurs à crédit, moyennant leur lait. Quand ils auront la maîtrise du maillon manquant, à savoir le contrôle de l'aliment bétail (et c'est très facile pour un opérateur averti de se mettre derrière eux pour le faire), ils auront le contrôle de toute la filière : ils pourront dicter leur prix aux productrices à la base, parce qu'elles (ou leurs maris éleveurs) sont en dette envers eux ; et ils imposeront également le prix aux transformatrices, parce qu'ils auront acquis le monopole du lait. En ce moment, même si la filière survit, elle ne sera plus à l'avantage des femmes, comme instrument de leur autonomisation, ni pour les femmes à la base qui seront certainement contraintes de vendre leurs produits moins cher, ni pour les transformatrices qui devront payer les intrants plus cher.

179. Pour adresser ce risque, il sera important que le PAM en synergie avec d'autres acteurs et partenaires potentiels (comme la FAO), déploie son action de soutien et de renforcement au niveau des productrices, pour les aider à se constituer en coopératives capables d'être les vis-à-vis des UTL. Cela leur permettrait d'entrer aussi dans le processus d'autonomisation, en contrôlant mieux le marché de l'aliment bétail et en participant de façon égalitaire, avec leurs :

- Risque en termes de protection des productrices à la base
- Risque en termes d'équité entre les membres des coopératives
- Précaution pour la protection de la filière
- Synergie avec d'autres partenaires pour la prise en compte des productrices comme maillon important de la filière ; dotation en aliment bétail, coopérative de productrices ; équipement pour le transport du lait ; capacité de contrôler les collecteurs
- Protection du label : Les coopératives ont leurs logos qui font partie de l'étiquette qu'elles mettent sur les confectons de yaourt qu'elles déposent dans les grandes surfaces de la ville de Ouagadougou notamment. Il est ressorti dans les entretiens que certains gestionnaires de grandes surfaces n'acceptent pas ces étiquettes, mais veulent acquérir le produit tout court, ce qui témoigne de leur intention de s'approprier et labéliser, à leur propre compte un produit de grande qualité.

2.6 - VI.DO NO HARM - Dans quelle mesure les projets du BP ont pris en charge la protection des tous/toutes bénéficiaires ?

180. La Politique en matière de problématique H/F du PAM comporte un objectif explicite concernant la protection des droits humains fondamentaux des hommes et des femmes. Il est libellé comme suit : “Problématique hommes-femmes et protection. L’assistance alimentaire ne nuit ni à la sécurité, ni à la dignité ni à l’intégrité des femmes, des hommes, des filles et des garçons qui la reçoivent, et elle est dispensée dans le respect de leurs droits.”
181. **Existence documentée des actions pour améliorer la protection de bénéficiaires.** Partant de ces principes définis dans la Politique genre du PAM, l’analyse des activités et du processus de mise en œuvre par les partenaires de terrain à l’aide des critères genre permet de voir que l’objectif est relativement pris en compte. Dans la stratégie d’intervention du PAM, la protection est prise en compte lors du ciblage des personnes vulnérables des deux sexes pour favoriser leur accès égal ou équitable à l’aide alimentaire (vivres et *cash*). L’implication communautaire dans le ciblage des plus vulnérables est un moyen de protection collective de ces personnes contre la discrimination et l’exclusion par les leaders d’opinion ou les plus nantis de la communauté. Sur les sites de distribution, notamment au camp de Godebou, un mécanisme complexe et intelligent favorise l’accès aux ressources par tous les bénéficiaires en général, et les personnes avec besoins spécifiques (PBS) en particulier (handicapés, femmes enceintes, personnes âgées).
182. Par contre, pendant les enquêtes de terrain, l’équipe a pu constater qu’une considération plutôt superficielle est réservée aux normes de protection physique pour les travaux dans certaines activités de FFA. Cette disparité peut être causée par une différence de capacité et d’attention des partenaires sur les thèmes de protection, et par un faible contrôle des partenaires par le staff PAM pendant les opérations au niveau des communautés.
183. Malgré le fait que la politique genre autorise le PAM à considérer les effets de l’assistance au niveau intra-ménage, les soucis de protection ne sont pas bien articulés à ce niveau. Le monitoring post-distribution et paiement se limite seulement à collecter des données à travers quelques questions, sans incorporer dans les activités courantes un travail de sensibilisation spécifique sur les dynamiques intra-ménages en relation avec l’assistance du PAM et ses conséquences éventuelles.
184. **Existence d’indicateurs de protection et des données régulières de M&E dans la base de données.** Les recommandations découlant de l’étude de cas “Genre et Marché au Burkina Faso” pour les indicateurs de protection semblent

être encore actuelles et pertinentes.⁸⁴ L'équipe n'a pas trouvé de rapports contenant des informations spécifiques sur la protection, ni des évidences que le VAM et le S&E ont mobilisé les ressources et temps pour adapter les indicateurs avec une attention plus forte à la protection dans toutes les activités. Un effort doit être fait pour documenter les liens entre les activités d'assistance et les violences basées sur le genre à tous les niveaux, particulièrement au sein des ménages.

185. Dans le cadre des activités d'assistance dans le camp des réfugiés de Goudebou un service de protection est géré avec continuité par une ONG partenaire (CREDO), contractée par UNHCR. L'équipe a relevé que les rapports de protection sont produits régulièrement mais, ils ne sont pas automatiquement partagés avec le PAM pour des motifs de confidentialité. Le PAM n'a donc pas un accès direct à cette information pour documenter ses performances en matière de protection et la qualité du traitement des plaintes des bénéficiaires. Il n'y a pas un protocole pour demander la transmission ou l'accès et ces informations d'une manière régulière. Une meilleure communication entre le personnel PAM chargé de gérer les données du Numéro Vert et le S&E existe, mais l'équipe n'a pas trouvé d'évidence sur des séances de travail régulières de l'Unité programme, du VAM et S&E sur les sujets et problèmes de protection.

186. **Existence et utilisation de mécanisme de feedback.** Dans les sites échantillonnés on trouve que partout des mécanismes pour exprimer des plaintes existent. Mais, à l'exception du camp de réfugiés dans le Sahel, les rôles des comités de ne sont pas bien compris, et les membres n'ont pas bénéficié d'un renforcement suffisant de leurs capacités pour permettre un bon fonctionnement. Les insatisfactions des hommes et des femmes par rapport au ciblage doivent être transmises aux comités de plaintes sans qu'ils ne fassent l'objet de représailles. Cela est effectif pour les distributions de l'assistance aux réfugiés et non pour la gestion intra-ménage des vivres et du cash reçus. Dans le cas d'une des communautés assistées pendant la saison de

⁸⁴ "L'assistance alimentaire ne nuit ni à la sécurité alimentaire, ni à la dignité, ni à l'intégrité des femmes, des hommes, des filles et des garçons qui la reçoivent et elle est dispensée dans le respect de leurs droits. Par principe toutes interventions du PAM ne doivent pas créer, aggraver, ou contribuer à perpétuer des inégalités ou une discrimination entre hommes et femmes et ils doivent atténuer les risques de violence sexiste (ex dans les camps des réfugiés, victimes d'inondation, victime d'insécurité alimentaire grave ou aigues ou sévère, etc.) Ces quatre objectifs doivent être contextualisés : chaque bureau régional a donc élaboré une stratégie genre. Chaque pays devrait l'adapter à son contexte également, ce qui est encore au stade de projet pour le Burkina. Le rôle central de l'unité VAM serait le suivi évaluation pour le genre avec une liste d'indicateurs et d'activités à renseigner régulièrement. Il est important déjà de relever le fait que le processus d'élaboration de la nouvelle politique genre a impliqué toutes les unités (en mai 2015). Mais le VAM-Burkina aura besoin d'assistance genre en appui au point focal genre du PAM pour la mise en œuvre de cette politique genre". Paule Elise Henry (2016). Genre et Marché. Etude de cas VAM-Burkina Faso.

soudure, l'existence du comité et l'identité des membres n'étaient pas du tout connues par des femmes qui avaient été exclues de l'assistance du PAM. L'équipe a constaté que les comités de plaintes ne sont pas effectivement perçus par la communauté comme l'institution pour résoudre les erreurs de distribution ou problèmes d'exclusion. Le Numéro vert en principe permet aussi de saisir directement le Bureau du PAM pour rapporter les faits de traitement discriminatoires ou inéquitables. Le Numéro Vert n'est pas bien connu au niveau des communautés, et les partenaires ne lui donnent pas une visibilité suffisante et suffisante. L'équipe n'a pas eu accès à la base de données du Numéro Vert et ne peut donc que présenter de considérations plus générales. Mais, elle peut affirmer que l'instrument est présentement sous-exploité par rapport à l'ampleur du portfolio (une seule personne est chargée de répondre aux messages, et y consacre moins de la moitié de son temps de travail). Les destinataires primaires ne connaissent pas les types de plaintes considérés légitimes ni - plus souvent - l'existence du service et les procédures à suivre pour transmettre les plaintes en toute confidentialité.

187. De plus, l'équipe a constaté que le principe d'un contrôle égal par les H et F des ressources assignées à travers l'assistance PAM, n'est pas reconnu par le personnel de l'organisation comme une question qui concerne le PAM. Par conséquent, il n'y a pas dans les activités de communications, des messages clairs pour orienter les bénéficiaires directs de l'assistance. Pourtant, ces faits sont rapportés lors des entretiens dans toutes les localités. Dans les communautés visitées, pendant les entretiens, de nombreuses femmes ont avouées être victimes de l'assistance par les chefs de famille et se sentent frustrées et impuissantes, sans savoir comment faire pour corriger ce problème. Dans plusieurs discussions de groupes les femmes disent être obligées de préserver l'image de leurs époux en ne dénonçant pas leur inconduite. En réalité, il semble régner une loi du silence contre la dénonciation des violations des droits des femmes dans la gestion de l'aide alimentaire au sein des ménages. Les violations les plus fréquentes sont rapportées dans la gestion de l'assistance en espèces / *cash*. Les violences économiques, psychologiques et physiques sont signalées et les femmes sont très gênées d'en parler aussi bien chez les femmes réfugiées quand dans les localités bénéficiaires du *cash for work*. Il n'y a pas encore de dispositif adéquat de prise en charge des victimes ou des capacités de médiation familiale pour résoudre les conflits émergents. Quand les faits sont relatés, les comités de plainte ne s'auto-saisissent pas de la majorité des cas pour les traiter afin de protéger les victimes. La tendance semble consister à dire que cela relève de la vie privée des protagonistes en reconnaissant tacitement les droits des dominants à spolier les victimes des aides reçues. Les structures partenaires de mise en

œuvre des activités du PAM ne semblent pas avoir les capacités techniques pour résoudre les conflits conjugaux liée à la gestion de l'assistance afin de protéger les victimes des violences conjugales qui peuvent découler des divergences sur la gestion des aides alimentaires et financières reçues.

188. L'équipe est préoccupée par le fait que certaines activités, comme le soutien à la production et la vente des récoltes des petits producteurs (P4P) se fassent, sans des mesures importantes et ciblées d'accompagnement pour éviter de renforcer involontairement ladite "économie de confiscation" (analysé en Annexe 3, Vol. I par rapport à la production agricole familiale). Il risque ainsi de générer des résultats positifs apparents mais avec une contribution invisible et non rémunérée pour les femmes. Tout porte à penser que les mécanismes de protection prévus à tous les niveaux ne sont pas encore assez efficaces pour protéger les victimes contre les violations des droits observées au sein des ménages. Pourtant, c'est là où s'exerce la domination masculine empêchant le plus une égalité dans les opportunités et la charge de responsabilités, et où l'aide alimentaire est gérée et consommée.

189. Pour finir, l'équipe constate que des réunions internes régulières pour informer et rappeler les normes du code de conduite aussi bien que pour dénoncer des comportements de harcèlement sur le lieu du travail existent. Néanmoins leur publicité et accessibilité sont meilleures pour le personnel permanent ou de long terme, et plus réduites pour ceux et celles qui ont des contrats temporaires ou les stagiaires, qui sont de plus en plus nombreux/euses, et engagé(e)s surtout dans les opérations de terrain. Le niveau très limité de fonctionnement des mécanismes de plaintes dans les communautés fait soupçonner une certaine difficulté à bien prévenir ou prendre en compte dans le cas échéant des cas d'abus de pouvoir envers les bénéficiaires ou le personnel du PAM ou des partenaires. Pour cette raison, la communication sur ce sujet nécessite d'être revue et bien renforcée, et les normes du code de conduite PAM contre le harcèlement sexuel doit être connues et approuvées par toutes les catégories de personnel PAM et ceux des partenaires dès le recrutement.

190. En conclusion: Actuellement, le PAM au BF ne gère pas assez d'informations sur les possibles conséquences négatives produites par l'assistance alimentaire. Les mécanismes de protection existent mais ne sont pas pleinement exploités. Un effort peut être fait pour rendre le sujet plus central et plus explicite dans les opérations, le S&E et l'analyse de vulnérabilité, les scénarios à éviter. Les indicateurs doivent être surveillés et les canaux de communication renforcés pour prévenir ou répondre avec célérité aux problèmes éventuels causés volontairement ou non, par les opérations

d'assistance, en tenant particulièrement à prévenir, éviter et sanctionner la VBG.

2.7 VII. PERENNITE - Quels sont les chances que les résultats en direction de protection, participation égale et prise de décision soient pérennisés dans les groupes bénéficiaires et dans le BP PAM ?

191. Avec quelques différences entre les actions, on peut dire que l'équipe a observé une certaine fragilité du programme au point de vue de la pérennité des acquis en matière de promotion de l'égalité de genre.

192. **Perception de l'action du PAM de la part des H et F par rapport à son interférence avec les dynamiques H/F.** Comme relevé pendant les travaux des ateliers et les entretiens avec le personnel, au sein du PAM, la différence de position par rapport à la compréhension du rôle et du mandat PAM concernant les dynamiques H/F est très forte, ce qui ne facilite pas la consolidation des acquis existants en matière de soutien à l'égalité de genre à travers les opérations. Il sera important d'accepter que la présence du PAM représente une perturbation des dynamiques H/F, comme soutenu tout au long de cette évaluation, car elle rentre dans la réponse aux besoins primaires des ménages, et influence les fonctions et rôles préétablis des H et F dans l'approvisionnement normalement alimentaire des familles. De plus, la dégradation de la situation sécuritaire et la transformation très rapide soit dans les opérations que dans la composition du personnel, avec une grande quantité de personnel international assigné pour de brèves périodes au BP, peut représenter une difficulté à maintenir les acquis, y compris le consensus obtenu grâce à la facilitation de l'équipe pour concevoir la feuille de route (Annexe 2, Vol. II), rédigée comme résultat tangible d'un travail participatif. Il est important pour le haut management et pour le personnel chargé directement des responsabilités importantes sur les aspects genre d'accompagner rapidement les actions prévues par l'évaluation transformative en réalisant les étapes de la feuille de route.

193. Les activités d'appui aux programmes nationaux de P4P et aux cantines scolaires nationales, conçues en principe pour assurer la pérennisation des résultats, ne présentent malheureusement pas un potentiel transformateur de genre parce que les aspects genre ne sont pas perçus comme structurels par les partenaires étatiques : le P4P national n'a pas une attention avancée au genre dans ses relations avec les OPs, et le programme de cantines scolaires nationales n'a pas la composante de la RAE. Ces deux exemples montrent que la question de la mise à l'échelle des bonnes pratiques du PAM en genre par

leur prise en charge par l'Etat dans des initiatives d'envergure nationale reste posée.

194. Niveau d'engagement du personnel PAM BP vers la réalisation de la

Stratégie Genre PAM. Cette évaluation a eu une démarche transformative et fortement pédagogique par rapport aux concepts, principes et objectifs de la Politique en matière de la problématique H/F. Un objectif de l'exercice sera de maintenir et améliorer cet engagement du management et du staff PAM. Avec un engagement du haut management, du gestionnaire de l'évaluation et du GRN, le travail transformateur et pédagogique a permis de développer une motivation accrue du personnel à pouvoir prendre en compte la Politique dans la pratique des interventions. Le plein engagement pourrait être obtenu avec une transformation des termes de références de toutes les positions (nationales et internationales), pour bien introduire cet aspect comme mesure de responsabilité et de redevabilité. Il pourra être suivi à travers la transformation de la feuille de route (Annexe 1) en un plan de travail genre, avec calendrier et responsabilités assignés aux unités. Au fur et à mesure de la mission d'évaluation formative, l'engagement du personnel s'est amélioré (au début l'équipe avait constaté une relative absence de familiarité avec les objectifs de la Politique). Maintenant, il faut la rédaction du plan de travail genre pour assurer le partage des tâches et la responsabilisation individuelle pour une meilleure performance en matière de problématique H/F.

195. Niveau d'engagement des hommes pour la promotion des droits des

femmes. L'engagement à comprendre et combattre la violence explicite de genre se développe de plus en plus dans le bureau PAM grâce à l'action de GRN. Mais, un renforcement du mandat et de l'équipe du GRN est nécessaire pour continuer et avec plus d'efficacité à présenter comme incontournable les droits des femmes pour le travail humanitaire du PAM. Une culture partagée d'une masculinité engagée pour les droits de femmes comme piste de travail humanitaire et de développement est encore à achever dans le PAM, et concomitamment chez les partenaires de mise en œuvre de ses activités.

196. Niveau d'incorporation genre dans les activités de résilience.

Comme décrit dans les sections pertinence, efficacité et efficience, les activités de résilience comme le FFA et la distribution en période de soudure présentent quelques éléments d'attention à la problématique H/F, mais elles sont très ponctuelles et non systématiques, et sans mesures de suivi et accompagnement au niveau intra ménage ni une sécurisation des acquis pour les femmes. En terme d'opportunité, l'équipe reconnaît que l'approche PCP a des potentialités pour la pérennité si un travail de plaidoyer pour l'affectation des terres et ressources est conduit. Au niveau de la lutte contre le changement climatique, le PCP est aussi un instrument puissant, qui pourrait amener à des

transformations positives dans la récupération des terres et la construction des conservations des eaux de ruissellement. Ce volet d'intervention nécessite un renforcement de capacité sur les techniques de facilitation inclusive et autonomisante, et de mobilisation communautaire, aussi bien pour le personnel du PAM que pour les partenaires de mise en œuvre, et d'une plus claire vision de l'apport que l'agroécologie (surtout en combinaison avec des actions spécifiques pour l'égalité de genre) pourrait avoir dans la réponse aux changements climatiques et la recherche de la sécurité alimentaire. Cette approche PCP pourrait être testée aussi par le PAM dans les sites avec opérations d'urgence pour les déplacés. Malheureusement, la situation des déplacées ne semble pas avoir des chances d'être résolue rapidement. L'approche PCP utilisée dans les activités de résilience a la potentialité, si adéquatement renforcée, d'introduire les changements souhaités dans une perspective de pérennité en cohérence avec la Politique genre du PAM. Elle pourrait être utilisée dans les différents contextes d'intervention au Burkina Faso, y compris dans l'urgence avec les personnes déplacées suite à l'insécurité. Cette approche peut ouvrir une différente démarche de communication entre PAM et les bénéficiaires, pour développer une alliance en vue de la résilience et au-delà de l'intervention immédiate. Puisque le PAM a une présence déconcentrée sur le territoire -même dans les zones à risque- que les autres agences onusiennes ne peuvent pas avoir, cette approche peut rendre un service très important si elle est accompagnée par des partenariats techniques solides. Elle permettra d'expérimenter une coordination du « bas vers le haut » des différents types d'interventions. Elle pourrait ainsi représenter la formule consolidée pour mettre en pratique les recommandations de l'évaluation et les étapes de la feuille de route après une révision conséquente du S&E selon l'objectif de renforcement de l'égalité de genre. Pour la grande potentialité encore non pleinement utilisée de cette approche, et sa capacité de pérennisation des résultats des interventions, l'équipe estime que le renforcement de l'attention genre, et un renforcement des capacités vers la facilitation inclusive et les droits des femmes est particulièrement urgent dans la mise en œuvre du PCP.

197. Pour finir, dans une perspective de pérennité des mesures pour l'égalité de genre, l'équipe suggère de connecter le système courant de mise en place de recensement des bénéficiaires, digitale et basé sur les données biométriques, dit SCOPE (initié au Burkina Faso dans le 2019), avec les efforts étatiques d'attribution des pièces d'identité (CNIB) à la population. On a observé que les femmes ont plus de difficultés en termes de mobilité et de coût pour obtenir une carte nationale d'identité burkinabè (CNIB). Le PAM a dû encourager des femmes à se rendre dans la ville la plus proche (pour le cas visité il s'agissait de

Kaya) pour se faire établir les CNIB par l'Office National d'Identification (ONI). Maintenant que le PAM est en train de développer la base de données pour la gestion des urgences SCOPE, on suggère que le PAM établisse un accord avec l'ONI pour faciliter la délivrance de CNIB aux personnes vulnérables. L'ONI permet déjà à des OSC et des particuliers d'aider à l'émission des CNIB en se chargeant de la transmission de données personnelles dans le cas échéant. Cette mesure pourrait constituer un renforcement de la pérennisation des actions d'urgence, tout en amenant un clair engagement vers l'égalité de genre, surtout dans la perspective d'une plus grande utilisation des transferts de cash aux femmes vulnérables au lieu des distributions de vivres.

2.8 VIII. COHERENCE - Quel degré de cohérence (interne, nationale et internationale) est présente dans les projets du BP ?

198. **Objectifs et activités des projets du PAM sont cohérents avec la stratégie genre du PAM.** La période couverte par la présente évaluation (2016-2018) correspond aux trois premières années de mise en œuvre de la Politique genre du PAM. En rappel, le but de la politique est de donner au PAM les moyens d'intégrer l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans tous ses travaux et activités, afin d'obtenir que les besoins des femmes, des hommes, des filles et des garçons en matière de sécurité alimentaire et de nutrition soient satisfaits.

L'équipe observe que la formulation des objectifs, surtout dans les paragraphes de justification, présente des bons éléments de cohérence avec les objectifs de la Politique genre. Le tableau de synthèse ci-dessous présente les informations principales.

Tableau 8 - Cohérence des objectifs de projets du PAM BF avec la Politique sur la problématique H/F du PAM global.

Projet	Objectives et articulations spécifiques selon la formulation de documents de projets	Éléments de cohérence avec Politique Genre PAM	Notes
PRRO 200793	Formulation des objectifs avec mesures spécifiques pour les femmes et les enfants	Cohérence avec obj.1	Indicateurs d'autonomisation dans le doc
	Par.48 : référence très bref à participation des H/F dans activités et comités	Cohérence avec obj. 2	Très peu articulé la prise en compte de l'ob.2, non présence

			d'indicateurs spécifiques
	Par.30 : Reference a une campagne de sensibilisation genre avec objectives d'autonomisation des H et F	Cohérence avec obj.3	
	Par.34 Reference a priorité pour la participation des femmes, personnes âgées, handicapé en tenant compte de besoins spéciales	Cohérence avec obj. 4	
CP 200163	Objectives stratégiques formulés sans références aux besoins des femmes ni à la problématique H/F	-	Absence des toutes références à questions genre
	Outcome 5 fait référence au femmes allaitantes, 14.1 fait référence aux femmes en âge fertile	Cohérence avec obj.4	
	Par.29 fait référence à la politique genre et à l'objective générale d'assurer sécurité alimentaire et de nutrition particulièrement pour femmes et enfants, et pose rappelle la cohérence avec le MDG	Cohérence avec obj.1	Formulation de cohérence très générique mais non articulé dans le détails des activités
	Par.47 fait référence à soutenir les rôles et la participation des femmes mais puis propose activités d'alphabétisation	Possible cohérence avec obj.2	Formulation de l'intention positive, mais présentation des femmes comme bénéficiaires passives.
	Indicateurs présentent une préférence dans plusieurs actions en faveur des femmes pour améliorer participation	Possible cohérence avec obj.2	Indicateurs seulement quantitatives
T-ICSP	Sécurité alimentaire des femmes et enfants mentionnés dans les <i>Stratégic outcomes</i>	Cohérence avec obj.1	
	Analyse de genre mise comme élément fondamental pour analyser vulnérabilité	Cohérence avec toute la politique, prémisses pour tous objectifs	
	L'égalité de genre est mentionnée comme un objectif à atteindre dans l'explication de l'outcome 5 relatif au support technique ou gouvernement. Formulation axée sur la participation égale	Cohérence avec toute la politique, et surtout obj.2	

	Consultations avec groups des femmes incorporés pour assurer la considération des préférences de femmes	Cohérence avec obj.2 et 4	
	PCP identifié comme approche pour garantir participation inclusive et autonomisation des femmes	Cohérence avec obj. 2 et 3	
	Dans la section <i>Exit strategy</i> est synthétisé toute la politique genre du PAM, de la considération des besoins à la participation à l'autonomisation, y compris le renforcement du pouvoir de décision des femmes au sein des communautés et ménage sur les thèmes de sécurité alimentaire et nutrition	Cohérence obj.1,2,3	Non mentionné l'obj 4 explicitement ; l'absence dans cette formulation peut être positive, parce que souvent est utilisé pour limiter la force des autres obj. Concept de protection transformé vers mécanismes de protection sociale

199. **Objectifs et activités de projets du PAM sont cohérents avec les ODD pertinents, notamment le 2, 5, 17.** Le PAM prend en compte aussi l'Agenda 2030 des Nations Unies et l'Agenda 2063 de l'Union Africaine sans mentionner les ODD et Aspirations précises auxquelles il réfère en matière de genre. Comme indiqué,⁸⁵ le plan d'action genre du PAM utilise le Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-SWAP) comme critère de référence pour la prise en compte systématique de ces enjeux. Le plan d'action fait de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes un élément moteur de la contribution du PAM au Défi Faim zéro et à l'accomplissement de l'ODD 2, entre autres objectifs. En tant qu'agence du Système des Nations Unies au Burkina Faso, le PAM est partie prenante de l'UNDAF et se réfère à ce document collectif dans la planification de ses activités. Il prend en compte l'Axe 3 portant sur la croissance inclusive et durable, la création des emplois décents et la sécurité alimentaire. Selon le résultat attendu 3.2. de cet Axe, d'ici 2020, les populations, en particulier les jeunes et les femmes bénéficiaires des différentes interventions ont accru leurs revenus et adoptent des modes de production et de consommation durables dans le domaine agro-sylvopastoral et améliorent leur sécurité alimentaire et

⁸⁵ Première session ordinaire du Conseil d'administration Rome (8-10 février 2016). *Plan d'action concernant la problématique hommes-femmes De la parole aux actes*. Programme Alimentaire Mondial.

leur accès aux facteurs de production (services énergétiques, transport, eau, terre, financement, technologie, savoir, innovation). Lors de la rédaction dans les années passées les textes de projets étaient focalisés sur une démarche de développement, et leur interprétation de la protection, surtout avec l'ICSP, était devenu protection sociale et soutien à l'emploi, surtout des femmes et jeunes.

200. Objectifs des projets du PAM sont cohérents avec la stratégie genre du

Pays. Plusieurs constats faits pendant l'évaluation permettent d'apprécier la cohérence de la Politique en matière de problématique H/F et des activités du PAM avec les politiques nationales et ceux des autres partenaires tant au niveau de leurs contenus que de leur mise en œuvre. Par exemple, dans le contenu de l'ICSP 2018, le PAM s'aligne sur la vision du Plan National de Développement Économique et Social (2016-2020). Dans le PNDES, c'est l'objectif stratégique OS 2.4 qui considéré sensible au genre car il porte explicitement sur la promotion d'un emploi décent et d'une protection sociale pour tous, en particulier les jeunes et les femmes. Le résultat attendu 2.4.2 s'intitule comme suite : les inégalités sociales de genre sont réduites et les femmes sont promues comme des actrices dynamiques du développement. Le T-ICSP indique que le PAM a pris une nouvelle orientation stratégique pour renforcer les capacités nationales et locales afin de permettre au gouvernement et aux collectivités de posséder, de gérer et de mettre en œuvre des programmes de sécurité alimentaire et nutritionnelle d'ici 2030.

201. Les interventions du PAM au Burkina Faso couvrent plusieurs secteurs et domaines prioritaires (agriculture, économie, éducation, environnement, nutrition, sécurité alimentaire santé, etc.), dans lesquels les inégalités liées au genre sont encore très marquées. Au fur et à mesure que les nouvelles politiques thématiques y relatives ont été élaborées entre 2016 et 2018, elles ont été prises en compte dans les documents du PAM. C'est ainsi que les politiques suivantes sont citées dans les documents de T-ICSP et des projets, sans que cela ne soit en lien direct avec les questions genre : Politique nationale de nutrition, Politique nationale de Sécurité alimentaire et Nutritionnelle, etc. Dans le cadre de l'opérationnalisation du PNDES, les politiques thématiques ont été intégrées dans des politiques sectorielles dont certaines cadrent avec les secteurs et domaines d'intervention du PAM. Dans la déclinaison des objectifs stratégiques et opérationnels de ces politiques sectorielles du PNDES, la prise en compte du genre est explicite, mais le PAM ne fait pas référence à ces politiques dans ses documents de projets ou activités. Le tableau ci-dessus permet d'avoir un aperçu sur le niveau de cohérence de la prise en compte du genre dans les contenus des différentes politiques en question.

202. La Politique nationale genre a été aussi citée sans une indication précise des objectifs et axes prioritaires pris en compte par le PAM. Les objectifs de la

Politique Nationale Genre 2009-2019 sont explicites concernant les domaines d'inégalités à prendre en considération. Il s'agit entre autres de la promotion des droits égaux et des opportunités d'accès aux services sociaux de base ; l'accès et la répartition plus équitables des ressources et des revenus ; la participation égale des hommes et des femmes dans les sphères de décision ; l'institutionnalisation du genre à tous les niveaux et enfin le partenariat en vue de la transformation des mentalités en faveur de l'égalité entre les sexes. En principe les quatre objectifs de la politique genre du PAM sont en parfaite cohérence avec ceux de la Politique Nationale Genre du Burkina Faso. Mais comme le Bureau PAM n'a pas élaboré un Plan d'action local de mise en œuvre de sa politique, l'alignement aux objectifs de la PNG n'a pas été précisé. Cependant, il existe une cohérence entre les objectifs spécifiques de la politique genre du PAM et ceux de la Politique Nationale genre du Burkina Faso. De même, plusieurs activités proposées par le PAM sont en cohérence avec les priorités d'action gouvernementales. C'est au niveau des approches et stratégies d'intervention sur le terrain que l'on observe la cohérence des actions du PAM avec la politique nationale genre du Burkina Faso.

203.L'évaluation a mis en exergue des insuffisances au niveau de l'appropriation interne de la Politique par le staff pour concrétiser les objectifs en matière de problématique homme femme sur le terrain. Malgré l'existence du GRN comme dispositif institutionnel, la cohérence en matière d'institutionnalisation du genre au sein du Bureau Pays PAM au Burkina Faso nécessite encore des actions fortes pour que tous les agents et tous les services se sentent responsables de l'atteinte des résultats de la politique de l'Organisation en matière de problématique homme femme et autonomisation de la femme. La coordination des activités genre du Bureau Pays PAM avec celles de la PNG n'a pas été très soutenue malgré un partenariat technique avec le ministère en charge du genre. En dehors de l'Etat au niveau central, le PAM travail en partenariat avec les services techniques déconcentrés suivant leurs domaines d'expertise pour mettre en œuvre certaines de ses activités (agriculture, éducation, élevage).

204.Le PAM est déjà très actif dans le Cadre de concertation des PTF en genre et développement au Burkina Faso. Il faut aller plus loin pour développer des partenariats actifs et efficaces au niveau régional et local pour pouvoir générer plus de résultats durables dans ses interventions dans le domaine du genre au Burkina Faso. L'expérience de la transformation laitière montre clairement l'importance de la synergie d'action entre les PTF d'une part, et entre le PAM et les services étatiques d'autres parts.

3 Conclusions, Leçons apprises et Recommandations

3.1 Conclusions

205. **Conscience genre.** Présentement le PAM BF s'interroge beaucoup sur comment concrètement intégrer les aspects genre dans l'analyse de la sécurité alimentaire et dans la mise en œuvre et le suivi et évaluation de ses activités ; néanmoins le parcours pour leur institutionnalisation solide est encore long. Le niveau d'engagement et de compréhension de la thématique montre une grande variété des positions, compréhensions et capacités entre les divers employés, ce qui est reflété dans la grande disparité de sensibilité au genre montrée par la conception et mise en œuvre des activités du PAM. Le personnel plus engagé, minoritaire mais très actif dans le groupe de P4P et Projet Lait, montre moyennement des soucis vers les principes de protection des femmes. Ils restent néanmoins orientés par une vision d'autonomisation des femmes dans lequel le PAM joue un rôle notable. La différence entre besoins pratiques et besoins stratégiques en général n'est pas conceptualisée ni discutée. Les opportunités d'apprentissage sur l'égalité de genre développées par le PAM et disponibles en internet ne sont exploitées adéquatement que par le seul group identifié comme point focal genre. Un parcours d'appropriation de la Politique sur la problématique H/F de l'organisation a fait partie des objectifs de cette évaluation transformative, étant clairement nécessaire et urgent sur la base de l'enquête préliminaire conduite par l'équipe d'évaluation avec le personnel.

Présentement le PAM BF manque des instruments concrets pour guider la mise en œuvre des principes d'égalité des chances entre H et F, comme p.ex. un plan d'action du BP basé sur la stratégie régionale, des termes de référence pour tout le personnel et des contrats de faire-faire pour tous partenaires portants sur leur engagement pour l'égalité de genre critère de sélection et élément de redevabilité. Un budget genre spécifique genre existe en principe, lors de la conception des projets (auparavant) et du programme stratégique du pays (maintenant), mais il n'est pas traité comme instrument actif pour l'affectation des ressources. Le groupe de quatre personnes chargées spécifiquement des activités genre (GRN) commence à rentrer plus activement sur les aspects programmatiques, mais il est plutôt engagé sur des actions de sensibilisation interne pour le personnel PAM. Leur position en début de parcours professionnel peut jouer un rôle de contrainte à la pleine utilisation de leurs capacités, connaissances et motivation en matière de genre. Cela est particulièrement vérifiable sur la faible influence que le GRN exerce sur les ressources humaines et l'affectation budgétaire. Si la culture interne dominante entre le personnel du BP n'est pas nécessairement pour une vision de symétrie des droits entre H et F dans la vie

quotidienne, le personnel est cependant plutôt alerté et informé sur le risque et les procédures à suivre dans les cas de harcèlement sur le lieu du travail. Le personnel PAM été très intéressé par la réflexion menée sur les conditions de travail et les pratiques internes d'institutionnalisation du genre à travers les ressources humaines et la gestion des temps et espaces aux fins de mieux réaliser l'égalité de droits et de chance entre H et F au travail.

206. Pertinence - a. Articulation de la problématique H/F dans l'analyse. Si le PAM en général a développé plusieurs instruments pour la conceptualisation des aspects genre dans l'analyse de la vulnérabilité alimentaire, il manque au BP PAM Burkina Faso une pleine connaissance et appropriation de ces outils et compétences, et qu'à la sensibilité et capacité du personnel à analyser la vulnérabilité il faille ajouter la compréhension de l'importance de rechercher le rôle des inégalités de genre dans l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. De plus, en concomitance avec des orientations qui émergent du Cadre Harmonisé pour l'analyse de la sécurité alimentaire, l'équipe a trouvé que le PAM risque d'être limité dans sa démarche heuristique et d'analyse de la complexité socio-économique de la société burkinabé à cause d'une série d'hypothèses diagnostiques sous-jacentes, non explicitées et en même temps très biaisées par rapport au genre à cause des préjugés sur les rôles et les dynamiques H/F. L'équipe a remarqué (et discuté ces constats avec le personnel a fur et à mesure que les évidences se produisaient) que les analyses d'insécurité alimentaire au BF sont très axées sur les variables de la production agricole, et considèrent les dimensions de la disponibilité et de l'accessibilité beaucoup plus en détail par rapport à celle de l'utilisation. L'équipe trouve que ces analyses sont générées à partir d'un point de vue trop rigide influencée par un modèle des dynamiques H/F que reste implicite et déconnectées des réalités des sociétés rurales actuelles du pays. Ce modèle est basé sur l'idée d'un homme rural producteur agricole dont le travail est la base exclusive pour la sécurité alimentaire de son ménage. Par contre, le femme rurale est considérée sans moyens ni ressources, positionnée à la fin de la chaîne de production pour s'occupe d'utiliser ce que le mari apporte. Il est plutôt idéalisé comparé à la réalité quotidienne révélée par les témoignages des femmes vulnérables (bénéficiaires et non) rencontrées dans les communautés d'intervention. L'équipe estime que cette idée est fausse car dans la pratique, c'est de moins en moins, l'homme qui est le principal pourvoyeur en repas quotidiens des ménages ruraux. Or, l'idée dominante fonde sur "le mythe de l'homme pourvoyeur" et les multiples hypothèses diagnostiques qui lui sont connectées. Ces hypothèses sous-jacentes, longtemps utilisées par les acteurs de développement, risquent de déformer et même cacher - plutôt que de faire ressortir - les situations qui donnent

origine à l'insécurité alimentaire dans les sociétés rurales burkinabé. Ces hypothèses risquent aussi d'orienter les interventions vers des directions non pertinentes ni appropriées pour améliorer l'égalité de genre. Comme preuve additionnelle de ce constat, et sur la base d'une interprétation des données mensuelles disponibles sur la nutrition, l'équipe a proposé au PAM BF une nouvelle hypothèse diagnostique : *l'existence d'une double saison de soudure, différent dans les périodes et dans les causes pour les H et le F*. Dans le cadre du présent travail d'évaluation, cette hypothèse n'a pas pu être pleinement confirmée ou réfutée sur la base des données disponibles, mais elle a la potentialité d'offrir un cadre d'analyse innovant à la fois heuristique (pour comprendre les dynamiques de la sécurité et insécurité alimentaire) et pédagogique (pour amener le PAM BF, dans la tentative de la refuser ou confirmer, à mieux intégrer la problématique H/F dans ses analyses).

207. Pertinence - b. Articulation de la problématique H/F dans le S&E. Le diagnostic peut être amélioré à travers une analyse critique des hypothèses sous-jacentes et une considération différente des données qualitatives et quantitatives à partir d'un focus sur les relations H/F. Le S&E peut être amélioré soit au niveau de la collecte de données que dans le cadre d'interprétation, en reconsidérant le ménage non plus comme une unité homogène et indivisible mais comme un complexe de dynamiques de pouvoir, de valeurs et d'intérêts à la fois conflictuels. Le discours dans l'analyse devient souvent neutre et général même quand les informations sont disponibles pour une analyse désagrégée.

Pour le moment, le suivi de ressources économiques qui sont affectées aux ciblant l'égalité de genre n'est pas fait, car il manque aussi un cadre de définition pour pouvoir monitorer les dépenses. Par contre, le personnel de GRN est tenu à l'auto suivi de l'affectation de son propre temps, pour garantir que les 20% soient consacrés aux activités pour l'égalité de genre.

208. Pertinence. c. Analyse systématique de la sensibilité genre de chaque action. Avec un travail d'analyse détaillée et collaborative, l'équipe a formulé une critique de chaque activité pour identifier les faiblesses et forces en fonction de leur capacité à promouvoir l'égalité de genre (Voir Annexe 4, Vol. I). On observe que les discriminations positives favorisant les femmes avec des mesures ciblées sont en majorité - sauf quelques exceptions concentrées- sur la reconnaissance des besoins spécifiques des femmes (dites sexo-spécifiques) à cause des différentes conditions et caractéristiques biologiques plutôt qu'aux difficultés que l'inégalité de genre leur cause dans les sphères psycho-socio-culturelles. Par contre, quelques activités incorporent l'analyse de genre et la définition des actions avec l'intention de corriger les inégalités produites au niveau culturel. Dans ce groupe, l'équipe veut considérer l'action de FFA,

l'assistance aux personnes vivantes avec le VIH, et le projet lait, qui ont des similarités de principe avec le P4P mais sont indépendantes dans la conception et mise en œuvre. Une activité qui surprend pour l'absence d'une plus forte sensibilité genre, sur la base de son passé, est l'activité 7, le soutien aux OPs. Si dans le passé cette activité a fait l'objet d'une évaluation de résultats très positifs pour l'incorporation des priorités de genre, dans la présente évaluation l'équipe a mis en exergue certaines omissions dans l'analyse des capacités, ressources et retombées des acteurs H/F. L'équipe a aussi analysé les dynamiques H/F dans l'organisation de la production agricole dans plusieurs groupes ethniques des quatre régions d'intervention du PAM, soulignant le danger de l'utilisation excessive de l'hypothèse (implicite) collaborative au sein de ménage, qui amène à des simplifications fortes au niveau de l'opération, y compris dans le S&E et dans la comptabilisation des résultats. Elle risque d'amener à ignorer l'existence de ce qui a été étiqueté pendant les ateliers de formation comme "l'économie de la confiscation" fondée l'asservissement et l'expropriation familiale du travail des femmes.

209. Tout le volet de capacitation des structures étatiques (act. 8, 9, 10) souffre d'une absence totale d'attention vers l'articulation entre les objectifs des diverses activités (programme nationale de cantines scolaires, P4P national, appui au système national d'alerte précoce et d'analyse de la vulnérabilité alimentaire dans le contexte du Cadre Harmonisé) et la problématique H/F.

210. **Efficacité. Capacités des activités du PAM d'atteindre de résultats positifs en direction de l'égalité de genre.** La modalité opérationnelle de base du PAM est identifiée comme le « faire faire », c'est-à-dire l'approche de contractualiser des structures étatiques ou des organisations de la société civile pour la mise en œuvre des actions. Les instruments qui règlent ces accords, les contrats de partenariats, ne présentent pas dans la majorité des cas considérés des indications claires sur la priorité de l'égalité H/F aux partenaires, toutefois ils insistent dans plusieurs cas sur l'importance de l'accès égal pour H/F à l'assistance du PAM. L'idée de la participation égale est bien enracinée dans le personnel du PAM. Le système des quotas dans certaines actions est accepté et respecté mais on observe une superficialité de la part des partenaires à satisfaire ce principe. On observe aussi que les instruments de suivi du PAM concernent seulement les aspects quantitatifs pour le contrôle de qualité. En général, il y a une certaine réticence de la part du PAM et des partenaires à investir des ressources (y compris le temps) pour rechercher les solutions permettant une participation substantielle et une influence qualitative des femmes, en garantissant l'expression directe et autonome de leurs besoins. Pour mieux saisir l'efficacité des activités du PAM, les critères mêmes de participation au sein de l'organisation devront être renforcés, pour mieux

mettre en œuvre et faire le suivi, analyse et correction des programmes selon les objectifs de la Politique PAM de genre. Il est important de rentrer dans la dimension intra-communautaire mais aussi intra ménage, au bien avec des mesures de sensibilisation sur l'égalité des droits H/F pendant la mise en œuvre, qu'avec des indicateurs désagrégés de S&E. Actuellement, l'efficacité des activités du PAM au Burkina Faso par rapport à l'égalité de genre est limitée par le fait qu'il n'y a pas un effort pour essayer d'améliorer, à travers l'intervention du PAM, l'accès des femmes aux ressources productives, ni pour améliorer la participation des femmes à la prise de décision au niveau intra-ménage, soit sur l'assistance reçue ou sur les ressources personnelles (y compris son propre temps) et familiales. Sur la base des enquêtes de terrain, et sur la base de la connaissance du contexte, l'équipe a constaté que si le contrôle sur l'assistance PAM en vivres par les femmes est subordonné aux décisions des hommes dans les ménages en tant que chefs de famille, leur contrôle de l'assistance en espèce est encore plus problématique. Le PAM n'est pas encore équipé pour prévenir, suivre et corriger ce problème qui réduit l'efficacité. Ces constats sont particulièrement pertinents et urgents à considérer au moment actuel, car la tendance globale de l'organisation et des bailleurs de fonds est d'augmenter de plus en plus l'assistance en espèce, surtout dans les urgences humanitaires comme celle qui a éclaté dans le pays au cours du 2019 provoquant au présent plus de 800.000 déplacés.

211. Efficience. Comment l'incorporation de la problématique genre influence l'efficience des opérations du PAM au Burkina Faso? La formule classique, promue depuis les années '90s, que le PAM a adopté pour poursuivre la prise en compte de la dimension genre indique comme parcours d'efficience que les acteurs humanitaires remettent l'assistance surtout alimentaire dans les mains des femmes. Ce choix programmatique a été justifié sur la base d'un principe fonctionnaliste et utilitariste (étant les femmes chargées socialement des tâches liées à la préparation des repas), plutôt que sur la base d'une vision politique d'autonomisation des femmes. En pratique, dans les activités PAM au Burkina Faso, ce n'est pas aux femmes que l'assistance est prioritairement remise, mais plutôt aux chefs de famille (homme dans 90% des ménages burkinabé). Par contre, même si l'assistance est -soit au niveau de conception de programme que de mise en œuvre, remise surtout aux hommes, les séances de formation sur la nutrition et sur l'importance de l'alimentation variée pour les enfants et dispensées principalement aux femmes. Augmenter la présence des hommes pourrait être une manière de contribuer à réduire la diversion/dispersion au niveau intra-ménage.

212. Le problème de diversion et dispersion de l'assistance n'est pas cadré par le PAM en relation avec la problématique de rapport H/F au niveau intra-ménage.

Cette omission risque de réduire la compréhension des dynamiques, d'où l'utilité du suivi. La compréhension de la part de PAM de la problématique H/F n'arrive pas à articuler la différence entre besoins pratiques et stratégiques de genre, ce qui risque de réduire l'efficacité des opérations qui en principe sont connectées avec l'objectif 3 de la Politique genre du PAM, c'est-à-dire la recherche de l'autonomisation des femmes et le renforcement de leur pouvoir dans la prise de décision sur les questions de sécurité alimentaire et nutritionnelle.

213. L'absence de dialogue continu et explicite entre le PAM BF et les partenaires sur la centralité de la problématique H/F et sur les modalités de mise en œuvre est aussi une situation d'inefficacité. Les instruments comme les contrats entre PAM et partenaires aussi devront contempler de mesures de redevabilité par rapport aux objectifs de la Politique genre du PAM, pour améliorer la compréhension et l'atteinte des résultats sur la promotion de l'égalité de genre

214. **Impact. Capacité du PAM de transformé relations H/F au BF.** Comme précisé dans l'introduction, l'évaluation n'a pas été conçue comme évaluation d'impact, mais plutôt comme un exercice de transformation interne et d'apprentissage dans l'action. On peut quand même relever quelques constats de la revue documentaire, des enquêtes et observations. Le PAM BF ne s'est pas positionné comme un acteur leader de plaidoyer pour l'égalité des femmes. Le travail diagnostic, comme expliqué dans la section pertinence, aussi bien que les choix de ciblage et le non engagement pour la sécurisation des terres dans les interventions de résilience, risquent de reproduire des stéréotypes ou renforcer les normes que favorisent l'asymétrie des droits entre H/F. De l'autre côté, on observe que le PCP a de fortes potentialités pour créer un espace d'expression publique et de participation des femmes à la prise de décision, et qu'une action intentionnellement ciblée sur les femmes comme le Projet Lait a obtenu de grands résultats pour l'autonomisation des femmes touchées par l'intervention, tant au niveau social qu'économique.

215. **Do No Harm. Capacité du PAM BF de ne pas nuire à cause de l'assistance.**

Le PAM a articulé les normes pour la protection des PBS dans les cas d'assistance qui sont transmis aux partenaires. Ce ne sont pas tous les partenaires qui donnent la même importance à ses normes. Le PAM BF, malgré que la Politique genre PAM l'autorise, n'a pas retenu le problème de protection au niveau intra ménage, et reste très timide dans la communication sur cette question, avec un S&E pas assez sensible et approfondi à ce niveau. Des mécanismes existent pour permettre aux bénéficiaires de rapporter aux PAM des problèmes ; mais ils semblent être sous exploités par manque de visibilité ou manque d'accès aux informations de la part du PAM. La communication interne sur les risques montre une interprétation très limitée de la protection.

On ne voit pas une discussion ouverte sur les risques de violences basées sur le genre (GBV) ni une articulation de risques liés comme la récupération interne des bénéficiaires obtenus par les femmes en participant aux activités du PAM. C'est l'exemple du P4P qui existe dans des régions où la dynamique intra-ménage se base sur "l'économie de confiscation".

216. **Pérennité.** La grande différence des connaissances et convictions du personnel par rapport à la pertinence pour le PAM de la problématique H/F est un facteur qui risque de rendre le travail interne ou externe moins stable, et les messages vers les partenaires moins forts et persuasifs. Les campagnes internes pour sensibiliser contre le VBG continuent avec régularité. Malheureusement, les transformations importantes provoquées actuellement par l'insécurité risquent de réduire le contact entre le PAM et les communautés, et partant d'affaiblir le travail initié encore récemment par le PAM à travers le PCP qui peut générer des espaces de participation pour les femmes. L'insécurité a aussi provoqué une altération dans la composition du personnel du BP au BF, amenant une grande quantité de staff nouveau et international dont la sensibilité au genre doit être vérifiée. Introduire des clauses claires pour l'engagement de chaque profil professionnel dans la prise en compte de la problématique H/F et la poursuite des efforts entre pour l'égalité genre est nécessaire pour pérenniser le travail transformateur entrepris par le PB pour un programme plus engagé dans la justice sociale de genre.

217. Le PAM s'est aligné à la Politique nationale genre du Burkina Faso et a su développer un partenariat technique particulier. Le Service technique chargé du genre au niveau national est mis à contribution pour la formation des OPs partenaires du PAM sur le terrain dans le cadre du P4P. Pour ce qui concerne le programme des cantines scolaires, il faut noter que le programme national n'a pas la RAE et donc à long terme, le potentiel de transformation genre de ce programme du PAM risque d'être réduit. Également pour le P4P national, on observe une évaporation même de principes basiques de genre présents dans le programme PAM qui ne sont pas dupliqués par la partie nationale.

218. Le recensement nécessaire de tous les bénéficiaires sera fait majoritairement avec le système digital de reconnaissance biométrique SCOPE, surtout sur les sites de déplacés. Comme mesure de pérennité (et d'inclusion) l'équipe suggère que le PAM puisse faciliter à travers accord avec le Gouvernement, le recensement et la livraison de la carte d'identité du système national pour toutes les bénéficiaires, obtenant ainsi une amélioration importante surtout pour les femmes de ce service.

219. **Cohérence.** Malgré l'absence d'un plan d'action genre du PAM BP, basé sur le plan international et régional de l'organisation (qu'assure la cohérence avec les ODD) les textes des trois projets PAM exécutés dans la période concernée par

l'évaluation sont progressivement plus explicites sur la considération de la problématique H/F, et de plus en plus cohérents avec la Politique Genre du PAM. Le document du T-ICSP est particulièrement complet mentionnant les trois premiers objectifs, mais manquant une référence programmatique entre l'articulation du problème constaté (dans la section d'analyse) de la violence de genre et les activités du PAM.

Les activités du PAM sont en cohérence avec l'UNDAF ; même si la formulation n'est pas aussi audacieuse, la priorité identifiée sur les activités agro-sylvopastorales pour femmes et jeunes est reflétée dans quelques activités du PAM aussi.

La cohérence avec les priorités de genre dans le cadre de développement existe mais elle est implicite, car les documents nationaux ne sont pas trop exploités pour cadrer les projets PAM. Avec la nouvelle donne sécuritaire et humanitaire et surtout, avec l'adoption d'une nouvelle stratégie nationale genre en phase avec les défis actuels du PAM, une plus grande concordance entre les activités du PAM et ceux initiés par le pays en matière de genre sera indiqué. D'ores et déjà, on observe que progressivement dans les textes des projets sujets de l'évaluation le concept de protection s'est aligné avec celui de protection sociale et inclusion économique, aussi récurant dans le document de programmation nationale. Avec l'adoption d'un plan d'action national de mise en œuvre de la résolution 1325, l'expertise du PAM dans la gestion des problèmes humanitaires sera plus que jamais nécessaire pour accompagner le Burkina Faso.

3.2 Leçons apprises

Les principales leçons apprises de l'évaluation transformative et formative sont :

- 220.**Leçon 1** - Sans une démarche systématique d'institutionnalisation du genre le BP du PAM ne pourra pas atteindre les effets et résultats attendus par la Politique Genre PAM globale. Plusieurs membres du staff ne se sont pas appropriés la politique et ne se considèrent pas responsables de sa mise en œuvre. Le principe de responsabilité des agents énoncé dans la politique doit devenir une réalité. Elle doit être partagée par tout le staff à travers les cahiers de charges et chacun doit rendre compte de ses réalisations lors de son évaluation périodique
- 221.**Leçon 2** - Il ne suffit pas de mettre à la disposition du staff des outils de formation sur une plateforme d'auto-formation pour qu'il soit automatiquement sensibilisé, formé et compétent. Sur une thématique qui demande une transformation personnelle de l'employé, cela n'est pas adapté pour tous, surtout ceux qui sont résistants aux actions en faveur des droits des

femmes. Cette méthode permet une acquisition de connaissances théoriques et non des aptitudes pratiques. Sans un contrôle de l'acquisition des compétences et le renforcement des capacités par des initiatives pratiques, rien ne garantit que les agents soient engagés après leur cours en ligne pour agir contre les inégalités H/F.

222.**Leçon 3** - Le budget est la traduction chiffrée de la vision d'une institution concernant une thématique prioritaire. Utiliser le genre comme une conditionnalité pour l'approbation des programmes des bureaux et de leurs budgets est un couteau à double tranchant. L'allocation dans les budgets prévisionnels annexés aux documents des projets peut ne pas correspondre à l'allocation effective dans les opérations pendant la mise en œuvre. Des décisions de réaffectation du budget sont possibles et fréquentes ; un système plus rigide pour vérifier si les ressources inscrites dans les budgets ont réellement servi à des actions dans le domaine du genre et pour l'avancement de l'égalité de genre est nécessaire. L'exécution financière doit rendre compte des résultats atteints grâce aux moyens alloués.

223.**Leçon 4** - Les objectifs et les orientations de la Politique sur la problématique H/F du PAM sont très clairs et basés sur les droits humains. Le transfert de responsabilité pour sa mise en œuvre par les partenaires se fait sans une précaution par rapport à l'appropriation préalable de la politique par ses derniers. Sans une vérification préalable des compétences des partenaires et un renforcement adéquat de leurs capacités, le PAM compromet les chances d'atteinte des objectifs de sa politique genre. Même si tous les contrats comportent des clauses claires en matière de résultats, il importe de faire un contrôle indépendant de la qualité des formations dispensées aux partenaires pour s'assurer qu'ils acquièrent des aptitudes réelles pour agir conformément aux attentes de l'organisation. La confiance aux partenaires de mise en œuvre des activités n'exclut pas le contrôle de qualité de leurs actions dans le domaine du genre. La disponibilité des compétences internes en genre doit devenir un critère de sélection des partenaires d'exécution.

224.**Leçon 5** - On ne peut travailler pour changer les relations hommes femmes dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle en refusant de travailler au sein des ménages là où les inégalités de genre s'exercent le plus et font plus de victimes. Quand les résultats de processus prennent le pas sur la recherche d'un impact réel des interventions, cela ne fait que renforcer les inégalités existantes au lieu de les réduire. Les interventions du PAM renforcent les inégalités au sein des ménages bénéficiaires quand les intervenants ne questionnent pas la dynamique interne des rapports de pouvoir et leurs changements pour s'adapter aux nouvelles situations. C'est dans la sphère domestique que les aides du PAM sont utilisées par les

bénéficiaires et c'est là où doit se produire les changements fondamentaux recherchés en termes d'égalité et d'équité de droits entre les individus H/F. La démarche transformationnelle ne doit pas s'arrêter à la porte du ménage.

3.3. Recommandations

225. Sur la base des conclusions, des bonnes pratiques identifiées relatives au P4P et au PCP (et présentées en Annexe 1 Vol. II pour des raisons d'espace), et enfin des leçons apprises, les principales recommandations de l'équipe au PAM BF sont présentées et organisées en 5 sections, et puis en sous sections pour chaque groupe de personnel.

226.1 - **Recommandations pour la gestion du personnel.** Poursuivant l'impulsion qui a amené le management à lancer cette évaluation formative, pour réaliser une prise de conscience partagée par l'entièreté du staff sur la problématique H/F, il est nécessaire d'afficher une intention claire de développement des capacités et de formation continue du staff en matière de problématique H/F.

1.1. **POUR LE HAUT MANAGEMENT**, la mise en œuvre de la **feuille de route** (voir l'Annexe 6), doit être priorisée, étant donné que c'est un document de planification basé sur la Politique genre du PAM, le Plan Régional Genre des ODD, et émanant de l'effort de l'évaluation transformative (et formative), avec une large participation du staff dans sa conception. Il serait bon de s'assurer que les responsabilités pour la réalisation et le suivi soient bien partagées au sein des différentes unités du BP du PAM, et que des ressources adéquates soient allouées à cet effet. Avec l'ajoute dans ce document des responsables pour chaque action, d'un calendrier et d'un budget, le BP aura un plan d'action genre conforme au format demandé par le Bureau Régionale.

1.2. **POUR LE HAUT MANAGEMENT et LES RESSOURCES HUMAINES, le recrutement d'un pourcentage plus élevé de femmes** dans des unités présentement à prévalence masculine est aussi une nécessité. Est nécessaire comblé le gap H/F soit au niveau quantitatif que qualitatif, sur la base des positions et niveau professionnel. Recruter plus femmes et aussi plus personnes avec expertise en genre à côté des autres compétences. Augmenter les liaisons et partenariats entre le PAM et les universités nationales pourrait améliorer l'affluence des candidatures des femmes. La communication systématique, interne et externe, même si pour quelqu'un/une redondante, des mesures déjà en place pour garantir la conciliation entre famille et travail et pour garantir la protection sur les lieux du travail, peut aussi augmenter les nombres des candidats femmes potentielles. Il est nécessaire de

considérer les transformations indiquées par le staff lors des ateliers de cette évaluation, en vue d'améliorer l'accessibilité pour les femmes (chargées, plus lourdement que les hommes, du travail de gestion et de soins des ménages, et des enfants/personnes âgées) aux postes offerts par le PAM. Il faut aussi tenir en compte, comme souligné par le personnel, que de contrats intéressant en termes de stabilité et durées peuvent attirer facilement aussi les femmes à postuler pour des postes dans des postes de travail difficiles et loin de la capitale.

- 1.3. **POUR LE HAUT MANAGEMENT et LE GRN.** Faciliter et multiplier les espaces et la fréquence de communication et d'échange sur les sujets de la problématique H/F, en incluant l'entièreté du personnel, et avec l'objectif explicite d'améliorer les conditions de travail, de créer un environnement inclusif, égalitaire, respectueux, afin de mieux soutenir tout le personnel engagé à sauver des vies et à améliorer les conditions d'existence des hommes, des femmes, des filles et des garçons assisté/es.

227.2 - Recommandations pour l'organisation interne des fonctions et des ressources financières

- 2.1. **POUR LE MANAGEMENT ET L'UNITÉ PROGRAMME. Renforcer le S&E.**

Le service de S&E/VAM devrait être renforcée et devenir une unité, en y ajoutant des postes d'assistants avec claire compétence en genre au niveau du bureau de Ouagadougou et des sous-bureaux. Sur la base des constats de l'évaluation et du travail critique conduit dans les ateliers de l'évaluation transformative, le cadre d'analyse (diagnostic, suivi et évaluation) devrait être revu pour incorporer structurellement l'analyse de genre, et pour sortir de la narration unique et apparemment neutre (en réalité fondée sur l'hypothèse de l'homme pourvoyeur) que soutient le Cadre Harmonisé. L'unité S&E devrait se transformer en unité **"Suivi, Analyse, Genre et Évaluation" (SAGE)**. Les indicateurs doivent être revus et adaptés pour assurer la désagrégation systématique par sexe et par âge des indicateurs cruciales encore non désagrégé (p.ex.: index de masse corporel, IMC), mais aussi pour incorporer et comprendre des aspects importants dans la vie réelle des bénéficiaires, qui sont fortement liés aux identités de genre (i.e.: position dans les relations de polygamie) et au niveau intra-ménage (pouvoir de décision, travail quotidien, accès à la nourriture dans le ménage, type de défis dans l'approvisionnement quotidien de la nourriture). Aux indicateurs quantitatifs, il sera nécessaire d'ajouter des indicateurs qualitatifs, tant dans les enquêtes de base que dans les

PDM, et restructurés les enquêtes pour utiliser plus les méthodologies qualitatives. Les meetings de "*After action review*" auront des termes de référence très détaillées pour assurer que tous les sujets de discussion soient considérés dans la perspective de la problématique H/F, et que dans les conclusions portent des adaptations d'activités ou de leur mise en œuvre dans l'optique d'améliorer l'égalité entre H et F dans les communautés bénéficiaires, et au sein des groupes ou organisations (en commençant par le PAM) impliqués dans la mise en œuvre.

2.2. **POUR LE MANAGEMENT ET L'UNITÉ PROGRAMME. Renforcer le GRN.**

Les activités du GRN doivent être plus structurellement engagés avec les activités de programme, tout en continuant le travail de sensibilisation interne. Il est nécessaire d'ajouter aussitôt que possible une position d'**Expert Genre** que puisse coordonner (100% de son temps) le travail du GRN (que va devenir **GRN+**), et être le référent/e pour soutenir avec le réseau genre l'incorporation de la problématique H/F dans toutes unités. Le **GRN+ opérera en contact étroit avec le SAGE** (et en parallèle, suivant la même structure dans l'organigramme) pour revoir le cadre d'analyse, pour garantir la régularité de l'analyse genre, aussi en conseillant des études ou enquêtes qualitatives selon les besoins d'approfondissement. Le GRN+ surveillera que l'unité programme puisse adapter les activités sur la base des constats de genre de l'analyse et des rapports du SAGE. Le GRN+ sera chargé du rapportage financier des fonds utilisés dans cette activité explicite de genre. Le GRN+ devra coordonner la mise en œuvre de la **feuille de route, et la transformer en plan opérationnel de travail (avec responsable, ressources, calendrier pour chaque action)** ; il sera aussi responsabilisé pour promouvoir la formation / transformation continue du personnel existant et à venir. La formation inclura aussi de modules approfondis sur la violence basé sur le genre (VBG), physique et structurelle. L'action et la programmation du GRN+ doivent être liées aux politiques et pratiques de RH, promouvant la formation continue et multiforme, intervenant dans la rédaction des cahiers de charges, et participant aux entretiens de sélection. L'action du GRN+ devra incorporer la réflexion de cette évaluation transformative, reprenant les critiques et propositions aux activités du programme. Le GRN+ devra surveiller la cohérence entre activités PAM au BF et la politique genre du PAM, et s'assurer que les activités ont une capacité transformative par rapport au genre (y compris avec des initiatives de sensibilisation pour la promotion de l'égalité de genre dans l'opinion publique burkinabè et au sein des populations bénéficiaires).

- 2.3. **POUR LE MANAGEMENT ET L'UNITÉ PROGRAMME. Un budget genre dédié et spécifique pour le GRN+ :** pour réaliser la feuille de route, ce budget devra être conçu selon les nouvelles tâches envisagées, et son allocation devra être respectée. En plus, l'allocation d'un budget transversal pour les activités marquées comme genre devra être documentée en détail, au moment de la conception, et devra être respectée au moment du décaissement et de l'utilisation. Comme décrit plus en haut, le GRN+ sera chargé du **rapportage de l'utilisation du budget genre transversale, et du budget genre dédié.**
- 2.4. **POUR LE MANAGEMENT ET L'UNITÉ PROGRAMME. Sous bureau pilot.** Avec le renforcement et renouvellement des unités SAGE et GRN+ on s'attend à avoir aussi une meilleure coordination entre le niveau central du BP et la périphérie opérative constituée par les sous bureaux. L'équipe suggère d'initier les transformations que les deux unités amèneront à **partir du sous-bureau de Fada**, considéré plus prêt à incorporer dans la quotidienneté des opérations des éléments d'innovation pour mieux prendre en compte la différence et les inégalités créées par le genre, afin de réaliser une assistance plus inclusive qui puisse contribuer à réduire - et non à augmenter - les inégalités socio-économiques de genre. Une fois les innovations testées avec les opérations et le staff du sous-bureau de Fada, on pourra poursuivre l'expansion dans les autres sous-bureaux.

228.3 - Recommandations pour les relations avec les partenaires et les bénéficiaires

- 3.1. **POUR PROGRAMME ET PROCUREMENT. Revoir contrats de partenariat.** Insérer dans chaque contrat de partenariat des clauses qui facilitent la prise en compte de la problématique H/F et qui participent à définir la redevabilité dans la contribution à l'égalité de genre, à travers la mise en œuvre des activités. Introduire dans le matériel contractuel un plan de S&E qui incorpore les indicateurs genre dans tout le cycle du programme (analyse, ciblage, participation, prise de décision, partage des bénéfices, impact, évaluation). Conditionner les contrats avec les organisations par leur capacité à incorporer et à agir sur les principes d'égalité de genre en leur propre sein. Considérer la possibilité d'accompagner les partenaires, y compris les institutions étatiques, dans un processus d'auto-évaluation sur la capacité de prendre en compte la problématique H/F et d'avancer sur l'égalité des chances entre H/F.

- 3.2. **POUR L'UNITÉ PROGRAMME.** Renforcer l'utilisation de l'approche PCP, en augmentant les villages approchés, en permettant une durée plus longue dans la phase de diagnostic, et en renforçant spécifiquement les capacités du staff responsable du processus, dans la facilitation inclusive. Inclure le GRN+ dans l'adaptation, la programmation, la mise en œuvre et le suivi du PCP. Poser comme objectif explicite de l'approche PCP, l'amélioration effective de la quantité et de la qualité de participation des femmes dans la prise de décision pour le développement communautaire et dans le partage des bénéfices de l'assistance.
- 3.3. **POUR L'UNITÉ SAGE.** S'assurer d'une diffusion capillaire de l'information au sujet du service du numéro vert pour les bénéficiaires. S'assurer que les partenaires ont présenté et expliqué la fonction du service. Préparer un guide concis, clair et accessible sur les types de messages, y compris les plaintes que le numéro vert peut gérer. Revoir les protocoles existants pour la gestion des appels en vue d'une augmentation importante de l'utilisation du service, assurant la présence de procédures dans les cas d'alerte sur la situation qui nécessite une protection immédiate. Assurer une communication interne périodique en direction du SAGE et du management des contenus plus pertinents, du point de vue transformative aussi.
- 3.4. **POUR L'UNITÉ PROGRAMME ET LE GRN+.** Augmenter considérablement **les activités de sensibilisation sur la problématique H/F et spécifiquement sur les droits des femmes (y compris a la participation, décision, accès aux ressources) au sein de la population bénéficiaire.** C'est en même temps une manière d'assurer l'efficacité des activités et d'améliorer la protection. Il est nécessaire d'inclure les hommes et de lier le discours sur l'inégalité avec les dynamiques qui perpétuent la pauvreté et l'insécurité alimentaire. Il est nécessaire d'explicitier la contradiction entre le mythe de l'homme pourvoyeur, venant de la tradition, et la réalité actuelle des hommes dans le milieu rural d'aujourd'hui, souvent perdus dans une économie de plus en plus monétaire et non inclusive, et cherchant à utiliser les femmes pour affirmer leur compréhension de la masculinité. De l'autre côté, il faut faire reconnaître l'énorme apport des femmes à l'économie familiale, et donner plus de visibilité à leur travail caché dans les propriétés agricoles des maris. Il faut protéger cependant les droits des femmes pour éviter qu'elles ne soient transformées en ouvrières agricoles non payées par leurs conjoints, et qui du reste n'assurent pas la sécurité alimentaire, même dans les cas de surproduction

agricole. Revoir les protocoles pour la mise en place de comité de ciblage et de plaintes sur la base de constats et suggestions de l'évaluation

- 3.5. **POUR L'UNITÉ PROGRAMME ET LE GRN+.** Promouvoir une discussion explicite de la transformation des comportements (prédateurs) et des relations d'exploitation économique et sexuelle entre les hommes et les femmes y compris les jeunes filles est nécessaire, pour des soucis de protection des droits des femmes et aussi pour sauvegarder les résultats positifs obtenus par les actions du PAM comme la RAE. Le PAM doit veiller à une application de l'approche basée sur les droits humains stricte dans la mise en œuvre des activités pour s'assurer que les droits des femmes et des filles ne soient pas brimés suite à ses activités.

229. 4- Recommandations pour la coordination avec les autres acteurs de coopération

- 4.1. **MANAGEMENT et GRN+.** Considérer la possibilité d'un partenariat stratégique avec la FAO pour un effort conjoint soit dans l'analyse que dans la mise en œuvre. Considérer dans ce cadre de lancer ensemble l'initiative des Clubs Dimitra FAO dans les communautés qui s'engagent dans un parcours PCP, afin de pérenniser, à travers ces espaces de dialogue inclusif, les efforts enclenchés dans l'approche PCP pour une planification partagée. Ainsi les femmes et personnes marginalisées dans le pouvoir décisionnel pourront renforcer leur présence et gagner progressivement un poids social. En général, dans l'approche de la résilience et sur la base de la nouvelle modalité de programmation du PAM basée sur des plans pluriannuels, la stratégie du « faire faire » devrait être rééquilibrée à travers l'instauration d'un nouveau rapport plus direct et plus engagé entre le PAM et les communautés assistées. La PCP et les plans qui en ressortent peuvent en constituer l'instrument principal.
- 4.2. **MANAGEMENT et GRN+.** Considérer de développer un partenariat avec ONUFEMME centrale, qui n'est pas présente au Burkina Faso, comme déjà expérimenté par le PAM dans des autre pays, pour obtenir un fort appui technique dans le temps et pour définir ensemble stratégies de mobilisation.
- 4.3. **MANAGEMENT et GRN+.** Reprenant le modèle du mécanisme de concertation pour le genre au niveau central national, faciliter l'ouverture d'une table de concertation sous régionale, pour promouvoir une coopération concrète dans le domaine d'égalité de genre et de résilience, basée sur la subsidiarité et la complémentarité entre les différentes agences et partenaires du développement. On

propose que la première table soit ouverte avec la collaboration et l'engagement du sous-bureau de Fada, pour couvrir les opérations de la région Est selon l'organisation actuelle du PAM. Le PAM devrait prendre le leadership dans cette initiative, et s'équiper pour une facilitation effective en pleine coordination avec le Ministère de la Femme et de la Famille et en renforçant la collaboration avec la FAO.

- 4.4. **MANAGEMENT et GRN+.** Une fois réalisés les changements et avoir obtenu un fonctionnement solide de SAGE et de GRN+, considérer la possibilité de proposer le PAM comme coordinateur du Fond National Genre pour optimiser efficacité et pérennité des activités planifiées à travers une pleine intégration des initiatives d'urgence et développement avec forte composante de genre. Essayer en particulier de reprendre les recommandations détaillées programmatiques (par.5 ci-dessous) pour voir quelles alliances stratégiques peuvent mieux multiplier et compléter les efforts du PAM.

230. 5- Recommandations détaillés programmatiques pour mieux incorporer la problématique H/F dans la théorie de la résilience du PAM au BF

- 5.1. **POUR L'UNITÉ PROGRAMME, LE SAGE ET LE GRN+.** Le personnel du PAM devrait dépasser l'approche seulement quantitative (et comme on l'a vu aussi fonctionnaliste) dans la participation et le ciblage des femmes, et mieux s'approprier les valeurs d'égalité et des droits universels - et donc des femmes - tels que présentés dans la Politique genre du PAM. Si les vertus considérées féminines (femme nourricière, meilleure gestionnaire, cuisinière, etc.) doivent servir de base pour la réussite des projets de sécurité alimentaire et nutritionnelle, elles ne doivent pas constituer des facteurs favorables à la violation des droits humains des femmes et filles chargées de préparer les repas. Il est nécessaire donc de poursuivre les besoins stratégiques des femmes et non seulement leurs besoins pratiques - liés aux rôles transitoires de genre -. On ne peut pas renforcer la résilience structurelle des communautés sans renforcer l'autonomisation de tous ses membres, hommes et femmes.

- 5.2. **POUR LE MANAGEMENT ET L'UNITÉ PROGRAMME.** Engager le SAGE et le GRN+ dans une enquête de vérification/falsification systématique (d'après la révision du cadre de S&E) de l'hypothèse avancée par le présent rapport de la double période de soudure, une pour les hommes et une pour les femmes, qui, comme on l'a expliqué dans la

section *Pertinence*, serait imputable à la prévalence d'un modèle non collaboratif entre H/F au niveau intra ménage. En vue de cet objectif, considérer la possibilité d'introduire l'indicateur IMC désagrégé par sexe dans les diagnostics, et de lancer une collecte de données de nutrition sur la base d'un échantillon représentatif pour suivre les tendances dans le cours de l'année, suivant les changements saisonniers.

5.3. **POUR SAGE et GRN+.** Promouvoir dans le cadre analytique du Cadre Harmonisé l'introduction d'un niveau additionnel d'informations pour raffiner le diagnostic saisonnier au-delà de la prévision de production agricole au niveau région/commune. Proposer en particulier une révision des systèmes d'alerte précoce pour canaliser des informations plus capables de capturer les dynamiques de genre en vue de faire des prévisions plus fiables sur la sécurité alimentaire, soit au niveau communautaire (comme par exemple: présence de sites d'orpaillage artisanal actifs et capacité d'attraction H/F, G/F), soit au niveau intra-ménage (par exemple: ajouter IMC pour hommes comme pour femmes; proportion et tendance des mariages polygames, nombre et tendance de grossesses précoces).

5.4. **POUR LE MANAGEMENT ET L'UNITÉ PROGRAMME.** Revoir les programmes actuels pour concentrer plus d'attention sur la jeunesse. Pour une pérennisation des acquis en matière de scolarisation des filles, il est nécessaire d'étendre la protection des jeunes filles dans le parcours scolaire au niveau du primaire et post primaire, en continuant les appuis en produits alimentaires du schéma de la RAE pour les filles après leur admission au collège. A travers la table de concertation, encourager les autres partenaires (en partageant aussi des analyses pertinentes) à concentrer plus de ressources pour les besoins d'éducation et d'accompagnement des jeunes vers des activités productives ou bien des emplois dignes.

5.5. **POUR L'UNITÉ PROGRAMME ET LE GRN+.** L'agriculture extensive ainsi promue à travers les cultures de rente entraîne une occupation des terres qui compromet l'accès des femmes à la terre. En effet, même si elles sont intéressées d'agrandir leurs champs personnels pour produire davantage, elles sont confrontées à la pression foncière d'une part et au risque de retrait de leurs terres par les propriétaires fonciers. Les actions de récupération des sols faites par les communautés ne profitent pas aux femmes car elles participent aux aménagements et récupération des terres dégradées sans avoir un accès sécurisé aux parcelles aménagées. Dans le cadre des interventions du PAM, une

attention particulière devra être accordée à la réflexion sur l'utilisation des terres aménagées dans le cadre des activités Food for assets. La sécurisation foncière des terres aménagées est nécessaire pour que les retombées puissent profiter particulièrement aux femmes, qui sont majoritaires sur les sites de travail et qui sont désavantagées par rapport aux hommes dans l'accès sécurisé et suffisant à la terre

5.6. **POUR LE SAGE** En collaboration avec la FAO et d'autres partenaires, lancer urgemment des études ou des analyses axées sur l'impact actuel et les risques futurs pour la sécurité alimentaire (aussi bien que pour la santé et pour l'environnement) de certains modèles d'agriculture (typiquement proposés aux hommes comme innovation ou alternatifs), basés notamment sur des cultures de rente et sur une forte utilisation de produits chimiques (engrais, herbicides, pesticides), aussi bien que sur des technologies semencières protégées par des brevets.

5.7. **POUR L'UNITÉ PROGRAMME ET S&E/SAGE.** Le travail de bio-régénération des terres dans lequel le PAM s'est investi à travers le FFA est un travail très pertinent pour soutenir la résilience des populations. Renforcer le travail d'accompagnement pourrait améliorer l'accès des femmes à la terre (voir le point 9 et 18). Parallèlement, renforcer les aspects techniques des interventions avec des partenariats stratégiques, en s'appuyant sur une vision plus holistique du complexe communauté/environnement et en mobilisant une expertise spécifique sur le nexus agroécologie et égalité de genre, pourrait amener le PAM à générer un impact beaucoup plus important sur la sécurité alimentaire, sans augmenter de manière significative l'investissement. Il est nécessaire de concevoir les interventions de FFA autour de la priorité de renforcer la production environnementale de biomasse, y compris à travers une promotion systématique des pépinières et reforestation, utilisant des espèces comestibles, locales ou adaptées. Améliorer la disponibilité de biomasse végétale dans le moyen terme est une mesure essentielle pour renforcer la résilience des populations intervenant sur les capacités absorbatives, adaptatives et transformatives.

5.8. **POUR L'UNITÉ PROGRAMME ET LE GRN+.** En même temps, il est nécessaire de mettre en place des partenaires efficaces pour réaliser un programme de recensement des espèces comestibles, de leurs propriétés nutritionnelles et du savoir-faire culinaires, en produisant une documentation orientée aussi à l'utilisation dans un plan de formation culinaire et nutritionnelle dans les communautés. Les ressources végétales locales sont une source de résilience énorme,

mais dont on risque de ne pas comprendre la contribution pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle : les populations de plus en plus ont la tendance à ne plus utiliser la grande et riche variété de la biodiversité végétale du pays. D'une région à l'autre, les femmes, dépositaire de cette connaissance et responsable de leur utilisation pour la préparation des repas, ne connaissent pas les plantes comestibles consommées ailleurs, mais présentes partout. La mise en système de cette connaissance, à travers un inventaire progressif, participatif, impliquant les femmes des milieux ruraux de chaque région, devra amener à une connaissance partagée, à la production de matériels de vulgarisation adaptés et calibrés aux différentes régions et langues, soit en vidéo ou en graphique, et à des activités de sensibilisation pour le grand public (spécifiquement adressées aux hommes comme aux femmes).

**Ouagadougou,
Janvier 2020,
v.1**



Programme Alimentaire Mondial